PC 2109
.N6
1837
Copy 1

Class PC2109
Book N6
1837

355
711

GRAMMAIRE.

CONDAMNATIONS POUR DÉBIT DE CONTREFAÇONS

DES OUVRAGES DE MM. NOËL ET CHAPSAL.

JUGEMENT du Tribunal Correctionnel d'Amiens, confirmé par arrêt de la Cour Royale, qui condamne MM. BARBOU, imprimeur-libraire, à Limoges, et CARON-VITET, imprimeur-libraire, à Amiens, à 3,000 fr. de dommages-intérêts pour débit de contrefaçons de la *Nouvelle Grammaire française, des Exercices français*, etc.

JUGEMENT de la Cour Royale de Metz, qui condamne M. MARTIAL ARDANT, imprimeur-libraire, à Limoges, à 3,000 fr. de dommages-intérêts envers M. Chapsal, à l'amende et aux frais.

JUGEMENT du Tribunal Correctionnel de Lille, qui condamne M. PETITOT, libraire, à Lille, à 2,000 fr. d'amende, aux dommages-intérêts envers M. Chapsal et aux frais.

JUGEMENT du Tribunal Correctionnel de Verdun, qui condamne la dame Villet, libraire de cette ville, à 2,000 fr. d'amende, etc.

Les exemplaires voulus par la loi ont été déposés à la Direction de l'Imprimerie.

Les exemplaires non revêtus de la signature de l'un des deux auteurs, seront réputés contrefaits, et tout contrefacteur ou débitant de contrefaçons de cet ouvrage, sera poursuivi suivant la rigueur des lois.

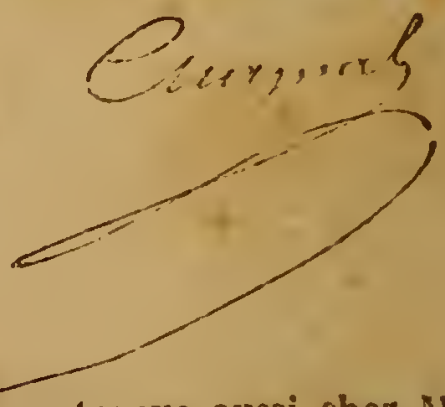

Cet ouvrage se trouve aussi chez M. CHAPSAL rue Saint-Jacques, 38.

N. B. Les lettres non affranchies ne seront pas reçues.

NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE,

SUR UN PLAN TRÈS-MÉTHODIQUE,

avec

DE NOMBREUX EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE SYNTAXE ET DE PONCTUATION,

TIRÉS DE NOS MEILLEURS AUTEURS, ET DISTRIBUÉS DANS L'ORDRE DES RÈGLES;

PAR M. NOËL,

INSPECTEUR-GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

ET M. CHAPSAL,

PROFESSEUR DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

OUVRAGE MIS AU RANG DES LIVRES CLASSIQUES, ET ADOPTÉ POUR LES ÉCOLES MILITAIRES.

TRENTIÈME ÉDITION.

GRAMMAIRE.

1871

PARIS.

MAIRE-NYON, LIBRAIRE, QUAI CONTI, 13.

RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
au coin de celle du Battoir.

1837.

N° 1837

OUVRAGES DES MÊMES AUTEURS

EXERCICES FRANÇAIS, sur l'orthographe, la syntaxe, et la ponctuation; trentième édition, 1 vol. in-12; prix : 1 fr. 50 cent.

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, ou Extrait de la NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE, dix-neuvième édition, 1 vol. in-12. Prix : 90 cent.

CORRIGÉ DES EXERCICES, trentième édition, 1 vol, in-12; prix : 2 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, enrichi d'exemples tirés des meilleurs écrivains des deux derniers siècles, avec la solution de toutes les difficultés que présente notre langue, etc. Sixième édition, revue et augmentée. *Ouvrage mis au rang des livres classiques, et adopté pour les Écoles Militaires et pour la Maison Royale de Saint-Denis.* 1 vol. grand in-8. Prix : 8 francs.

LEÇONS D'ANALYSE GRAMMATICALE, 1 vol. in-12, onzième édition; prix : 1 fr. 80 c.

LEÇONS D'ANALYSE LOGIQUE, neuvième édition revue et augmentée. 1 vol. in-12; prix : 1 fr. 80 c.

TRAITÉ DES PARTICIPES, suivi d'Exercices progressifs, septième édition. 1 vol. in-12; prix : 2 fr. 80 c.

CORRIGÉ DES EXERCICES SUR LE PARTICIPE, septième édition. 1 vol. in-12; prix : 2 fr.

COURS DE MYTHOLOGIE, quatrième édition. 1 vol. in-12; prix : 2 fr.

Pour paraître incessamment :

TRAITÉ DE LA CONJUGAISON DES VERBES.

NOUVEAU COURS D'ÉTUDES, embrassant les belles-Lettres, la Mythologie, l'Histoire, la Sphère, etc., etc.

PARIS. — IMPRIMERIE D'AMÉDÉE SAINTIN,
rue Saint-Jacques, 38.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

PC2109
.N6
1837

RAPPORT.

Adressé à *S. Exc. le Grand-Maître de l'Université*, par M. *l'Étendart*, Inspecteur de l'Académie de Paris, sur les succès obtenus dans l'enseignement de la Grammaire Française, d'après l'Ouvrage de MM. *Noël* et *Chapsal*.

Le vingt-six avril dernier, nous avons été invités, M. Taillefer et moi, à assister à l'Exercice Grammatical qui a eu lieu au Collége de Sainte-Barbe (Rue des Postes). Cet Exercice, préparé par les Leçons de l'un des Auteurs de la Méthode, M. Chapsal, était dirigé par lui. La manière dont les Jeunes Élèves ont répondu sur toutes les parties de la Grammaire l'assurance et la facilité avec lesquelles ils ont résolu les difficultés qui leur ont été proposées sur l'Orthographe, sur l'Analyse grammaticale et logique, et sur la Syntaxe de notre langue, ont justifié le suffrage, dont le Conseil Royal de l'Instruction Publique a honoré l'Ouvrage de MM. Noël et Chapsal, en le mettant au nombre des Livres classiques. Des

Enfants de neuf à dix ans, Elèves de la classe de huitième, après une étude de cinq mois, dirigée par M. Chapsal lui-même, laquelle n'a rien pris sur le temps de leurs autres Etudes journalières, sont plus instruits sur la Grammaire Française, et mieux affermis dans leur instruction, qu'on ne l'est dans un âge beaucoup plus avancé, en suivant les méthodes ordinaires.

Ce résultat satisfaisant provient de l'accord heureux et constant d'une Théorie claire, simple, méthodique, et d'une pratique bien gradués et proportionnée à l'intelligence des enfants. Le nouveau procédé, accompagné d'Exercices qui éveillent continuellement la raison et la mémoire de l'Elève, et qui l'accoutument à ramener les principes de la langue Française à ceux de la Grammaire générale, doit nécessairement préparer les jeunes esprits à l'étude des autres langues.

PRÉFACE.

Les ouvrages élémentaires, et particulièrement les grammaires, se sont multipliés à mesure que le goût de l'instruction est devenu plus général ; et peut-être y a-t-il de la témérité à vouloir en grossir le nombre. Aussi les auteurs de ces nouveaux éléments ne se sont pas dissimulé les difficultés de l'entreprise ; et pour les déterminer à s'y livrer, il ne fallait rien moins que le désir d'être utiles à la jeunesse, dont les progrès ont été le but constant de leurs travaux. Voués par état à l'enseignement, ils ont eu plus d'une occasion de reconnaître, soit dans les écrits de leurs devanciers, soit dans une longue expérience, les imperfections des méthodes, et les moyens d'ôter à l'instruction ce qu'elle peut avoir d'épineux et de rebutant.

Ce n'était pas assez de présenter l'analyse des meilleurs traités de grammaire : le problême à résoudre était de coordonner, sans excéder les bornes d'un livre élémentaire, les préceptes et leur application, marche indiquée par la raison, justifiée par l'expérience, et reconnue par tous les bons esprits. On avait déjà fait quelques pas heureux en ce genre, et l'on peut citer, pour exemples, les Leçons théoriques et pratiques de Langue Grecque, de M. Frémion, et la Grammaire Anglaise de Muray, laquelle compte déjà quarante éditions. Mais avant MM. *Noël* et *Chapsal*, personne n'avait eu l'idée d'en faire spécialement la base d'un ouvrage sur l'enseignement de la Langue Française.

Ce livre se compose donc de deux parties distinc-

tes. La première est la *Grammaire* proprement dite. On s'y est proposé de donner des définitions plus claires, plus précises, et par là plus faciles à retenir; de présenter, quand on l'a cru nécessaire, les règles sous un nouveau jour; d'expliquer la raison des choses d'une manière proportionnée à la faiblesse de l'enfance; de ramener les principes de la grammaire française à ceux de la grammaire générale, afin de préparer insensiblement l'esprit à l'étude des autres langues; enfin, de distribuer les matières avec une méthode qui permît de renfermer dans un cadre étroit plus de notions qu'il ne s'en trouve ordinairement dans les éléments de grammaire.

La seconde partie contient les *Exercices*, et c'est la partie vraiment neuve de l'ouvrage. Calqués successivement sur les principes, dont ils rappellent le souvenir par de fréquentes récapitulations, ils marchent de front avec les préceptes, pour les mieux graver dans la mémoire; et présentant à l'élève des phrases rendues fautives, afin de lui laisser le mérite d'appliquer la règle, ils sont comme autant d'énigmes dont il trouve aisément le mot. Cette méthode a le double avantage de piquer sa curiosité, en flattant son amour-propre, et de hâter ses progrès, en tenant continuellement son attention sur le qui-vive.

Ces phrases n'ont pas été prises au hasard : toutes appartiennent à nos bons auteurs, et le goût le plus sévère a présidé à leur choix ; il n'en est aucune qui puisse donner des idées fausses; aucune qui ne dise quelque chose au cœur ou à l'esprit; aucune dans laquelle un maître intelligent et zélé ne puisse trouver l'occasion d'une leçon de morale, ou d'un développement instructif.

GRAMMAIRE

FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

2. — Pour parler et pour écrire on se sert de mots.

3. — Les mots sont composés de lettres.

4. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

5. — Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u, y*. Elles sont ainsi appelées, parce que sans le secours d'aucune autre lettre, elles forment une *voix*, un *son*.

6. — Les sons exprimés par ces voyelles ne sont pas les seuls qui existent dans notre langue. Notre alphabet n'ayant pas de caractères particuliers pour représenter les autres sons, on a recours à certaines combinaisons de lettres, tels sont *eu, ou, an, in, on, un* : ces combinaisons, bien qu'il y ait plus d'une lettre, doivent être considérées comme autant de voyelles, puisque chacune d'elles représente un son. — *An, in, on, un,* sont appelés voyelles *nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

7. — Les *consonnes* sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Elles sont ainsi nommées, parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles.

8. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*.

9. — Les voyelles *longues* sont celles sur les-

quelles on appuie long-temps en les prononçant, et les voyelles *brèves* celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi,

a est long dans *pâte*, et bref dans *patte*.
e est long dans *bêche*, et bref dans *brèche*.
i est long dans *épître*, et bref dans *petite*.
o est long dans *motion*, et bref dans *mode*.
u est long dans *flûte*, et bref dans *culbute*.
eu est long dans *le jeûne*, et bref dans *il est jeune*.
ou est long dans *croûte*, et bref dans *doute*.

10. — Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert* :

L'*e muet*, dont le son est peu sensible, comme dans *m*E, *d*E, *livr*E, *tabl*E, et quelquefois nul, comme dans je *pri*E, je *pri*E*rai*, *pai*E*ment* ;

L'*é fermé*, qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *am*É*nit*É, *roch*E*r*, *n*E*z* ;

L'*è ouvert*, qu'on prononce la bouche très-ouverte : *succ*È*s*, *mod*E*le*, *il app*E*lle*.

11. — L'*y* s'emploie tantôt pour deux *i*, et tantôt pour un *i*; voilà pourquoi on le range parmi les voyelles. Il s'emploie pour deux *i* dans le corps du mot après une voyelle : *pays*, *essuyer*, *moyen*. Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots : *yacht*, *dey* ; et dans le corps des mots, après une consonne : *style*, *symétrie*.

12. — La consonne *h* est *muette* ou *aspirée* : muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans l'*homme*, l'*histoire*, l'*humanité*, qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme*, l'*istoire*, l'*umanité* ; aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente : le *hameau*, la *haine*, les *héros*, mes *hardes*.

13. — Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix, forment ce qu'on nomme une *syllabe*; ainsi *jour* n'a qu'une syllabe, *esprit* en a deux, et *vérité* trois.

14. — La syllabe qui fait entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue*, telles sont les syllabes *ai, ié, oi, ui*, etc. : *diacre, pied, loi, huile.*

15. — On appelle *monosyllabe*, un mot qui n'a qu'une syllabe : *chant, gant, bon; dissyllabe*, celui qui en a deux : *bonté, ami; trissyllabe*, celui qui en a trois : *bonnement, attendre;* et *polysyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple, abondant, humanité.*

16. — Il y a dans la langue française, dix espèces différentes de mots qui composent le discours ; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et *l'interjection.*

17. — Ces différentes sortes de mots se divisent en mots *variables* et en mots *invariables.*

18. — Les mots *variables* sont ceux dont la terminaison varie ; ce sont le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, et le *participe.*

19. — Les mots *invariables* sont ceux dont la terminaison ne change jamais ; se sont l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection.*

DES MOTS VARIABLES.

CHAPITRE PREMIER.

DU SUBSTANTIF.

20. — Le *substantif* représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel, arbre, enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance, perfection, bonheur.* Le *substantif* s'ap-

pelle aussi *nom*, parce qu'il nomme les personnes et les choses qu'il représente.

21. — Il y a deux sortes de substantifs : le substantif *propre*, ou *nom propre*, qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Alexandre, Virgile, Paris, Vienne ;* et le substantif *commun*, ou *nom commun*, qui convient à tous les individus, ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme, livre, femme, brebis.*

22. — Parmi les substantifs communs, il y en a qui, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses formant une collection : on les appelle, pour cette raison, substantifs *collectifs ;* tels sont : *troupe, peuple, quantité.* Les collectifs sont généraux ou partitifs : *généraux*, quand ils représentent une collection entière ; et *partitifs*, lorsqu'ils représentent une collection partielle. *La foule des humains est vouée au malheur. La foule des humains* embrasse la généralité des hommes ; *la foule* est un collectif général. *Une foule de pauvres reçoivent des secours. Une foule de pauvres* n'embrasse qu'une partie des pauvres ; *une foule* est un collectif partitif. L'ARMÉE *des Français, la* MULTITUDE *des étoiles*, collectifs généraux. *Une* TROUPE *de soldats, une* MULTITUDE *d'étoiles*, collectifs partitifs.

23. — On voit que le même mot peut être collectif général et collectif partitif, selon le sens qu'on y attache. En général un collectif, quand il est précédé de *un, une*, est partitif.

24. — Un substantif commun composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *avant-coureur, chef-d'œuvre, serre-tête*, se nomme *substantif composé.*

25. — Les substantifs ont deux propriétés : le *genre* et le *nombre.*

26. — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter la distinction des sexes. Il y

a conséquemment deux genres : le *masculin*, pour les noms d'êtres mâles, comme *homme, lion ;* et le *féminin*, pour les noms d'êtres femelles, comme *femme, lionne.* Les substantifs représentant des êtres inanimés ne devraient point avoir de genre ; cependant l'usage leur a assigné, mais arbitrairement, l'un et l'autre genre. C'est ainsi que *soleil, château, pays,* ont été faits du genre masculin ; et *lune, maison, ville,* du genre féminin.

27. — Le *nombre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'*unité* ou la *pluralité.* Il y a par conséquent deux nombres : le *singulier,* qui ne désigne qu'un *seul être* ou un *seul objet,* comme *une plume, un enfant ;* et le *pluriel,* qui en désigne plus d'un, comme *des plumes, des enfants.*

28. — Quoique les substantifs soient susceptibles des deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme *la faim, la soif, l'humanité, la jeunesse,* etc. ; et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme *pleurs, ancêtres, funérailles, ténèbres, obsèques,* etc.

Formation du pluriel dans les substantifs.

29. — Règle générale. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une *s* au singulier : *un homme, des hommes ; une ville, des villes.*

30. — Sont exceptés :

1° Les substantifs terminés au singulier par *s, x, z,* qui ne changent pas au pluriel : un *héros,* des *héros ;* une *voix,* des *voix ;* un *nez,* des *nez.*

2° Les substantifs terminés au singulier par *au* et par *eu,* qui prennent *x* au pluriel : un *étau,* des *étaux ;* un *tableau,* des *tableaux ;* un *cheveu,* des *cheveux ;* un *jeu,* des *jeux.*

Remarque. Les substantifs en *ou* prennent une *s,* et non pas un *x* : un *clou,* des *clous ;* un *verrou,* des *verrous.* Excepté *bijou, caillou, chou,*

genou, *hibou* et *pou*, qui prennent *x* : des *bijoux*, des *cailloux*, des *choux*, etc.

3° Les substantifs terminés au singulier par *al*, qui changent au pluriel cette finale en *aux* : un *cheval*, des *chevaux* ; un *hôpital*, des *hôpitaux*. Excepté *bal*, *carnaval*, *régal*, qui font *bals*, *carnavals*, *régals*.

Remarque. Les substantifs en *ail* font leur pluriel par l'addition d'une *s*, et non pas en *aux* : *un portail*, *des portails* ; *un gouvernail*, *des gouvernails*. Excepté *bail*, *émail*, *corail*, *soupirail*, *travail*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *travaux*. Encore ce dernier fait-il *travails*, au pluriel, quand il s'agit des machines où l'on ferre les chevaux vicieux, ou quand on parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur. *Ail*, espèce d'ognon, fait *aulx* ; *bétail* n'a pas de pluriel.

4° *Ciel*, *œil*, *aïeul*, qui ont deux pluriels :

CIEL { fait *ciels* dans *ciels* de tableaux, *ciels* de lit, *ciels* de carrière, et dans le sens de température, climat : *l'Italie est sous un des plus beaux* CIELS *de l'Europe.*
fait *cieux* dans tous les autres cas : LES CIEUX *annoncent la gloire de Dieu.*

OEIL { fait *yeux*, désignant l'organe de la vue, ou la représentation de cette partie de la tête.
fait *œils* dans tous les autres cas : *des* ŒILS *de bœuf* (petites lucarnes) ; *les* OEILS *de la soupe* ; *les* OEILS *du fromage.*

AÏEUL { fait *aïeux*, employé dans le sens d'ancêtres : *ils n'ont d'autre gloire que celle de leurs* AÏEUX. (MASSILLON.)
fait *aïeuls*, quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *il a le bonheur de posséder encore ses* AÏEULS.

Remarque. Les substantifs terminés par *ant* et par *ent* conservent ou perdent le *t* au pluriel. L'usage permet d'écrire également : des *diamants*, des *enfants*, des *appartements*, des *présents*, ou des *diamans*, des *enfans*, des *appartemens*, des

présens : excepté pour les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, dans lesquels la suppression du *t* n'a jamais lieu. Ainsi il faut écrire des *gants*, des *dents*, et non des *gans*, des *dens*.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

31. — Nous n'avons en français qu'un *article*, qui est *le*, pour le masculin singulier, *la*, pour le féminin singulier, et *les*, pour le pluriel des deux genres : LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents ont droit à nos hommages*.

32. — Sa fonction est de précéder les substantifs communs pour annoncer qu'ils sont employés dans un *sens déterminé*.

33. — Le substantif commun est employé dans un sens déterminé, lorsqu'il désigne un genre, une espèce, ou un individu particulier.

34. — Le substantif commun désigne un *genre*, quand il représente la totalité des objets dénommés par le substantif :

Les *hommes* ne sont pas méchants.
Les *enfants* sont légers.
L'*homme* devrait s'attacher à régler ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme* signifie *tous les hommes*.

35. — Le substantif commun désigne une *espèce*, lorsqu'il exprime une portion du genre formant une collection totale d'objets qui ont entre eux de la ressemblance :

Les *hommes à imagination* sortent souvent des bornes de la raison.
Les *enfants studieux* sont cheris de leurs maîtres.
L'*homme faible* se laisse gouverner par ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme faible* signifie *tous les hommes faibles*.

36.—Le substantif commun désigne un *individu particulier*, lorsqu'il offre à l'esprit l'idée d'un être ou d'un objet unique :

Le *roi* est chéri de ses sujets.
La *France* est un grand royaume.
L'*homme* dont vous parlez.

37. —L'article est sujet à deux sortes de changements : l'*élision* et la *contraction*.

38. —L'*élision* consiste dans la suppression des lettres *a*, *e*, qu'on remplace par une apostrophe (') devant une voyelle ou une *h* muette. C'est par élision qu'on dit : *l'*esprit, *l'*amitié, *l'*homme, *l'*humanité, pour *le esprit*, *la amitié*, *le homme*, *la humanité*; d'où l'article *l'* est dit *élidé*.

39. —La *contraction* consiste dans la réunion de l'article *le*, *les*, avec une des prépositions *à*, *de*. C'est par contraction qu'on dit : AU *pain*, pour A LE *pain*; AUX *fruits*, pour A LES *fruits*; DU *pain*, pour DE LE *pain*; DES *fruits*, pour DE LES *fruits*; d'où les articles *au*, *aux*, *du*, *des*, sont dits *contractés*.

40.—La contraction *au*, *du*, n'a pas lieu devant une voyelle ou une *h* muette ; on dit : A L'*éclat*, A L'*honneur*; DE L'*éclat*, DE L'*honneur*; et non pas AU *éclat*, AU *honneur*; DU *éclat*, DU *honneur*.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

41.—*L'adjectif* exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. Quand je dis : habit *bleu*, *cet* habit, *mon* habit, le *premier* habit, les mots *bleu*, *cet*, *mon*, *premier*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités ou manières d'être du substantif *habit*, comme celles d'être bleu (*habit*

BLEU), d'être présent à mes yeux (CET *habit*), d'être en ma possession (MON *habit*), de tenir un certain rang parmi plusieurs habits (*le* PREMIER *habit*).

42. — Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs.

43. — Les adjectifs *qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité, tels sont *bon*, *beau*, *grand*, *sage*, *courageux*, etc.

44. — Ces adjectifs peuvent exprimer la qualité ou simplement, ou avec comparaison, ou comme portée à un très-haut degré ; de là trois degrés de qualification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

45. — Le *positif* exprime simplement la qualité : *le mérite est* MODESTE. *Le savoir est* PRÉCIEUX.

46. — Le *comparatif* exprime la qualité avec comparaison ; il y a trois sortes de comparatifs :

47. — Le comparatif d'*égalité*, qu'on forme en mettant *aussi*, *autant*, avant l'adjectif : *César était* AUSSI ÉLOQUENT *que brave*, *et admiré* AUTANT *qu'estimé*.

48. — Le comparatif d'*infériorité*, en mettant *moins* avant l'adjectif : *la mort est* MOINS FUNESTE *que les plaisirs qui attaquent la vertu*.

49. — Le comparatif de *supériorité*, en mettant *plus* avant l'adjectif : *la vertu est* PLUS UTILE *que la science*.

50. — Nous avons trois adjectifs qui expriment à eux seuls un comparatif de supériorité : *meilleur* pour *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* pour *plus mauvais*, et *moindre* pour *plus petit*.

51. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré, soit en plus, soit en moins.

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu*, qui marque un très-haut degré, absolument,

c'est-à-dire, sans comparaison : *la modestie est très-rare;* et le superlatif *relatif*, qui marque un très-haut degré, relativement, c'est-à-dire, avec comparaison : *la modestie est* LA PLUS BELLE *des qualités, la générosité n'est pas* LA MOINS RARE *des vertus.* On forme le superlatif absolu en mettant *fort, très, bien, extrêmement, le plus, le mieux, le moins*, avant l'adjectif : *le style de Fénélon est* FORT *coulant, et* INFINIMENT *doux, dans les endroits mêmes où il est* LE PLUS RICHE. On forme le superlatif relatif en mettant *le, la, les, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs*, devant les comparatifs de supériorité où d'infériorité : *l'amour-propre est* LE PLUS GRAND *de tous les flatteurs. La gloire des conquêtes est* LA MOINS *désirable.*

52. — Parmi les adjectifs qualificatifs, il en est qui dérivent des verbes, et qu'on appelle, pour cette raison, adjectifs *verbaux;* tels sont *charmant, menaçant, obligeant*, etc, formés des verbes *charmer, menacer, obliger : des enfants charmants, des cris menaçants, des personnes obligeantes.* Ces adjectifs sont toujours terminés par *ant.*

53. — Le substantif peut être employé comme adjectif, ce qui a lieu quand sa fonction est de qualifier : *il était* BERGER, et *il devint* ROI. Dans ce cas le substantif n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif, comme *ce, cet, mon, ton*, etc. De même l'adjectif peut être employé comme substantif, c'est lorsqu'il représente un être ou un objet : *les hypocrites, l'utile;* alors il est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

54. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre; cependant il varie dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le substantif qu'il qualifie : un homme *prudent*, une femme *prudente*; des hommes *prudents*, des femmes *prudentes*.

Formation du féminin dans les adjectifs.

55. — 1re Règle. Tout adjectif terminé au masculin par un *e muet*, comme *honnête*, *aimable*, ne change pas de terminaison au féminin.

56. — 2e Règle. Tout adjectif qui n'est pas terminé au masculin par un *e muet*, en prend un au féminin : *sensé*, *sensée; vrai*, *vraie; grand*, *grande; ingrat*, *ingrate*, etc.

57. — Sont exceptés :

1° Les adjectifs en	EL, EIL, EN, ET, ON,	qui font leur féminin en	ELLE : *tel*, *telle*. EILLE : *pareil*, *pareille*. ENNE : *ancien*, *ancienne*. ETTE : *muet*, *muette*. ONNE : *bon*, *bonne*.

Cependant *complet*, *concret*, *discret*, *secret*, *inquiet*, *replet*, font *complète*, *concrète*, *discrète*, *secrète*, *inquiète*, *replète*.

2° *Nul*, *gentil*, *sot*, *vieillot*, *paysan* ; — *bas*, *gras*, *las*, *épais*, *gros*, *exprès*, *profès*, qui font au féminin : *nulle*, *gentille*, *sotte*, *vieillotte*, *paysanne*; — *basse*, *grasse*, *lasse*, *épaisse*, *grosse*, *expresse*, *professe*. — *Tiers* fait *tierce*.

3° Les adjectifs en F et en X, qui font leur féminin en VE et en SE, *neuf*, *neuve*; *heureux*, *heureuse*.

Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux*, font au féminin *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse* et *vieille*.

4° *Jumeau*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, qui font au féminin *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

Les quatre derniers font aussi au masculin *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol* devant une voyelle ou une *h* muette : *bel* oiseau, *nouvel* habit, *fol* amour, *mol* édredon.

5° *Blanc*, *franc*, *sec*, *frais* ; — *public*, *caduc*, *turc*, *grec* ; — *long*, *oblong* ; — *benin*, *malin*, qui font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche* ; — *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque*; — *longue*, *oblongue*; — *bénigne*, *maligne*.

6° Les adjectifs masculins en *eur*, qui ont plusieurs formes pour le féminin ; savoir :

Premièrement. Ceux en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin : *danseur*, *danseuse ; trompeur*, *trompeuse.*

Secondement. Ceux en *teur*, qui font leur féminin en *trice : accusateur*, *accusatrice ; conducteur*, *conductrice ; créateur*, *créatrice ; protecteur*, *protectrice ;* à moins qu'ils ne dérivent d'un participe présent, comme *chanteur*, qui fait *chanteuse*, d'après ce qui a été dit précédemment : excepté pourtant *débiteur*, *exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur*, *persécuteur*, et *enchanteur*, qui font au féminin *débitrice*, *exécutrice*, *inspectrice*, *inventrice*, *persécutrice*, et *enchanteresse.*

Troisièmement. Les adjectifs en *érieur*, qui prennent un *e* muet : *extérieur*, *extérieure ; supérieur*, *supérieure ;* auxquels il faut ajouter *majeur*, *mineur*, *meilleur*, qui font *majeure*, *mineure*, *meilleure.*

Quatrièmement.

Vengeur,	qui font au féminin	*vengeresse.*
Pécheur (qui fait des péchés),		*pécheresse*
Bailleur (de fonds),		*bailleresse.*
Demandeur (en justice),		*demanderesse.*
Défendeur (*Id.*),		*défenderesse.*
Devineur,		*devineresse.*
Chasseur,		*chasseresse* (*).
Ambassadeur,		*ambassadrice.*
Gouverneur,		*gouvernante.*
Serviteur,		*servante.*

Remarque. Les adjectifs en *eur* qui expriment un état principalement exercé par les hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *auteur*, *professeur*, *littérateur*, etc.

7° *Favori*, *coi* (tranquille), font *favorite*, *coite.*

(*) Il n'est usité que dans le style poétique.

Témoin sert pour les deux genres; *châtain*, *fat*, *dispos* ne s'emploient pas au féminin.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

58. — Règle. Les adjectifs, tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'une *s* : *bon*, *bonne*; *bons*, *bonnes*.

59. — *Exceptions.*

1° Les adjectifs terminés par *s*, *x*, ne changent point au pluriel masculin, tels sont : *gris*, *épais*, *heureux*, *doux*.

2° Les adjectifs en *au* font leur pluriel masculin par l'addition d'un *x* : *beau*, *beaux*; *nouveau*, *nouveaux*.

3° Les adjectifs en *al* font leur pluriel masculin, les uns en *aux*; et c'est le plus grand nombre : *égal*, *égaux*; *moral*, *moraux*; *original*, *originaux*; *trivial triviaux*; *brutal*, *brutaux*, etc. : *deux poids égaux* (Acad.), *des préceptes moraux*, (ibid.), *des habitants brutaux* (Buffon), *des détails triviaux* (Acad.), *des juges impartiaux* (La Harpe); et les autres par l'addition d'une *s* : *fatal*, *fatals*; *final*, *finals*; *glacial*, *glacials*; *nasal*, *nasals*; *naval*, *navals*; *théâtral*, *théâtrals* : *des instants fatals* (Saint-Lambert), *des sons finals* (Beauzée), *des effets théâtrals* (Gattel), *des vents glacials*.

Bénéficial, *canonial*, *diagonal*, *diamétral*, *expérimental*, *instrumental*, *médicinal*, *mental*, *patronal*, *virginal*, *vocal*, *zodiacal* ne s'emploient pas au pluriel masculin, par la raison qu'ils n'accompagnent que des substantifs féminins : *ligne diagonale*, *physique expérimentale*, *musique instrumentale*.

Remarque. Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent*, comme *charmant*, *prudent*, conservent ou perdent le *t* au pluriel; ainsi l'usage permet d'écrire *des livres charmants ou charmans*; *des hommes*

prudents ou *prudens*. Excepté l'adjectif *lent*, qui garde toujours le *t* au *pluriel*, n'ayant qu'une *syllabe*.

Des adjectifs déterminatifs.

60. — Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en déterminer la signification, à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Quand je dis : *ma maison*, *cette plume*, *ma* attache à *maison* une idée de possession ; *cette* attache à *plume* une idée d'indication ; et l'un et l'autre, par le moyen de ces idées de possession et d'indication, diminuent l'étendue de signification des substantifs communs *maison* et *plume* : *ma* oblige *maison* à ne signifier que la maison que je possède, et *cette* oblige *plume* à ne désigner que la plume que j'indique.

61. — Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article, en ce que celui-ci se borne à indiquer que le substantif commun est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif déterminatif le détermine par lui-même. Dans cette phrase : *le livre dont vous parlez est intéressant*, la signification du mot *livre* est déterminée par *dont vous parlez* ; ôtez ce membre de phrase, on ne sait plus de quel livre je veux parler, et il n'y a plus de sens. Dans celle-ci au contraire : *ce livre est intéressant*, le sens du substantif *livre* est déterminé par *ce* ; à l'aide de ce mot, mon esprit envisage un livre particulier, un livre que l'on montre, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.

62. — Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Des adjectifs numéraux.

63. — Les adjectifs *numéraux* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre.

64. — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

65. — Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre ; ce sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *dix*, *vingt*, *cent*, etc.

66. — Les adjectifs numéraux *ordinaux* marquent l'ordre, le rang ; ce sont : *premier*, *second*, *deuxième*, *troisième*, *dixième*, *vingtième*, *trentième*, *centième*, *millième*, etc.

Des adjectifs démonstratifs.

67. — Les adjectifs *démonstratifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée d'indication. Ces adjectifs sont : *ce*, *cet*, *cette*, *ces*.

68. — *Remarque.* On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : CE *soldat*, CE *héros*, CET *enfant*, CET *homme*.

Des adjectifs possessifs.

69. — Ces adjectifs déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ces adjectifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
masc.	fém.	des deux genres.
Mon,	*ma*,	*mes*.
Ton,	*ta*,	*tes*.
Son,	*sa*,	*ses*.
Notre,	*notre*,	*nos*.
Votre,	*votre*,	*vos*.
Leur,	*leur*,	*leurs*.

70. — *Remarque. Mon*, *ton*, *son* s'emploient au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *mon âme, ton humeur* : c'est l'oreille qui l'exige.

Des adjectifs indéfinis.

71. — Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité. Ce sont :

Chaque,	*tout*,	*tel*,
Nul,	*quelque*,	*quel*,
Aucun,	*plusieurs*,	*quelconque*.
Même.		

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

72. — Le *pronom* est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée, et pour en épargner la répétition. Ainsi, au lieu de dire : Télémaque *était resté seul avec* Mentor ; Télémaque *embrassait ses genoux, car* Télémaque *n'osait embrasser* Mentor *autrement, ni regarder* Mentor, *ni même parler à* Mentor ; je dirai, en employant les pronoms, *il, le, lui : Télémaque était resté seul avec Mentor ;* il *embrassait ses genoux, car* il *n'osait* l'*embrasser autrement, ni* le *regarder, ni même* lui *parler.*

73. — Le pronom sert aussi à désigner le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans le discours. Ce rôle est ce que les grammairiens appellent *personnes*, du latin *persona*, *personnage*, *rôle*.

74. — Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la seconde, celle à qui l'on parle, et la troisième, celle de qui l'on parle. Ainsi, quand je dis : *je lis*, le pronom *je* est de la première personne ; *tu lis*, le pronom *tu* est de la seconde personne ; *il lit*, le pronom *il* est de la troisième personne.

75. — Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

76. —Les pronoms *personnels* sont ainsi appelés, parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus spécialement que les autres pronoms.

77. — Ces pronoms sont :

Pour la première personne : *je, me, moi, nous.*
Pour la seconde personne : *tu, te, toi, vous.*
Pour la troisième personne : *il, ils, elle, elles, lui, eux, le, la, les, leur, se, soi, en, y.*

78. —*Remarque. Le, la, les,* pronoms personnels, accompagnent toujours un verbe : *je le vois, je le connais, reçois-les ;* au lieu que *le, la, les,* articles, accompagnent toujours un substantif : *le roi, la reine, les princes.*

Des pronoms démonstratifs.

79. —Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'indication, de démonstration. Ce sont :

Ce, celui, ceux, celle, celles, celui-ci, ceux-ci, celle-ci, celles-ci, celui-là, ceux-là, celle-là, celles-là, ceci, celà.

80. —*Remarque.* Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *ce*, adjectif démonstratif. Le premier est toujours joint au verbe *être* ou suivi des pronoms *qui, que, quoi, dont :* CE *sont les Romains ;* CE *qui plaît ;* CE *dont je parle ;* CE *à quoi je pense.* Le second est toujours suivi d'un substantif : CE *discours,* CE *livre.*

Des pronoms possessifs.

81. —Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rap-

pellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	*la mienne.*	*Les miens,*	*les miennes.*
Le tien,	*la tienne.*	*Les tiens,*	*les tiennes.*
Le sien,	*la sienne.*	*Les siens,*	*les siennes.*
Le nôtre,	*la nôtre.*	*Les nôtres,*	des deux genres.
Le vôtre,	*la vôtre.*	*Les vôtres,*	
Le leur,	*la leur.*	*Les leurs,*	

Des pronoms relatifs.

82. — Les pronoms *relatifs* sont ainsi appelés à cause de la relation intime qu'ils ont avec un substantif ou un pronom qui précède, et dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont :

Qui, que, quoi, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.

83. — Le mot précédent auquel le pronom relatif se rapporte, se nomme l'*antécédent* du pronom relatif. Dans ces phrases : *il y a des personnes* QUI *aiment les livres comme des meubles, les richesses* QUE *nous recherchons avec tant d'empressement, sont bien fragiles; personnes* est l'antécédent de *qui*, et *richesses*, celui de *que*.

Des pronoms indéfinis.

84. — Les pronoms *indéfinis* désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée. Ces pronoms sont : *On, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, l'un l'autre, l'un et l'autre, personne.*

85. — *Remarque.* Les adjectifs indéfinis *aucun, nul, certain, plusieurs, tel,* quand ils ne sont pas joints à un substantif, peuvent être considérés comme pronoms indéfinis, ainsi que dans ces exemples : *aucun n'a répondu, nul n'est de mon avis, plusieurs pensent que...*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

86. — Le *verbe* est un mot qui exprime l'*affirmation;* quand je dis : *le soleil est brillant*, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif *brillant* convient au soleil, et le mot *est*, qui exprime cette affirmation, est un verbe.

87. — Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation. *Aimer, rendre, dormir, lire, recevoir*, etc., ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être;* en effet, *aimer*, c'est *être aimant; rendre*, c'est *être rendant; dormir*, c'est *être dormant; lire*, c'est *être lisant.*

88. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis, j'étais, je fus, je serai*, on l'appelle verbe *substantif*, parce qu'alors il *subsiste* par lui-même.

89. — Lorsqu'il se présente sous une forme composée réunissant le verbe *être*, et une *qualité* qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe *adjectif;* tels sont *j'étudie, j'écris, je languis*, etc., qui sont pour *je suis étudiant, je suis écrivant, je suis languissant.*

DU SUJET.

90. — Le *sujet* est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe. Il répond à la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses : *j'aime Dieu, vous honorez le mérite, la modestie plaît.* Qui est-ce qui aime Dieu ? *je* ou *moi;* qui est-ce

qui honore le mérite ? *vous;* qu'est-ce qui plaît? *la modestie;* donc *je, vous* et *la modestie* sont les sujets des verbes *aimer, honorer, plaire.*

DU RÉGIME.

91. — Le *régime* est le mot qui *complète,* qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Quand je dis : l'*amour de la vertu, fidèle au roi, chérir la gloire, combattre pour l'honneur; de la vertu* complète l'idée commencée par l'*amour; au roi,* l'idée commencée par *fidèle; la gloire,* l'idée commencée par *chérir,* et *pour l'honneur,* l'idée commencée par *combattre;* ainsi, *de la vertu, au roi, la gloire, pour l'honneur,* sont les régimes des mots *amour, fidèle, chérir, combattre.* Ils sont appelés *régimes,* à cause de l'espèce de domination que le mot qu'ils complètent exerce sur eux.

92. — Certains verbes ont deux sortes de régimes : le *régime direct* et le *régime indirect.*

93. — Le régime *direct* est celui qui complète la signification du verbe, sans le secours d'aucun autre mot. Il répond à la question *qui?* pour les personnes, *et quoi?* pour les choses : *j'estime les gens vertueux, je chéris l'étude.* J'estime *qui?* les gens vertueux; je chéris *quoi?* l'étude. *Les gens vertueux* et *l'étude* sont donc les régimes directs des verbes *j'estime, je chéris.*

94. — Le régime *indirect* est celui qui complète la signification du verbe à l'aide de certains mots qu'on appelle prépositions, tels sont *à, de, pour, avec, dans,* etc. Il répond à l'une des questions *à qui? de qui? pour qui? avec qui?* etc., pour les personnes, et à l'une de celles-ci, *à quoi? de quoi? pour quoi? avec quoi?* pour les choses. *Il parle à Pierre; il répond de vous; nous nous livrons à l'étude; je m'occupe de vos intérêts.* Il parle *à qui?* à Pierre; il répond *de qui?* de

vous ; nous nous livrons *à quoi ?* à l'étude ; je m'occupe *de quoi ?* de vos intérêts; *à Pierre, de vous, à l'étude, de vos intérêts,* sont donc les régimes indirects des verbes *parler, répondre, se livrer, s'occuper.*

95. — *Remarque.* Parmi les pronoms, il y en a qui sont régimes directs ; ce sont *le, la, les, que;* d'autres qui sont au contraire régimes indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux; ce sont *lui, leur, dont, en, y,* qui sont pour *à lui, à eux, duquel, de cela, à cela.*

96.—Enfin *me, te, se, nous, vous,* sont tantôt régimes directs, et tantôt régimes indirects : régimes directs, quand ils sont pour *moi, toi, lui, nous, vous : il* M'*estime,* c'est-à-dire, *il estime moi; je* T'*appelle,* c'est-à-dire, *j'appelle toi; il* SE *flatte,* c'est-à-dire, *il flatte lui,* etc. ; régimes indirects, lorsqu'ils sont pour *à moi, à toi, à lui, à nous; à vous : il* ME *parle,* c'est-à-dire, *il parle à moi; je* TE *donne un livre,* c'est-à-dire, *je donne un livre à toi; il* SE *nuit,* c'est-à-dire, *il nuit à lui; nous* NOUS *écrivons,* c'est-à-dire, *nous écrivons à nous; je* VOUS *réponds,* c'est-à-dire, *je réponds à vous ; ils* SE *succèdent,* c'est-à-dire, *ils succèdent à eux.*

Des différentes sortes de verbes adjectifs.

97. — Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif,* le verbe *passif,* le verbe *neutre,* le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel.*

98. — Le verbe ACTIF marque une action faite par le sujet, et a un régime direct : J'AIME *mon père,* J'ÉCRIS *une lettre.* Un moyen mécanique de reconnaître ce verbe, c'est de voir si l'on peut placer après lui *quelqu'un* ou *quelque chose.* Ainsi *estimer, chanter* sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *j'estime quelqu'un, je chante quelque chose.*

99. — Le verbe PASSIF est le contraire du verbe *actif :* il marque une action reçue, soufferte par le

sujet, et se forme du verbe actif, dont on prend le régime direct pour faire le sujet du verbe passif : *mon père* EST AIMÉ *de moi, une lettre* EST ÉCRITE *par moi.*

100. —Le verbe NEUTRE marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet; mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je* VAIS *en Italie, je* TRAVAILLE *avec courage.* On le reconnaît mécaniquement toutes les fois qu'on ne peut mettre, immédiatement après lui, *quelqu'un*, ni *quelque chose.* On ne dit pas : *je plais quelqu'un, je languis quelque chose;* donc *plaire* et *languir* sont des verbes neutres.

101. — Le verbe PRONOMINAL se conjugue avec deux pronoms de la même personne, comme *je me, tu te, il se, nous nous, vous vous, ils se : je me rappelle, tu te proposes, il se repent, nous nous parlons, vous vous taisez*, etc.

102. —Quelques verbes pronominaux ne peuvent s'employer sans deux pronoms, tels sont : *se repentir, s'abstenir, s'emparer, s'en aller*, etc. En effet, on ne dit pas : *je repens, j'abstiens, j'empare, j'en vais*, comme on dit ; *je flatte, j'obtiens*, etc. Ces verbes sont appelés, pour cette raison, *essentiellement pronominaux ;* ils ont ceci de particulier, qu'ils ont toujours pour régime direct leur second pronom ; cela tient à la nature de leur signification, qui est essentiellement active.

103. —Le verbe IMPERSONNEL ne s'emploie, dans tous ses temps, qu'à la troisième personne du singulier, et a toujours pour sujet apparent le mot vague *il : il faut, il y a, il importe*, etc.

Je dis *sujet apparent*, parce que, dans ces verbes, le pronom *il* n'est pas réellement le sujet ; il en occupe la place, il l'annonce, mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un régime. C'est ainsi qu'au lieu de dire : *un Dieu est dans le ciel ; étudier est nécessaire*, nous disons : *il est* UN DIEU *dans le ciel, il est nécessaire*

D'ÉTUDIER, phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il;* mais dont le sujet réel est *Dieu, d'étudier.* Il est vrai que dans *il pleut, il neige, il tonne,* le véritable sujet n'est pas exprimé après le verbe impersonnel, mais alors il reste dans l'esprit.

Des modifications du verbe.

104. — On appelle ainsi certains changements de formes ou de terminaisons qui ont lieu dans le verbe. Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir : le *nombre,* la *personne,* le *mode* et le *temps.*

Du nombre.

105. — Le nombre est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec l'unité ou la pluralité : *je chante, nous chantons, tu marches, vous marchez ; il finit, ils finissent.*

De la personne.

106. — La personne est la forme que prend le verbe pour indiquer que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne : *j'aimai, tu aimas, il aima.*

Du mode.

107. — *Mode* veut dire *manière;* ainsi le mode est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation marquée par le verbe : *je vais, va, que j'allasse, aller.*

108. — Il y a cinq modes : l'*indicatif,* le *conditionnel,* l'*impératif,* le *subjonctif* et l'*infinitif.*

109. — L'*indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive et absolue : *je* REMPLIS *mes devoirs ; je* VOYAGERAI.

Un mortel bienfaisant *approche* de Dieu même. L. RACINE.

110. — Le *conditionnel* la présente sous l'idée

d'une condition : *vous* REMPLIRIEZ *vos devoirs, si vous étiez raisonnable.*

Je m'*arrêterais* sur la grandeur et la noblesse de sa maison, si sa vie avait moins d'éclat. FLÉCHIER.

111. —L'*impératif* la présente sous l'idée de la volonté, de l'exhortation, du désir : REMPLISSEZ *vos devoirs.*

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. BOIL.

112. — Le *subjonctif* la présente d'une manière subordonnée et dépendante : *je désire que vous* REMPLISSIEZ *vos devoirs.*

Obéis, si tu veux qu'on t'*obéisse* un jour.

113. — L'*infinitif* la présente d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne : *il est doux de* REMPLIR *ses devoirs.*

On peut être héros sans *ravager* la terre. BOILEAU.

114. — Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence des personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels.* L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel.*

Du temps.

115. —Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation marquée par le verbe.

116. — La durée n'admet que trois parties ou époques : le moment de la parole, celui qui précède, et celui qui suit ; de là trois *temps* : le *présent*, le *passé* et le *futur.*

117. —Le passé et le futur, se composant d'une multitude infinie d'instants, admettent divers degrés

d'antériorité ou de postériorité, d'où résultent plusieurs sortes de passés et de futurs. Le présent n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible.

118. — Il y a, en tout, huit temps, pour les trois époques :

1° PRÉSENT. 1 temps.	Le *présent*, qui exprime l'affirmation comme ayant lieu à l'instant de la parole : *je marche.*
2° PASSÉ. 5 temps.	L'*Imparfait*, qui l'exprime comme présente relativement à une époque passée : JE LISAIS, *quand vous entrâtes.*
	Le *passé défini*, qui la marque comme ayant eu lieu dans un temps passé complètement écoulé : JE VOYAGEAI *l'année dernière.*
	Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé non complètement écoulé : J'AI ÉCRIT *aujourd'hui.*
	Le *passé antérieur*, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre dans un temps passé : *quand* J'EUS LU, *je partis.*
	Le *plus-que-parfait*, qui l'exprime comme passée en elle-même, mais encore à l'égard d'une autre action également passée : J'AVAIS FINI *quand vous vîntes.*
3° FUTUR. 2 temps.	Le *futur*, qui l'exprime comme devant avoir lieu dans un temps où l'on n'est pas encore : JE SORTIRAI *demain.*
	Le *futur antérieur*, qui l'exprime comme antérieure à une époque à venir : J'AURAI TERMINÉ *demain.*

119. — Pour exprimer ces divers temps, on emploie tantôt des formes simples, comme *je marche, je lisais*, et tantôt des formes composées, comme *j'ai marché, j'avais lu, je serais estimé.* De là deux sortes de temps : les temps *simples* et les temps *composés.*

120. — Les temps *simples* sont ceux qui n'empruntent pas un des temps du verbe *avoir*, ou du verbe *être*, comme *je chante*, *je finissais*, *je reçus*, etc.

121. — Les temps *composés* sont ceux dans la composition desquels il entre un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j'ai chanté*, *j'avais fini*, *tu seras reçu*, *il était parti*, etc.

122. — *Remarque.* Les temps composés empruntent l'auxiliaire *avoir*,

1° dans les verbes actifs : *j*AI *écrit*, *nous* AVIONS *lu;*

2° dans la plupart des verbes neutres : *j'*AI *dormi*, *il* A *nui ;*

3° dans certains verbes impersonnels : *il* A *fallu*, *il* A *importé ;*

123. — Les temps composés empruntent l'auxiliaire *être*,

1° dans les verbes passifs : *je* SUIS *estimé*, *ils* ÉTAIENT *aimés ;*

2° dans le plus grand nombre des verbes impersonnels : *il* EST *résulté*, *il* EST *arrivé des événements ;* et dans certains verbes neutres : *je* SUIS *tombé*, *tu* ES *allé ;*

3° dans les verbes pronominaux : *je me* SUIS *flatté*, *nous nous* SOMMES *présentés.*

124. — *Observation.* Dans les verbes pronominaux, le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*, et *je me suis trompé*, *nous nous sommes présentés* signifient *j'ai trompé moi*, *nous avons présenté nous.* C'est l'oreille, qui, peu flattée de *je m'ai trompé*, *nous nous avons présentés*, a fait substituer le verbe *être* au verbe *avoir.*

125. — Les temps des verbes se divisent encore en temps *primitifs* et en temps *dérivés ;* nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

126. — Écrire ou réciter un verbe avec toutes ses inflexions de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer*

127. — Il y a quatre *conjugaisons*, ou classes de verbes, que l'on distingue entre elles par les terminaisons du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La deuxième en *ir*, comme *finir*.

La troisième en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

128. — Les verbes *avoir* et *être* servant à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés, nous commencerons par la conjugaison de ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il *ou* elle aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auraient eu.

On dit aussi : *j'eusse eu, tu eusses eu, il* ou *elle eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils* ou *elles eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.
Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auraient été.

On dit aussi : *j'eusse été, tu eusses été, il* ou *elle eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils* ou *elles eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN *ER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi : *j'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Aime.
Aimons.
Aimez.

(*) Il y a un quatrième passé, dont on se sert rarement. Le voici : J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

PASSÉ.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter, danser, donner, demander, sauter, frapper, porter, parler, aborder, marcher, chercher, former, autoriser, flatter, dédaigner, traîner, inventer*, etc.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

129. — Dans les verbes terminés en *ger*, le *g* doit toujours, pour la douceur de la prononciation, être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *nous*

partageons, je mangeais, il jugea. Ainsi se conjuguent :

Affliger,	*héberger,*	*protéger,*
alléger,	*interroger,*	*ranger,*
allonger,	*juger,*	*ravager,*
arranger,	*manger,*	*ronger,*
changer,	*ménager,*	*saccager,*
charger,	*nager,*	*songer,*
corriger,	*partager,*	*venger,*
dédommager,	*plonger,*	*voyager,* etc.

130. — Les verbes terminés à l'infinitif par *cer,* comme *mena*CER, *pla*CER, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*, afin de lui conserver la prononciation douce : il *menaça*, nous *plaçons.* Ainsi se conjuguent :

Avancer,	*forcer,*	*percer,*
amorcer,	*gercer,*	*pincer,*
balancer,	*glacer,*	*prononcer,*
divorcer,	*influencer,*	*renoncer,*
ensemencer,	*lancer,*	*sucer,*
enfoncer,	*menacer,*	*tracer.*

131. — Les verbes en *er,* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé, comme *consi*dÉrer, rÉgler, changent cet *é* fermé en *è* ouvert, devant une syllabe muette : *cÉler, je cÈle ; répÉter, je répÈterai.* Ainsi se conjuguent :

Altérer,	*empiéter,*	*préférer,*
céder,	*espérer,*	*régner,*
célébrer,	*excéder,*	*révéler,*
céler,	*inquiéter,*	*tempérer,*
décéder,	*modérer,*	*tolérer.*
décéler,	*opérer,*	
digérer,	*persévérer,*	

132. — Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *e* muet, comme *lever, mener,* changent cet *e* muet en *è* ouvert devant

une syllabe muette : *lever, je lève, je lèverai ; semer, tu sèmes, il sèmerait, que tu sèmes.* Ainsi se conjuguent :

Dépecer,	*mener,*	*ramener,*
enlever,	*peser,*	*relever.*
lever,	*promener,*	

133. — Les verbes terminés à l'infinitif par *eler* ou *eter,* comme *appeler, niveler, jeter, projeter,* doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle, j'appellerai, qu'il jette, il jetterait,* etc. ; mais on dira avec une seule *l* ou un seul *t* : *nous appelons, vous appelez, il jeta, ils jetèrent,* etc., la voyelle qui suit *l, t,* n'étant pas un *e* muet. Ainsi se conjuguent :

Acheter,	*jeter,*	*ensorceler,*
becqueter,	*projeter,*	*épeler,*
cacheter,	*rejeter,*	*étinceler,*
caqueter,	*souffleter,*	*ficeler,*
crocheter.	—*Amonceler,*	*geler,*
décacheter,	*appeler,*	*harceler,*
empaqueter,	*atteler,*	*niveler,*
épousseter,	*bourreler,*	*peler,*
étiqueter,	*carreler,*	*rappeler,*
feuilleter,	*chanceler,*	*renouveler,* etc.
fureter,	*ciseler,*	

Remarque. Cette observation n'est pas applicable aux verbes *céler, révéler, empiéter, végéter,* etc., qui sont terminés par *éler, éter,* et non par *eler, eter.* (Voy. 131.)

134. — Les verbes terminés au participe présent par *iant,* comme *prier, lier, nier,* etc., dont le participe présent est *priant, liant, niant,* prennent deux *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous priions, vous priiez ; que nous liions, que vous liiez.* Ainsi se conjuguent :

Allier,	*associer,*	*colorier,*
amplifier,	*bonifier,*	*décrier,*
apprécier,	*certifier,*	*dédier,*

étudier,	*négocier,*	*supplier,*
expier,	*parier,*	*terrifier,*
gratifier,	*plier,*	*varier,*
initier,	*remercier,*	*vérifier,*
lier,	*sacrifier,*	*vicier.*
manier,	*simplifier,*	

135. — Les verbes terminés au participe présent par *yant,* comme *payer, ployer, appuyer,* etc., dont le participe présent est *payant, ployant, appuyant,* prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous payions, vous ployiez; que nous payions, que vous ployiez.* De plus, ces verbes changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *je ploie, tu essuies, ils essaient; j'appuierai, tu paierais,* etc. Ainsi se conjuguent :

Balayer,	*déployer,*	*nettoyer,*
bégayer,	*effrayer,*	*noyer,*
choyer,	*employer,*	*octroyer,*
côtoyer,	*ennuyer,*	*planchéyer,*
coudoyer,	*essayer,*	*rayer,*
déblayer,	*essuyer,*	*rudoyer,*
défrayer,	*grassayer,*	*tutoyer,* etc.
délayer,	*louvoyer,*	

136.—*Remarque.* Les règles que nous venons de donner sur les verbes de la première conjugaison, dont le participe présent est en *iant* ou *yant,* s'appliquent également aux verbes des autres conjugaisons dont le participe présent a une de ces deux terminaisons, tels sont *rire, croire, voir,* etc. Imparfait de l'indicatif : *nous riions, vous riiez; nous croyions, vous croyiez.* Présent du subjonctif : *que nous riions, que vous riiez; que nous croyions, que vous croyiez.*

137. — Les verbes terminés à l'infinitif par *éer,* comme *créer, agréer,* prennent deux *e* de suite au présent de l'indicatif, au futur absolu, au conditionnel présent, à l'impératif, au présent du subjonctif

et au participe passé masculin : *je crée, tu crées, je créerai, je créerais, crée,* etc. Au participe passé féminin, ils en prennent trois : *une proposition* AGRÉÉE. Ainsi se conjuguent :

Agréer, créer, récréer, suppléer.

SECONDE CONJUGAISON EN *IR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu fini, tu as eus fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.

FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi : *j'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Finis.
Finissons.
Finissez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finit.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finisent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent : *avertir, guérir, ensevelir, unir, ternir, embellir, adoucir, punir, enrichir,* etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

138. — Le verbe *bénir* a deux participes passés : *bénit, bénite,* qui signifie *consacré par une cérémonie religieuse : de l'eau* BÉNITE, *du pain* BÉNIT ; et *béni, bénie,* qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple* BÉNI *de Dieu, famille* BÉNIE *du ciel.*

139. — *Haïr* prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif : *je hais, tu hais, il hait;* et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais.*

140. — *Remarque.* Aux deux personnes plurielles du passé défini, *nous haïmes, vous haïtes,* et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït*, les deux points sur l'*i* remplacent l'accent circonflexe.

141. — Le verbe *fleurir,* employé au figuré, c'est-à-dire en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc., fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent.

L'empire des Assyriens FLORISSAIT *à cette époque ; alors les sciences* FLORISSANT *en Égypte.*

TROISIÈME CONJUGAISON EN *OIR.*

INDICATIF.

PRÉSENT.	IMPARFAIT.
Je reçois.	Je recevais.
Tu reçois.	Tu recevais.
Il reçoit.	Il recevait.
Nous recevons.	Nous recevions.
Vous recevez.	Vous receviez.
Ils reçoivent.	Ils recevaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi : *j'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Reçois.
Recevons.
Recevez.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent *apercevoir, concevoir, percevoir, devoir, redevoir,* etc.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

142. — Parmi les verbes de la troisième conjugaison, il n'y a que ceux qui sont terminés en *evoir* qui se conjuguent sur *recevoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *voir, mouvoir, savoir,* etc., se conjuguent irrégulièrement, ainsi qu'il sera indiqué page 50.

143.—*Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe masculin singulier: *dû, redû.*

QUATRIÈME CONJUGAISON EN *RE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
Tu rendais.
Il rendait.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi : *j'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Rends.
Rendons.
Rendez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent *attendre, entendre, suspendre, vendre, défendre, confondre, répandre, répondre, tondre, tordre*, etc.

OBSERVATION SUR QUELQUES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

144. — Parmi les verbes de cette conjugaison terminés en *dre*, il y en a qui, aux trois personnes du singulier, remplacent *ds*, *ds*, *d*, par *s*, *s*, *t* : *je joins*, *tu joins*, *il joint*. Ce sont ceux qui sont terminés à l'infinitif par *indre* ou par *soudre* comme *peindre*, *craindre*, *joindre*, *absoudre*, *résoudre*, etc. : *je peins*, *tu peins*, *il peint* ; *je crains*, *tu crains*, *il craint*.

VERBES

CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

145. — Pour familiariser les élèves avec la conjugaison des verbes, il est indispensable de les leur faire conjuguer interrogativement. Nous allons, à cet effet, donner un modèle des quatre conjugaisons présentées sous cette forme.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Finis-je ?	Reçois-je ?	»
Aimes-tu ?	Finis-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Finit-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Aimons-nous ?	Finissons-nous ?	Recevevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Finissez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Finissent-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Finissais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Finissais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Finissait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Finissions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Finissiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Finissaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Aimai-je ?	Finis-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Finis-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Finit-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Finîmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Finîtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous.
Aimèrent-ils ?	Finirent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je aimé ?	Ai-je fini ?	Ai-je reçu ?	Ai-je rendu ?
As-tu aimé ?	As-tu fini ?	As-tu reçu ?	As-tu rendu ?
A-t-il aimé ?	A-t-il fini ?	A-t-il reçu ?	A-t-il rendu ?
Avons-nous aimé ?	Avons-nous fini ?	Avons-nous reçu ?	Avons-nous rendu ?
Avez-vous aimé ?	Avez-vous fini ?	Avez-vous reçu ?	Avez-vous rendu ?
Ont-ils aimé ?	Ont-ils fini ?	Ont-ils reçu ?	Ont-ils rendu ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je aimé ?	Avais-je fini ?	Avais-je reçu ?	Avais-je rendu ?
Avais-tu aimé ?	Avais-tu fini ?	Avais-tu reçu ?	Avais-tu rendu ?
Avait-il aimé ?	Avait-il fini ?	Avait-il reçu ?	Avait-il rendu ?
Avions-nous aimé ?	Avions-nous fini ?	Avions-nous reçu ?	Avions-nous rendu ?
Aviez-vous aimé ?	Aviez-vous fini ?	Aviez-vous reçu ?	Aviez-vous rendu ?
Avaient-ils aimé ?	Avaient-ils fini ?	Avaient-ils reçu ?	Avaient-ils rendu ?

FUTUR.

Aimerai-je ?	Finirai-je ?	Recevrai-je ?	Rendrai-je ?
Aimeras-tu ?	Finiras-tu ?	Recevras-tu ?	Rendras-tu ?
Aimera-t-il ?	Finira-t-il ?	Recevra-t-il ?	Rendra-t-il ?
Aimerons-nous ?	Finirons-nous ?	Recevrons-nous ?	Rendrons-nous ?
Aimerez-vous ?	Finirez-vous ?	Recevrez-vous ?	Rendrez-vous ?
Aimeront-ils ?	Finiront-ils ?	Recevront-ils ?	Rendront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je aimé ?	Aurai-je fini ?	Aurai-je reçu ?	Aurai-je rendu ?
Auras-tu aimé ?	Auras-tu fini ?	Auras-tu reçu ?	Auras-tu rendu ?
Aura-t-il aimé ?	Aura-t-il fini ?	Aura-t-il reçu ?	Aura-t-il rendu ?
Aurons-nous aimé ?	Aurons-nous fini ?	Aurons-nous reçu ?	Aurons-nous rendu ?
Aurez-vous aimé ?	Aurez-vous fini ?	Aurez-vous reçu ?	Aurez-vous rendu ?
Auront-ils aimés ?	Auront-ils fini ?	Auront-ils reçu ?	Auront-ils rendu ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aimerais-je ?	Finirais-je ?	Recevrais-je ?	Rendrais-je ?
Aimerais-tu ?	Finirais-tu ?	Recevrais-tu ?	Rendrais-tu ?
Aimerait-il ?	Finirait-il ?	Recevrait-il ?	Rendrait-il ?
Aimerions-nous ?	Finirions-nous ?	Recevrions-nous ?	Rendrions-nous ?
Aimeriez-vous ?	Finiriez-vous ?	Recevriez-vous ?	Rendriez-vous ?
Aimeraient-ils ?	Finiraient-ils ?	Recevraient-ils ?	Rendraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je aimé ?	Aurais-je fini ?	Aurais-je reçu ?	Aurais-je rendu ?
Aurais-tu aimés ?	Aurais-tu fini ?	Aurais-tu reçu ?	Aurais-tu rendu ?
Aurait-il aimé ?	Aurait-il fini ?	Aurait-il reçu ?	Aurait-il rendu ?
Aurions-nous aimé ?	Aurions-nous fini ?	Aurions-nous reçu ?	Aurions-nous rendu ?
Auriez-vous aimé ?	Auriez-vous fini ?	Auriez-vous reçu ?	Auriez-vous rendu ?
Auraient-ils aimé ?	Auraient-ils fini ?	Auraient-ils reçu ?	Auraient-ils rendu ?

On dit aussi :

Eussé-je aimé ?	Eussé-je fini ?	Eussé-je reçu ?	Eussé-je rendu ?
Eusses-tu aimé ?	Eusses-tu fini ?	Eusses-tu reçu ?	Eusses-tu rendu ?
Eût-il aimé ?	Eût-il fini ?	Eût-il reçu ?	Eût il rendu ?
Eussions-nous aimé ?	Eussions-nous fini ?	Eussions-nous reçu ?	Eussions-nous rendu ?
Eussiez-vous aimé ?	Eussiez-vous fini ?	Eussiez-vous reçu ?	Eussiez-vous rendu ?
Eussent-ils aimé ?	Eussent-ils fini ?	Eussent-ils reçu ?	Eussent-ils rendu ?

On voit par le tableau qui précède :

146. — Qu'un certain nombre de temps ne s'emploient pas interrogativement ; ce sont : le *passé antérieur*, l'*impératif*, les *temps du subjonctif* et ceux de l'*infinitif*.

147. — Que le verbe *rendre* ne s'emploie pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l'indicatif; et il en est de même de tous les verbes qui, à ce temps et à cette personne, n'ont qu'une syllabe, quelle qu'en soit la conjugaison. Ainsi l'usage ne permet pas de dire : *prends-je? vends-je? tais-je? mens-je? sers-je?* etc. On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit: *est-ce que je prends? est-ce que je tais? est-ce que je mens?* Cependant l'usage autorise *fais-je? dis-je? dois-je? vois-je? ai-je? suis-je? vais-je?*

148. — Que l'on met un trait d'union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *finissais-je? rendis-je?* et un trait d'union entre l'auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé: *avait-il aimé? eurent-ils reçu?*

149. — Que, quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il, elle, on*, est précédé de la lettre euphonique *t* (*), qu'on met entre deux traits d'union: *aime-t-il? aima-t-elle? a-t-on aimé?*

150. — Que l'*e muet* qui termine le verbe se change en *é fermé* devant le pronom *je*: *aimé-je? eussé-je aimé?*

151. — Enfin, que lorsqu'on doute si l'on doit écrire *aimé-je?* ou *aimai-je?* qui tous les deux se prononcent absolument de même, il faut voir si, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient

---

(*) On appelle lettre *euphonique*, une lettre qu'on n'emploie que pour adoucir la prononciation. Tel est le *t* dans *parla-t-il*, et l'*e* dans *mangeons*.

j'aime ou *j'aimai.* Dans le premier cas, c'est le présent de l'indicatif, et il faut *aimé-je?* Dans le second cas, c'est le passé défini, et l'on doit écrire *aimai-je?* Exemples : *chanté-je maintenant?* c'est-à-dire, *est-ce que je chante maintenant?* c'est le présent de l'indicatif. *Chantai-je hier?* c'est-à-dire, *est-ce que je chantai hier?* c'est le passé défini. En opérant de cette manière, on voit qu'il n'est jamais permis d'écrire, *eussai-je? puissai-je? dussai-je?* puisque la conjugaison n'amène jamais : *j'eussai, je puissai, je dussai.* On doit écrire : *eussé-je? puissé-je? dussé-je?* à cause de *que j'eusse, que je puisse, que je dusse.*

DE LA FORMATION DES TEMPS.

152. — Nous avons dit, n° 125, qu'on divise les temps des verbes en temps *primitifs* et en temps *dérivés.*

153. — Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former tous les autres; ils sont au nombre de cinq :

Le *présent de l'infinitif;*
Le *participe présent;*
Le *participe passé;*
Le *présent de l'indicatif;*
Et *le passé défini.*

154. — Les temps dérivés sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

155. — L'INFINITIF forme deux temps :

1° Le *futur absolu,* par le changement de *r, re* ou *oir* en *rai : aimer, j'aimerai, rendre, je rendrai; recevoir, je recevrai.*

2° Le *conditionnel présent,* par le changement de *r,* ou *oir* en *rais : aimer, j'aimerais; rendre, je rendrais; recevoir, je recevrais.*

156. — Le PARTICIPE PRÉSENT forme trois temps :

1° Les trois personnes plurielles *du présent de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, en *ez*, et en *ent : donnant, nous donnons, vous donnez, ils donnent ; finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent ; rendant, nous rendons, vous rendez, ils rendent.*

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui, à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif, changent *evant* en *oivent : recevant, nous recevons, vous recevez, ils* REÇOIVENT.

2° L'*imparfait de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ais : donnant, je donnais; finissant, je finissais; rendant, je rendais; recevant, je recevais.*

3° Le *présent* du subjonctif, par le changement de *ant* en *e : aimant, que j'aime ; finissant, que je finisse ; rendant, que je rende.*

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui changent *evant* en *oive : apercevant, que j'aperçoive.*

157. — Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés par le moyen du verbe *avoir* ou du verbe *être : j'ai estimé, je suis estimé; tu avais puni, tu étais puni; il aurait aperçu, il aurait été aperçu.*

158. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF forme l'*impératif* par la suppression des pronoms sujets *tu, nous vous;* et, pour les verbes de la première conjugaison, par la suppression de l'*s* qui caractérise la seconde personne du singulier : *tu donnes, donne ; nous donnons, donnons; vous donnez, donnez ; — tu finis, finis; nous finissons, finissons; vous finissez, finissez; — tu reçois, reçois ; nous recevons, recevons; vous recevez, recevez.*

159. — LE PASSÉ DÉFINI forme l'*imparfait du subjonctif* par le changement de *ai* en *asse*, pour la première conjugaison, et par l'addition de *se*, pour

les trois autres : *je donnai, que je donnasse; je finis, que je finisse; je reçus, que je reçusse.*

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

160. — On appelle verbes *irréguliers* ceux dont les terminaisons des temps primitifs ou des temps dérivés ne sont pas en tout conformes à celles du verbe qui leur sert de modèle.

161. — Ainsi un verbe peut être irrégulier de deux manières : dans ses temps primitifs et dans ses temps dérivés. Par exemple, *bouillir* est irrégulier dans deux temps primitifs, parce qu'au participe présent il fait *bouillant*, au présent de l'indicatif, *je bous;* et non pas *bouillissant, je bouillis*, en prenant les terminaisons *issant, is*, qui sont celles de ces deux temps pour le verbe *finir*, modèle de la seconde conjugaison. *Envoyer*, au contraire, est irrégulier dans deux de ses temps dérivés; car, au lieu de faire, au futur et au conditionnel présent, *j'envoierai, j'envoierais*, en changeant, comme le verbe *aimer*, qui sert de modèle, *r* en *rai* et en *rais*, il fait *j'enverrai, j'enverrais.*

162. — Quelque irrégulier que soit un verbe, les irrégularités n'existent que dans les temps simples.

163. — On appelle verbes *défectifs*, ceux auxquels il manque certains temps, ou certaines personnes que l'usage n'admet pas ; tel est le verbe *choir*, qui ne s'emploie guère qu'à l'infinitif; tels sont aussi les verbes impersonnels, usités seulement à la troisième personne du singulier : *il importe, il importait, il importera, qu'il importe*, etc.

164. — Lorsqu'un temps primitif manque, tous les temps qui en dérivent manquent également. Ainsi, *absoudre*, n'ayant point de passé défini, n'a point d'imparfait du subjonctif. De même *braire*, n'ayant pour temps primitif que l'infinitif *braire*, et

le présent de l'indicatif, *il brait*, n'a ni imparfait de l'indicatif, ni présent du subjonctif, ni temps composés, enfin aucun des temps qui dérivent du *participe présent*, du *participe passé*, et du *passé défini*, les trois temps primitifs dont il est privé. Cette règle a cependant quelques exceptions; mais elles sont en bien petit nombre; elles seront indiquées dans les tableaux suivants.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
PREMIÈRE				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
SECONDE				
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je ments.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je Tressaillis.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement, sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

Présent de l'indicatif. Je vais, tu vas, il va, *nous allons*, *vous allez*, ils vont.— *Futur.* J'irai, tu iras, etc. — *Conditionnel.* J'irais, tu irais, etc. — *Impératif.* Va, *allons, allez.*— *Présent du subjonctif.* Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, *que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.*

Futur. J'enverrai, tu enverras, etc.— *Conditionnel.* J'enverrais, tu enverrais, etc.

CONJUGAISON.

Prés. de l'ind. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. — Futur. J'acquerrai, tu acquerras, etc. — *Cond.* J'acquerrais, tu acquerrais, etc.— *Prés. du subj.* Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, *que nous acquérions, que vous acquériez,* qu'ils acquièrent.

Futur. Je courrai, tu courras, etc.—*Cond.* Je courrais tu courrais, etc.

Futur. Je cueillerai, tu cueilleras, etc.— *Conditionnel.* Je cueillerais, tu cueillerais, etc.

Futur. Je mourrai, tu mourras, etc.— *Conditionnel.* Je mourrais, tu mourrais, etc.— *Présent du subjonctif.* Que je meure que tu meures, qu'il meure, *que nous mourions, que vous mouriez,* qu'ils meurent.

Présent de l'indicatif. Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.— *Futur.* Je tiendrai, tu tiendras, etc.— *Cond.* Je tiendrais, tu tiendrais, etc.— *Présent du subjonctif.* Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, *que nous tenions, que vous teniez,* qu'ils tiennent.

Futur. Je tressaillerai, etc. — *Conditionnel.* Je tressaillerais, etc.

Présent de l'indicatif. Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. — *Futur.* Je viendrai, tu viendras, etc. — *Cond.* Je viendrais, tu viendrais, etc.— *Prés. du subj.* Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, *que nous venions, que vous veniez,* qu'ils viennent.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
				TROISIÈME
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	J'échois.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux ou je puis.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

Futur. Je décherrai, tu décherras, etc.—*Conditionnel.* Je décherrais, tu décherrais, etc.

Fut. J'écherrai, tu écherras, etc.—*Cond.* J'écherrais, tu écherrais, etc.

Futur. Il faudra. — *Conditionnel.* Il faudrait. *Présent du subjonctif.* Qu'il faille (quoiqu'il n'y ait pas de participe présent).

Présent de l'indicatif. Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.—*Présent du subjonctif.* Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, *que nous mouvions, que vous mouviez,* qu'ils meuvent.

Prés. de l'ind. Je peux ou je puis, *tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez,* ils peuvent.—*Fut.* Je pourrai, tu pourras, etc.—*Cond.* Je pourrais, tu pourrais, etc.—*Prés. du sub.* Que je puisse, que tu puisses, etc.

Se conjugue en tout comme *valoir*, excepté au présent du subjonctif où il fait régulièrement, *que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.*

Prés. de l'ind. Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseient. — *Futur.* Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc. — On dit aussi : Je m'asseierai, tu t'asseiera, etc.— *Cond.* Je m'assiérais, tu t'assiérais, etc.— On dit aussi : je m'asseierais, etc.

Prés. de l'ind. Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. — *Imparfait de l'indicatif.* Je savais, tu savais, etc.— *Futur.* Je saurai, tu sauras, etc. — *Conditionnel.* Je saurais, tu saurais, etc. — *Impératif.* Sache, sachons, sachez.

Prés. de l'ind. Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.— *Fut.* Je vaudrai, tu vaudras, etc. — *Cond.* Je vaudrais, tu vaudrais, etc. — Point d'impératif.— *Prés. du sub.* Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille; *que nous valions, que vous valiez,* qu'ils vaillent.

Futur. Je verrai, tu verras, etc.— *Cond.* Je verrais, tu verrais, etc.

Prés. de l'ind. Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. —*Fut.* Je voudrai, tu voudras, etc. — *Cond.* Je voudrais, tu voudrais, etc.— Point d'impératif.— *Prés. du sub.* Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, *que nous voulions, que vous vouliez,* qu'ils veuillent.

TEMPS PRIMITIFS.

QUATRIÈME

PRÉSENT. de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
Absoudre.	Absolvant.	Absous (absoute au fém.)	Jabsous.	
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant.	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Éclore.		Éclos.	Il éclot.	
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résous, résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT DANS CERTAINES PERSONNES.

NOTA. *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

Présent de l'indicatif. Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.— *Présent du subjonctif.* Que je boive, que tu boives, qu'il boive, *que nous buvions, que vous buviez,* qu'ils boivent.

Bruire n'est usité qu'à l'infinitif, et aux troisièm. pers. de l'imparfait.

Présent de l'indicatif. Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, *ils disent.— Dédire, contredire, interdire, médire, prédire,* font: *vous dédisez, vous contredisez, vous médisez, vous prédisez.*— Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme *dire.*

Présent de l'indicatif. Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.—*Futur.* Je ferai, tu feras, etc.—*Cond.* Je ferais, tu ferais, etc. — *Prés. du sub.* Que je fasse, que tu fasses, etc.— *Contrefaire, défaire, refaire, surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même.

Présent de l'indicatif. Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. — *Prés. du subj.* Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, *que nous prenions, que vous preniez,* qu'ils prennent.

Présent de l'indicatif. Je vaincs, tu vaincs, il vainc, *nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.*

165. — Les composés des verbes irréguliers contenus dans les trois tableaux qui précèdent, suivent la conjugaison de leurs simples. Ainsi, *renvoyer, repartir, convaincre, promettre*, etc., se conjuguent absolument comme *envoyer, partir, vaincre, mettre.*

166. — A l'aide de ces tableaux et des règles que nous avons données, page 46, sur la formation des temps, il n'est point de verbes français qu'on ne puisse conjuguer avec facilité.

OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DES QUATRE CONJUGAISONS.

167. — Les trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps, sont terminées par *s, s, t : j'écris, je vis, tu reçois, tu donnais, il parlait, il finirait.*

Exceptions.

168. — 1° *E, es, e,* terminent les trois personnes singulières du *présent de l'indicatif* des verbes en *er,* et en *ueillir, frir, ouvrir : j'aime, tu cueilles, il offre, il couvre.* — Du *présent du subjonctif* de tous les verbes : *que je rende, que tu donnes, qu'il fasse.* Cependant le verbe *être* fait que je *sois,* que tu *sois,* qu'il *soit,* et le verbe *avoir* qu'il *ait.* — *E, es,* terminent aussi la première et la deuxième personne singulière de l'*imparfait du subjonctif* de tous les verbes : *que je fisse, que tu donnasses.*

169. — 2° La première, la seconde et la troisième personne du singulier du *passé défini* de la première conjugaison et du *futur simple* des quatre conjugaisons, sont terminées par *ai, as, a : j'aimai, tu aimas, il aima ; je finirai, tu finiras, il finira.*

170. — 3° Les verbes *pouvoir, vouloir, valoir*

et les dérivés, à la première et à la seconde personne singulière du *présent de l'indicatif*, changent *s* en *x* : *je peux, je veux, tu peux, tu veux.*

171. — La première personne plurielle de tous les verbes prend une *s* : *nous aimons, nous finissons, nous vendons,* etc.

172. — La deuxième personne plurielle de tous les verbes prend un *z* ; *vous donnez, vous finissez, vous recevez,* etc. Excepté lorsque la dernière syllabe est muette, alors *s* remplace *z* : *vous dites, vous faites.*

173. — La troisième personne plurielle de tous les verbes est en *ent* : *ils pensent, ils écrivaient, ils vécurent.* Excepté pourtant au *futur* : *ils parleront, ils recevront;* et au *présent de l'indicatif* de quelques verbes irréguliers qui prennent *ont* : *ils ont, ils sont, ils font, ils vont,* etc.

174. — La première et la deuxième personne plurielle du *passé défini* prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe : *nous eûmes, nous chantâmes, vous reçûtes, vous prîtes.*

175. — L'*imparfait du subjonctif* prend *ss* dans toute son étendue : *que je parlasse, que tu tinsses, que nous pussions,* etc. Excepté la troisième personne du singulier, qui se termine par un *t*, et prend un accent circonflexe sur la dernière voyelle ; *qu'il doutât, qu'il vînt.*

176. — *Remarque.* Lorsque l'on doute entre le passé défini, il *chanta*, il *fut*, il *eut*, et l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât, qu'il fût, qu'il eût*, il faut voir si le sens permet de dire au pluriel : *nous chantâmes, nous fûmes, nous eûmes*, ou *nous chantassions, nous fussions, nous eussions ;* dans le premier cas, c'est le passé défini, et dans le second cas, l'imparfait du subjonctif. Ainsi l'on écrira avec le passé défini : *il réclama votre appui*, parce qu'on peut dire au pluriel : *nous réclamâmes* ; mais on écrira avec l'imparfait du subjonctif : *permettriez-vous qu'il réclamât votre appui*, attendu qu'on dirait au pluriel : *permettriez-vous que nous réclamassions.*

177. — La seconde personne singulière de l'*impératif*, excepté pour les quatre verbes irréguliers *aller, avoir, être, savoir*, est toujours semblable à la première du présent de l'indicatif : *donne* (je donne), *finis* (je finis), *reçois* (je reçois). Ainsi on dira *travaille, cueille*, et non pas *travailles, cueilles;* à moins pourtant que la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet, ne soit suivi de *y* ou du pronom *en* : *travailles-y, donnes-en*. On écrit aussi *vas-y, vas-en chercher*, et sans *s : va chez lui, va chercher ton frère*, l'impératif *va* n'étant suivi ni de *y* ni du pronom *en*.

178. — Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* avant *rai, ras, ra*, etc., *rais, rais, rait*, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *je prierai, tu prieras, il étudiera ; je prierais, tu prierais, il étudierait*. Excepté *cueillir* et ses dérivés; *je cueillerai, je cueillerais, nous accueillerons, vous recueillerez*. Ainsi, on n'écrira pas : *je venderai, tu réponderas*, mais *je vendrai, tu répondras, vendre* et *répondre* n'étant pas de la première conjugaison.

CONJUGAISON

DES VERBES PASSIFS.

179. — Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes *passifs ;* elle se compose de l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et du participe passé du verbe actif que l'on veut conjuguer passivement.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	aimé *ou* aimée.	Nous sommes Vous êtes Ils *ou* elles sont	aimés *ou* aimées

IMPARFAIT.

J'étais Tu étais Il *ou* elle était	aimé *ou* aimée.
Nous étions Vous étiez Ils *ou* elles étaient	aimés *ou* aimées.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus Tu fus Il *ou* elle fut	aimé *ou* aimée.
Nous fûmes Vous fûtes Ils *ou* elles furent	aimés *ou* aimées.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été Tu as été Il *ou* elle a été	aimé *ou* aimée.
Nous avons été Vous avez été Ils *ou* elles ont été	aimés *ou* aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été Tu eus été Il *ou* elle eut été.	aimé *ou* aimée.
Nous eûmes été Vous eûtes été. Ils *ou* elles eurent été	aimés *ou* aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été Tu avais été Il *ou* elle avait été	aimé *ou* aimée.
Nous avions été Vous aviez été Ils *ou* elles avaient été	aimés *ou* aimées.

FUTUR.

Je serai Tu seras Il *ou* elle sera	aimé *ou* aimée.
Nous serons Vous serez Ils *ou* elles seront	aimés *ou* aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été Tu auras été Il *ou* elle aura été	aimé *ou* aimée.
Nous aurons été Vous aurez été Ils *ou* elles auront été	aimés *ou* aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais Tu serais Il *ou* elle serait	aimé *ou* aimée.
Nous serions Vous seriez Ils *ou* elles seraient	aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

J'aurais été Tu aurais été Il *ou* elle aurait été	aimé *ou* aimée.
Nous aurions été Vous auriez été Ils *ou* elles auraient été	aimés *ou* aimées.

On dit aussi :

J'eusse été *Tu eusses été* *Il* ou *elle eût été*	*aimé* ou *aimée.*

Nous eussions été
Vous eussiez été
Ils ou *elles eussent été* } *aimés* ou *aimées.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Sois } aimé *ou* aimée.

Soyons
Soyez } aimés *ou* aimées

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois
Que tu sois
Qu'il *ou* qu'elle soit } aimé *ou* aimée.

Que nous soyons
Que vous soyez
Qu'ils *ou* qu'elles soient } aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût } aimé *ou* aimée.

Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles fussent } aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été
Que tu aies été
Qu'il *ou* qu'elle ait été } aimé *ou* aimée.

Que nous ayons été
Que vous ayez été
Qu'ils *ou* qu'elles aient été } aimés *ou* aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été
Que tu eusses été
Qu'il *ou* qu'elle eût été } aimé *ou* aimée.

Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été } aimés *ou* aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimée.

CONJUGAISON

DES VERBES NEUTRES.

180. — Les temps simples des verbes *neutres* sont en tout conformes aux modèles des quatre conjugaisons que nous avons donnés (page 30 et suivantes).

181. — Il en est de même de leurs temps composés qui prennent *avoir*. Ainsi *régner* et *bondir* se conjuguent absolument sur *aimer* et sur *finir*.

182. — A l'égard des temps composés des verbes neutres qui prennent *être*, ils s'écartent de ces modèles, en ce qu'ils remplacent les temps de l'auxiliaire *avoir* par les temps correspondants de l'auxiliaire *être*. Ainsi *j'ai, j'avais, j'aurai ; etc.*, se remplacent, dans ces verbes, par *je suis, j'étais, je serai*, etc. Nous allons, au surplus, donner la conjugaison du verbe neutre *partir*, qui forme ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *être*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je pars.
Tu pars.
Il *ou* elle part.
Nous partons.
Vous partez.
Ils *ou* elles partent.

IMPARFAIT.

Je partais.
Tu partais.
Il *ou* elle partait.
Nous partions.
Vous partiez.
Ils *ou* elles partaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je partis.
Tu partis.
Il *ou* elle partit.
Nous partîmes.
Vous partîtes.
Ils *ou* elles partirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis / Tu es / Il *ou* elle est { parti *ou* partie.
Nous sommes / Vous êtes / Ils *ou* elles sont { partis *ou* parties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus
Tu fus
Il *ou* elle fut
} parti *ou* partie.

Nous fûmes
Vous fûtes
Ils *ou* elles furent
} partis *ou* parties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais
Tu étais
Il *ou* elle était
} parti *ou* partie.

Nous étions
Vous étiez
Ils *ou* elles étaient
} partis *ou* parties.

FUTUR.

Je partirai.
Tu partiras.
Il *ou* elle partira.
Nous partirons.
Vous partirez.
Ils *ou* elles partiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai
Tu seras
Il *ou* elle sera
} parti *ou* partie.

Nous serons
Vous serez
Ils *ou* elles seront
} partis *ou* parties.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je partirais.
Tu partirais.
Il *ou* elle partirait.
Nous partirions.
Vous partiriez.
Ils *ou* elles partiraient.

PASSÉ.

Je serais
Tu serais
Il *ou* elle serait
} parti *ou* partie.

Nous serions
Vous seriez
Ils *ou* elles seraient
} partis *ou* parties.

On dit aussi :

Je fusse
Tu fusses
Il ou *elle fût*
} *parti* ou *partie.*

Nous fussions
Vous fussiez
Ils ou *elles fussent*
} *partis* ou *parties.*

IMPÉRATIF.

Point de 1re personne du singulier de 3e pour les 2 nombres.

Pars.
Partons.
Partez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je parte.
Que tu partes.
Qu'il *ou* qu'elle parte.
Que nous partions.
Que vous partiez.
Qu'ils *ou* qu'elles partent.

IMPARFAIT.

Que je partisse.
Que tu partisses.
Qu'il *ou* qu'elle partît.
Que nous partissions.
Que vous partissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles partissent.

PASSÉ.

Que je sois
Que tu sois
Qu'il *ou* qu'elle soit } parti *ou* partie.

Que nous soyons
Que vous soyez
Qu'ils *ou* qu'elles soient } partis *ou* parties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût } parti *ou* partie

Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles fussent } partis *ou* parties.

INFINITIF

PRÉSENT.

Partir.

PASSÉ.

Être parti *ou* partie.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partie; étant parti *ou* partie.

CONJUGAISON

DES VERBES PRONOMINAUX.

183. — Les verbes *pronominaux* n'ont pas non plus de conjugaison qui leur soit particulière.

184. — Dans leurs temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent. Dans leurs temps composés, ils empruntent l'auxiliaire *être*, et prennent pour modèle le verbe *partir*.

185. — Pour éviter, au surplus, toute difficulté, nous allons conjuguer le verbe pronominal se *flatter*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me flatte.
Tu te flattes,
Il *ou* elle se flatte.
Nous nous flattons.
Vous vous flattez.
Ils *ou* elles se flattent.

IMPARFAIT.

Je me flattais.
Tu te flattais.
Il *ou* elle se flattait.
Nous nous flattions.
Vous vous flattiez.
Ils *ou* elles se flattaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me flattai.
Tu te flattas.
Il *ou* elle se flatta.
Nous nous flattâmes.
Vous vous flattâtes.
Ils *ou* elles se flattèrent.

PASSÉ INDÉFINI

Je me suis / Tu t'es / Il *ou* elle s'est — flatté *ou* flattée.
Nous nous sommes / Vous vous êtes / Ils *ou* elles se sont — flattés *ou* flattées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus / Tu te fus / Il *ou* elle se fut — flatté *ou* flattée.
Nous nous fûmes / Vous vous fûtes / Ils *ou* elles se furent — flattés *ou* flattées.

PLUS-QUE-PARFAIT

Je m'étais / Tu t'étais / Il *ou* elle s'était — flatté *ou* flattée.
Nous nous étions / Vous vous étiez / Ils *ou* elle s'étaient — flattés *ou* flattées.

FUTUR

Je me flatterai.
Tu te flatteras.
Il *ou* elle se flattera.
Nous nous flatterons.
Vous vous flatterez.
Ils *ou* elles se flatteront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai / Tu te seras / Il *ou* elle se sera — flatté *ou* flattée.
Nous nous serons / Vous vous serez / Ils *ou* elles se seront — flattés *ou* flattées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me flatterais.
Tu te flatterais.
Il *ou* elle se flatterait.
Nous nous flatterions.
Vous vous flatteriez.
Ils *ou* elles se flatteraient.

PASSÉ.

Je me serais / Tu te serais / Il *ou* elle se serait — flatté *ou* flattée.
Nous nous serions / Vous vous seriez / Ils *ou* elles se seraient — flattés *ou* flattées.

On dit aussi :

Je me fusse / Tu te fusses / Il ou *elle se fût* — *flatté* ou *flattée.*
Nous nous fussions / Vous vous fussiez / Ils ou *elles se fussent* — *flattés* ou *flattées.*

IMPÉRATIF.

Point de 1ere personne du sing. ni de 3e pour les 2 nombres.

Flatte-toi.

Flattons-nous.
Flattez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me flatte.
Que tu te flattes.
Qu'il *ou* qu'elle se flatte.
Que nous nous flattions.
Que vous vous flattiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se flattent.

IMPARFAIT.

Que je me flattasse.
Que tu te flattasses.
Qu'il *ou* qu'elle se flattât.
Que nous nous flattassions.
Que vous vous flattassiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se flattassent.

PASSÉ.

Que je me sois
Que tu te sois
Qu'il *ou* qu'elle se soit } flatté *ou* flattée.

Que nous nous soyons
Que vous vous soyez
Qu'ils *ou* qu'elles se soient } flattés *ou* flattées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse
Que tu te fusses
Qu'il *ou* qu'elle se fût } flatté *ou* flattée.

Que nous nous fussions
Que vous vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles se fussent } flattés *ou* flattées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se flatter.

PASSÉ.

S'être flatté *ou* flattée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se flattant.

PASSÉ.

S'étant flatté *ou* flattée.

Conjuguez de même *s'estimer, s'écrier, s'apitoyer, se repentir, se plaindre, se résoudre.*

CONJUGAISON

DU VERBE IMPERSONNEL.

186. — Les verbes *impersonnels* se conjuguent

selon les inflexions qu'exige la conjugaison à laquelle ils appartiennent : ainsi *il résulte* se conjugue sur *aimer*, et *il convient* sur *finir*.

VERBE IMPERSONNEL *FALLOIR*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE.

PASSÉ.

Ayant fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

187. — Le *participe* est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime : *un homme aimant Dieu, des enfants ayant aimé l'étude;* et de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *un homme aimant, des enfants aimés.*

188. — Il y a deux sortes de participes ; le participe *présent,* et le participe *passé.*

189. — Le participe *présent* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action faite par ce mot; il est terminé en *ant,* et est toujours invariable : *une femme* LISANT, *des hommes* LISANT.

190. — Il est nommé *présent,* parce qu'il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque : AIMANT *la poésie,* JE LIS, JE LUS, JE LIRAI *Racine et Boileau.*

191. — Le participe *passé* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot; il a diverses terminaisons, et est susceptible de prendre l'accord : *une lettre* LUE, *des lettres* LUES, *des enfants* CHÉRIS, *des femmes* ESTIMÉES.

192. — Il est nommé *passé,* parce que, joint au verbe *avoir,* il exprime toujours un temps passé : *j'ai* AIMÉ, *j'avais* AIMÉ, *j'aurais* AIMÉ, *que j'eusse* AIMÉ, etc.

DES MOTS INVARIABLES.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

193. — L'*adverbe* est un mot invariable qui mo-

difie ou un verbe : *il parle* ÉLOQUEMMENT, ou un adjectif : *il est* TRÈS-*éloquent;* ou un autre adverbe : *il parle* BIEN *éloquemment.* Son nom d'*adverbe* lui vient de ce qu'il accompagne le plus souvent un verbe.

194. — L'adverbe n'a jamais de régime, parce qu'il renferme son régime en lui-même. En effet, *vivre* TRANQUILLEMENT, *marcher* LENTEMENT, *être* TROP *riche*, sont la même chose que *vivre* AVEC TRANQUILLITÉ, *marcher* AVEC LENTEUR, *être riche* AVEC EXCÈS. Il faut en excepter quelques adverbes, qui, comme *conformément, antérieurement*, etc., conservent le régime de l'adjectif dont ils sont formés : CONFORMÉMENT *à la loi,* ANTÉRIEUREMENT *au déluge.*

195. — Certains adjectifs s'emploient quelquefois comme adverbes, c'est lorsqu'ils modifient un verbe; tels sont *ferme, haut, soudain,* etc., dans frapper *ferme,* parler *haut,* sortir *soudain;* c'est-à-dire, frapper *fermement,* parler *hautement,* sortir *soudainement.*

Liste des adverbes les plus usités.

196. — *Ailleurs, alentour, alors, assez, aujourd'hui, auparavant, auprès, aussi, aussitôt, autant, autrefois, autrement, beaucoup, bien, bientôt, combien, davantage, dedans, dehors, déjà, demain, désormais, dessous, dessus, ensemble, ensuite, fort, guère, ici, jadis, jamais, là, loin, maintenant, même, mieux, moins, ne, où, partout, pas, peu, plus, plutôt, presque, soudain, souvent, tant, tantôt, toujours, très, trop.*

197.—*Remarque.* Il ne faut pas confondre l'adverbe *y* avec le pronom personnel *y* : l'adverbe signifie *là* : *j'y vais, j'y suis, je m'y plais* ; le pronom personnel a le sens de *à lui, à elle, à cela* : *j'y pense, j'y travaille.*

198. — Un assemblage de mots qui servent à qualifier, ou un verbe, ou un adjectif, ou un ad-

verbe, se nomment *locution adverbiale;* tels sont : *long-temps, sans cesse, à dessein, en général, en arrière, au hasard, de nouveau,* etc.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

199. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots ont entre eux. Entre ces mots *je vais* et *l'eau;* il peut y avoir un grand nombre de rapports, comme un rapport de tendance : *je vais vers l'eau ;* de supériorité : *je vais sur l'eau;* d'opposition : *je vais contre l'eau*, etc., *vers, sur, contre,* expriment ces rapports, et ces mots sont des *prépositions.*

200. — Les prépositions n'ont par elles-mêmes qu'un sens incomplet; le mot qui en complète la signification est le régime de la préposition; ainsi dans *aller à Rome, parler de ses amis, travailler pour eux,* les mots *Rome, ses amis, eux,* sont les régimes des prépositions *à, de, pour.* La préposition avec son régime, forme ce qu'on appelle un *régime indirect.*

201. — *Liste des prépositions les plus usitées.*

A, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis.

202. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en* : EN, préposition, a toujours un régime : EN *France,* EN *ami,* EN *vous ;* EN, pronom, n'a jamais de régime, et signifie *de lui, d'elle, de cela* : *nous* EN *parlons, vous vous* EN *contentez.*

203. — Un assemblage de mots qui font l'office d'une préposition, se nomment *locution préposi-*

tive; tels sont : *à l'égard de, en faveur de, à la réserve de, quant à, jusqu'à,* etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

204. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier un membre de phrase à un autre membre de phrase. Quand je dis : *travaillons,—nous voulons acquérir des talents, — le temps s'enfuit, — persuadons-nous bien, — il ne revient plus,* voilà cinq membres de phrase qui n'ont entre eux, pour ainsi dire, aucune espèce de relation, et qui forment comme cinq phrases indépendantes les unes des autres. Pour les joindre ensemble, et n'en former qu'une seule phrase, il suffit d'employer certains mots, comme *si, car, et, que,* etc., *travaillons,* si *nous voulons acquérir des talents,* CAR *le temps s'enfuit,* ET *persuadons-nous bien* QU'*il ne revient plus;* et ces mots *si, car, et, que,* sont des conjonctions.

205.—*Remarque.* Par inversion ou par ellipse, la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase ou entre deux mots :

Quand on connaît sa faute, on manque doublement.

Il est savant *et* modeste.

Dans la première phrase il y a inversion, c'est-à-dire renversement dans l'ordre des mots ; l'ordre direct est : *on manque doublement,* QUAND *on connaît sa faute.* Dans la seconde phrase, il y a ellipse, c'est-à-dire omission de mots ; la construction pleine est : *il est savant* ET *il est modeste.* En faisant disparaître l'inversion et l'ellipse, on voit que les conjonctions *quand, et* unissent réellement un membre de phrase à un autre membre de phrase.

206. — *Liste des conjonctions les plus usitées.*

Ainsi, car, cependant, comme, donc, enfin, et, lorsque, mais, néanmoins, ni, or, pourtant, quand, quoique, si, sinon.

207. — Un assemblage de mots dont la fonction est d'unir les membres de phrase, se nomment *locution conjonctive;* tels sont : *au reste, au surplus, par conséquent, ainsi, que, tandis que, à moins que,* etc.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

208. — *L'interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer les affections vives et subites de l'ame.

209. — Les principales interjections sont :

Ha! pour marquer la surprise.
Ah! aie! hélas! pour marquer la douleur.
Oh, ah, pour marquer l'admiration.
Fi! pour marquer l'aversion.
Paix! chut! pour imposer silence.
Holà! pour appeler.
Hé bien! pour interroger.

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

210. — L'ORTHOGRAPHE est l'art d'être correct dans l'emploi des *caractères* et des *signes orthographiques* d'une langue.

211. — Les *caractères* sont les lettres de l'alphabet; les *signes orthographiques* sont les *accents, l'apostrophe,* la *cédille,* le *tréma,* le *trait-d'union* et la *parenthèse.*

DE L'EMPLOI DES CARACTÈRES OU LETTRES.

212. — Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par la dérivation.

Ainsi les consonnes *c, d, g, l, m, n, p, r, s, t,* terminent les mots :

Accroc,		*Accrocher.*
Estomac,		*Stomacal.*
Bord,		*Border.*
Bond,		*Bondir.*
Sang,		*Sanguin.*
Rang,		*Ranger.*
Fusil,		*Fusiller.*
Persil,		*Persillé.*
Faim,		*Famine.*
Bon,		*Bonne.*
Musulman,	A cause	*Musulmane.*
Brun,	des dérivés,	*Brune.*
Drap,		*Draperie.*
Champ,		*Champêtre.*
Galop,		*Galoper.*
Berger,		*Bergère.*
Dispos,		*Disposer.*
Amas,		*Amasser.*
Diffus,		*Diffuse.*
Sot,		*Sotte.*
Avocat,		*Avocate.*
Prompt,		*Prompte.*

Cette règle s'applique à un nombre immense de mots (*).

(*) On pense bien qu'une règle d'une application si étendue doit être sujette à des exceptions. Comme elles sont nombreuses, et difficiles à confier à la mémoire, nous allons en faire l'objet d'une note; laissant aux maîtres, le soin de décider si ces exceptions doivent être apprises par leurs éleves.

Mots principaux sans dérivés, terminés par

C.

Cotignac, cric.

D.

Épinard, brouillard, vieillard, plafond, nord, nœud.

G.

Étang, doigt, vingt.

S.

Appas, frimas, chasselas, repas, verglas, fatras, galimatias, lilas, platras, taffetas. — Dais, jais, harnais, frais, ma-

213. — Les mots dérivés conservent la même orthographe que leurs primitifs, dans les syllabes qui ont le même son.

*Innoc*ENT, *innoc*ENce, *obond*ANT, *abond*ANce.

214. — AIE, IE, UE, EUE, OIE, OUE, ÉE terminent les substantifs féminins : *plaie, taie, jalousie, vie, statue, vue, queue, joie, soie, joue, roue, pensée, matinée.*

Excepté :

215. — 1° *Paix, brebis, perdrix, fourmi,* la *merci, nuit,* une *souris, bru, glu, vertu,* une *tribu, croix, voix, noix, poix,* la *loi,* une *fois,* et les substantifs en *tié* et en *té : pitié, charité;* à moins que ce ne soient des participes employés substantivement : une *dictée,* une *portée;* ou des substantifs exprimant une idée de capacité, comme *assiettée, charretée, hottée,* etc. 2° *Amphibie, génie, impie, incendie, parapluie; — apogée, caducée, coryphée, lycée, mausolée, musée, périgée, pygmée, trophée,* qui sont du genre masculin.

216. — AT termine les noms de dignité et de

---

rais, laquais, relais. — Mets, legs, décès, congrès, abcès. — Parvis, radis, ris. — Carquois, une fois, minois, mois, poids (pesanteur), *pois,* (légume). — *Fonds* (de terre), *remords, le corps, un mors* (frein,) *le cours* et les composés, comme *concours, discours,* etc. *Toujours, velours. — Chaos, héros. — Jus, pus.*

T.

Rempart, état, potentat. — Intérêt, bosquet, filet, cabinet. — Acabit, appétit bandit, circuit, conflit, délit, répit. — Détroit, endroit, surcroit. — Canot, chariot, dépôt entrepôt, impôt, pavot, effort, port (de mer) *renfort, ressort. — Artichaut, défaut, héraut* (d'armes).

X.

Choix, croix, noix, poix, voix, crucifix, perdrix, faux, la chaux, un faix, flux, reflux, courroux, toux.

Z.

Nez, rez-de-chaussée, riz (légume).

profession : *potentat, consulat, avocat,* et un grand nombre de mots où *at* est ajouté à un mot français : *orgeat* (orge), *résultat* (il résulte), *forçat* (force).

217. — AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs formés d'un mot plus court : *actionnaire, munitionnaire, propriétaire,* formés de *action, munition, propriété.*

218. — IÈRE termine les substantifs féminins : *lumière, prière,* excepté une *pierre.*

IAIRE termine les substantifs masculins : *bréviaire, plagiaire,* excepté *lierre, cimetière.*

219. — AIT termine *lait, souhait, fait, trait,* et les composés de ces deux derniers : *forfait, portrait, attrait.*

Tous les autres mots où la dérivation amène un *t* s'écrivent par *et* : *complet* (complète), *collet* (colleter).

220. — ER termine les mots masculins où *e* final est précédé de *i, y, ill, g, ch* : *acier, noyer* (arbre), *oreiller, verger, clocher.*

Excepté : *pied, congé, clergé, duché, évêché, âgé.*

221. — IS termine les substantifs formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *is* : *gâchis* (gâchant), *coloris* (colorant).

222. — AU final a lieu après une voyelle : *gruau, fléau.* Excepté *duo, trio, cacao.*

223. — EAU termine les substantifs et les adjectifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel).

224. — Le son *in,* au commencement d'un mot, se rend par *in* ou *im* : *industrie, impôt;* excepté *ainsi.*

225. — EINDRE termine tous les verbes ainsi prononcés à l'infinitif : *feindre, teindre.* Excepté *contraindre, craindre, plaindre.* — *Vaincre* prend aussi *ain.*

226. — EN et EM règnent au commencement des

verbes : *entrer*, *enraciner*, *emporter*. Excepté *ancrer*, *antidater*, *anticiper*, *ambitionner*, *amplifier*, *amputer*.

227. — EN, dans le corps des mots, s'emploie, 1° dans les substantifs dont la finale se prononce *ention* : *mention*, *ascension*.

2° Dans les verbes en *endre*, *tendre*, *vendre*. Excepté *répandre*.

228. — AN a lieu, dans le corps des mots, avant *g* : *échange*, *mélange*, *louange*, et avant et après *ch* : *chanter*, *méchant*, *branche*, *tranche*. Excepté *venger*, *pencher*, et les dérivés.

229. — ANCE termine les substantifs formés d'un participe présent : *abondance*, *subsistance*, *naissance*, formés des participes présents *abondant*, *subsistant*, *naissant*. Excepté *déférence*, *existence*, *préférence*, *semence*, *sentence*, etc.

ENCE termine les substantifs non formés d'un participe présent : *conscience*, *urgence*. Excepté *aisance*, *balance*, *circonstance*, *distance*, *élégance*, *enfance*, *nuance*, *puissance*, etc.

230. — ANSE termine *danse*, *transe*, il *panse* une plaie.

ENSE termine *défense*, *offense*, *récompense*, *immense*, il *pense*, et les dérivés de ce dernier.

231. — On écrit par SION les mots où cette finale est précédée de *l* ou de *r* : *expulsion*, *aversion*. Excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

Par SSION, les mots terminés par ESSION, MISSION, CUSSION : *procession*, *admission*, *discussion*.

Par XION : *connexion*, *complexion*, *flexion*, *réflexion*, *fluxion*.

Par TION, tous les autres mots *nation*, *potion*. Excepté, *ascension*, *dimension*, *extension*, *pension*, *suspension*, *appréhension*, *passion*, *suspicion*.

232. — MENT termine tous les substantifs formés d'un verbe ; ainsi *bâtiment*, *affranchissement* *logement*, s'écrivent par *ment*, à cause des verbes *bâtir*, *affranchir*, *loger*. Excepté *calmant*.

233. — EUR termine tous les substantifs qui ont cette finale, soit masculins, soit féminins : *bonheur, fleur*. Excepté *heure, beurre, demeure.*

234. — IRE termine les verbes dont le participe présent est en *vant*, ou en *sant*, prononcé *zant* : *écrire* (écrivant), *lire* (lisant); excepté *servir.*

IR termine les autres verbes : *unir, partir.* Excepté *bruire, frire, maudire, rire.*

235. — OUR règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour* un *contour;* excepté *bravoure, bourre.*

236. — OIR termine, 1° les verbes *devoir, concevoir;* excepté *boire, croire;* 2° tous les substantifs masculins formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *oir : abreuvoir* (abreuvant), *rasoir* (rasant).

OIRE est la finale des autres mots : *ivoire, réfectoire, armoire, obligatoire.* Excepté *espoir, dortoir, soir et noir.*

237. ATTE } règnent dans { *chatte*, *datte* (fruit); *latte*, *natte*, *patte*, il *flatte*, il *gratte*.
être *quitte*, il *quitte*, il *acquitte*.
goutte (liquide, maladie).
butte, *hutte*, *lutte*.

Le reste s'écrit par *ate, ite, oute, ute: pirate, hypocrite, route, culbute.*

238. — J précède *a, o, u : jaloux, jour, juge.* Excepté *geai* (oiseau), *geôle.*

G précède *i, e : gibier, bougie, gerbe, gêner, forge;* excepté *je, jeune, jeûne, jeudi, jeu, jeter, majeur, majesté*, et les dérivés.

239. — Au lieu de *n* on emploie *m* devant *b, p, m : tomber, emporter, emmener.*

240. — Les verbes en *quer* conservent le *qu* dans toute la conjugaison : *fabriquer, nous fabriquons, fabriquant, fabriqué.* Hors de la conjugaison, on change *qu* en *c : fabrication, dislocation, suffocation, communicable*, un *fabricant*, des emplois *vacants*, etc. Excepté *attaquable, cro-*

quant, immanquable, marquant, remarquable.

241. — Les dérivés formés d'un primitif terminé par une consonne, comme *don, amas, fer, regret, trot,* etc., doublent ordinairement cette consonne : *donner, amasser, ferrer, regretter, trotter.*

242. — B, D, G, se doublent seulement dans *abbaye, abbé, rabbin, sabbat ; — addition, reddition ; — agglomérer, aggraver, suggérer,* et les dérivés.

243. — Les autres consonnes se doublent dans les mots qui commencent par

AC : *accourir.*	Excepté : *acabit, académie, acariâtre.*
OC : *occasion.*	
AF : *affermir.*	Excepté : *afin, Afrique.*
EF : *effort.*	
OF : *offrir.*	
SUF : *suffrage.*	
AL : *allumer.*	Excepté : *alarme, aliéner, aligner, aliment, alité, alerte, alène, alentours, aliquote, alouette, alourdir.*
IL : *illusion.*	Excepté : *île.*
COL : *collége.*	Excepté : *colère, colifichet, colombe, colonel, colon, colonne, colorer.*
COM : *commerce.*	Excepté : *comédie, comestible, comète, comique.*
IM : *immortel.*	Excepté : *image, imiter.*
AP : *apporter.*	Excepté : *apaiser, apetisser, apercevoir, apitoyer, aplanir, aplatir, aplomb, apologie, apologue, apostrophe, apôtre, âpre.*
OPPO : *opposition.*	
OPPR : *oppression.*	
SUP : *supplice.*	Excepté : *superbe, supérieur, superstition, suprême.*

AR : *arriver.*	Excepté : *araignée, arête, arène, aride, ariette.*
COR ; *corriger.*	Excepté : *corail, coriace.*
IR : *irréfléchi.*	Excepté : *irascible, ironie.*
AT : *attention.*	Excepté : *atelier, atroce, atome.*

244. — La consonne *r* se double aussi au futur et au conditionnel présent des verbes *courir, mourir, pouvoir, envoyer, voir, quérir,* et de leurs composés, *je courrai, j'accourrai, nous mourrons, vous enverriez,* etc.

245. — Au lieu de doubler la consonne *q*, on la fait précéder de *c*, ce qui a lieu dans *acquit, acquitter, acquiescer, acquérir.*

246. — On ne double pas la consonne :

1° Après un *e* muet : *teNir, reJeter, reNouveLa;*

2° Après une voyelle surmontée d'un accent : *mêMe, gâTer, épîTre;*

3° Après un son nasal : *enFanter, bonTé;*

4° Entre deux sons semblables : *maLade, iMiter, soNore;*

5° Après un son exprimé par plusieurs voyelles, comme *ai, ou, ui,* etc. : *plaire, voûte, tuile;* excepté *baisser, beurre, bourre, bourreau, bourrique, caisse, courroux, fourrer, goutte, houppe, houppelande, laisser, nourrir, souffler, souffrir,* et les dérivés.

Emploi des majuscules.

247. — Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre, chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'hommes, tels que *Pierre, Antoine, Cicéron, Racine;* tous ceux de lieux, tels que l'*Europe*, la *France*, la *Normandie, Paris, Lyon;* tous ceux de peuples, tels que les *Européens,* les *Français*, les *Bourguignons*, les *Parisiens;* tous ceux de sectes, tels que les *Épicuriens*, les *Stoïciens*, les *Protestants;* tous ceux de rivières, de montagnes, de vents; la *Seine*, le *Rhône*, les

Alpes, les *Pyrénées;* enfin tous ceux de science, d'art, de métier, s'ils sont pris dans un sens individuel qui distingue la science, l'art, le métier, de toute autre science, de tout autre art, de tout autre métier : *la Grammaire est une science indispensable; la Musique est un art charmant; la Géométrie donne de la rectitude à l'esprit.*

248. — Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors ils suivent la règle des noms d'hommes. *Envie,* par exemple, prend une lettre majuscule dans ce vers de la Henriade :

Là git la sombre *Envie* à l'œil timide et louche.

Le même mot s'écrit sans grande lettre dès qu'il cesse d'être personnifié : *l'envie s'attache aux grands talents.*

249. — Lorsque les noms de peuple et de secte n'embrassent pas la totalité, la majuscule cesse d'avoir lieu : *un français, un anabaptiste, des anglais.*

DE L'EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

Des accents.

250. — Il y a trois accents : l'accent *aigu* (´) l'accent *grave* (`) et l'accent *circonflexe* (^).

251. — L'accent *aigu* se met sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe : *vérité aménité.* Ainsi *rocher, nez* s'écriront sans accent aigu, parce que ce n'est point l'*é* fermé, mais les consonnes *r, z* qui terminent la syllabe.

252. — L'accent *grave* s'emploie, 1° sur les *è* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s : père, mère, discrète, abcès, excès, après.*

253. *Remarque.* L'*e* est ouvert toutes les fois qu'il termine la syllabe, et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet : *misère, prophète, fidèle, je mène, il prospère.* Sont exceptés les substantifs en *ége,* comme *piége, manége,* les interrogations *aimé-je? donné-je?* et ces phrases exclamatives *puissé-je, dussé-je*; où l'avant dernier *é* est fermé.

254. — 2° Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où*, adverbes, pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe, *des* article composé, *la*, article ou pronon, et *ou*, conjonction :

C'est n'être bon *à* rien de n'être bon qu'*à* soi.

L'homme *dès* sa naissance, *a* le sentiment du plaisir et de la douleur.

Où la vertu finit, *là* commence le vice.

3° Sur *çà, deçà, en-deçà, déjà, holà, voilà.*

255. — L'accent *circonflexe* s'emploie, 1° lorsqu'il y a allongement de son et suppression de lettre, comme dans *âge, épître, tête*, qu'on écrivait autrefois *aage, épistre, teste.* C'est ce qui a lieu à l'égard de *a* long devant *ch* ou l'articulation *t* (*): *lâche, tâcher; bâtiment, mâture;* — à l'égard de l'avant-dernier *e* des mots en *ême : problême, extrême;* —à l'égard de l'*i* des verbes en *aître*, et en *oître*, dans tous les temps où cette voyelle est suivie d'un *t* : il *paît*, il *paraît, il accroîtra*, etc. ; — de l'*o* qui précède les finales *le, me, ne : pôle, dôme, trône;* des pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre;* — de la première et de la deuxième personne plurielle du passé défini : *nous allâmes, vous fîtes;* de la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif: *qu'il allât, qu'il fît;* enfin à l'égard des adjectifs : *mûr, sûr.*

2° Comme signe de distinction sur *dû, redû, tû, crû*, participes des verbes *devoir, redevoir, taire, croître*, lorsque ces participes sont employés au masculin singulier.

De l'apostrophe.

256. — L'*apostrophe* (') marque la suppression d'une des voyelles *a, e, i.*

(*) On entend par articulation *t* celle qui a lieu lorsque le *t* conserve le son qui lui est propre, comme dans *natal, partir, bouton.* Dans *nation, patience, minutie,* où le *t* se prononce comme *ss*, l'articulation *t* n'existe pas.

257. — *A* se supprime, dans *la*, devant une voyelle ou une *h* muette : L'*ame*, L'*histoire*, *je* L'*estime* (pour *je la estime*).

258. — *E*, se supprime, 1° dans *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*, *le*, *ne*, également devant une voyelle ou une *h* muette : J'*aime*, *je* M'*égare*, *il* T'*estime*, *nous* L'*instruisons*, L'*essai*, L'*homme*, etc.

2° Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, seulement devant *il*, *elle*, *on*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *puisqu'elle le veut*, *quoiqu'on dise*.

3° Dans *entre* et *presque*, seulement lorsqu'ils entrent dans la composition d'un autre mot : *entr'acte*, *entr'aider*, *presqu'île*.

4. Dans *quelque*, seulement devant *un*, *autre* : *quelqu'un*, *quelqu'autre*.

5° Dans *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'chose*, *grand'merci*, *grand'peine*, *grand'peur*.

259. — *I* se supprime seulement dans la conjonction *si*, devant *il*, *ils* : *s'il vient*, *s'ils disent*.

De la cédille.

260. — La cédille (¸) se place sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, pour adoucir la prononciation de cette consonne, c'est-à-dire pour lui donner le son de l'*s* : *façade*, *leçon*, *reçu*.

Du tréma.

261. — Le *tréma* (¨) est un double point qu'on met sur une voyelle pour la faire prononcer séparément de celle qui précède : *naïf*, *Saül*, *ciguë*; sans le tréma, on prononcerait *nef*, *sôl*, *cigue*, ce dernier avec le son de *gue* dans *figue*.

262. — L'emploi du tréma est fautif quand on peut le remplacer par un accent; ainsi, au lieu de *poësie*, *poëme*, *poëte*, *Chloë*, etc., écrivez *poésie*, *poème*, *poète*, *Chloé*.

263. — L'*i* surmonté d'un tréma ne saurait tenir lieu de l'*y*; n'écrivez-donc pas : *envoïer*, *moïen*,

Du trait d'union.

264. — Le *trait d'union* (-) sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots. On l'emploie :

265. — 1° Entre le verbe et les pronoms *je, moi, tu, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, ce, on*, quand ces pronoms sont placés après un verbe dont ils sont le sujet ou le régime : *irai-je ? viens-tu ? donnait-on ? laisse-moi, rendons-nous, taisez-vous, allez-y, portes-en*, etc. S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union : *laisse-le-moi, donne-les-leur.*

266. — *Remarque.* On doit écrire sans trait d'union : *envoyez-la chercher, faites en prendre*, attendu que les pronoms *le, en* ne sont pas régimes du premier verbe, mais de l'infinitif qui suit. On écrira, mais avec des sens différents : *faites le lire* et *faites-le lire*. Dans la première phrase *le* est le régime de *lire*, et dans la seconde celui de *faites*.

267. — 2° Avant et après la lettre euphonique *t* : *parle-t-il? ira-t-on? va-t-elle?*

268. — *Remarque.* On doit écrire *va-t'en*, et non *va-t-en*, le pluriel *allez-vous-en* annonce que le *t* est le pronom *te*, et non une lettre euphonique.

269. — 3° Avant ou *après ci, là*, accompagnant un substantif, un pronom, une préposition, un adverbe, avec lesquels ils sont unis d'une manière inséparable : *celui-ci, celui-là, ces gens-ci, ces hommes-là, ci-dessus, ci-contre, là-dessus, là-haut*, etc.

270. — 4° Pour lier *très* au mot qui suit, et *même* au pronom qui précède : *très-riche, très-sagement, moi-même, eux-mêmes.*

271. — 5° Pour remplacer la conjonction *et* dans l'expression des nombres : *dix-huit, vingt-cinq, trente-six, cinquante-huit, soixante-neuf,*

deux cent-dix-neuf, mil-sept cent, mil-huit-cent-vingt; c'est comme s'il y avait : *dix et huit, vingt et cinq, trente et six, cinquante et huit, soixante et neuf, deux cent et dix et neuf, mil et sept cent, mil et huit cent et vingt.* L'usage veut qu'on écrive *quatre-vingt*, avec un trait d'union, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre* et *vingt :* ils sont *quatre-vingts;* nous étions *quatre-vingt-dix.*

272. — 6° Pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un : *Marc-Aurèle, chef-lieu, s'entre-choquer, Seine-et-Marne, contre-allée.*

De la parenthèse.

273. — La parenthèse () sert à renfermer certains mots qui, bien qu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement :

Je croyais, moi (*jugez de ma simplicité*),
Que l'on devait rougir de la duplicité. DESTOUCHES.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

274. — La *Syntaxe* a pour objet l'emploi et la construction des mots ; elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent paraître dans la proposition, et la place qu'ils doivent y occuper.

275. — On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu*.

276. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : *la défiance blesse l'amitié, le mépris la tue*, il y a deux verbes à un mode personnel, *blesse*, *tue*, il y a conséquemment deux propositions. (*Voy.* n° 114.)

277. — La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

278. — Le *sujet* est l'objet du jugement ; c'est l'idée principale. L'*attribut* est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir ; c'est l'idée accessoire. Le *verbe* lie l'attribut au sujet ; c'est le mot qui affirme que la qualité exprimée par l'attribut, convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut : *Dieu est juste, Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet ; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'attribut ; *est* exprime la liaison de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

279. — Le sujet est toujours exprimé, ou par un substantif, ou par un pronom, ou par un infinitif.

280. — Le verbe est toujours *être*, soit distinct, comme dans cette phrase : *la vertu est aimable;* soit combiné avec le participe présent, comme dans celle-ci *je lis, tu écris,* qui sont pour *je suis lisant, tu es écrivant.*

281. — L'attribut est énoncé ou par un adjectif, ou par un participe, soit présent, soit passé; ou par un substantif, ou par un pronom. *Exemples :*

Le mérite est modeste.
On le recherche, c'est-à-dire on *est recherchant* lui.
Il est estimé.
Médire est une infamie.
Ces livres sont les miens.

Dans la première proposition, le substantif *mérite* est le sujet, et l'adjectif *modeste*, l'attribut.

Dans la seconde, le pronom *on* est le sujet, et le participe présent *recherchant*, l'attribut.

Dans la troisième, le pronom *il* est le sujet, et le participe passé *estimé*, l'attribut.

Dans la quatrième, l'infinitif *médire* est le sujet, et le substantif *infamie*, l'attribut.

Dans la cinquième, le substantif *livres* est le sujet, et le pronom *les miens*, l'attribut.

282. — Outre ces trois parties logiques, essentielles, il en existe une quatrième, purement grammaticale, et qui ne sert qu'à faciliter l'émission complète de la pensée, c'est le *complément.*

283. — Par *complément logique*, on désigne tout ce qui sert à l'achèvement du sujet ou de l'attribut. Quand je dis : *l'homme avare est un être malheureux,* le sujet est *l'homme*, le verbe est *est*, et l'attribut, *un être.* Mais le sujet et l'attribut, ainsi séparés des mots *avare* et *malheureux,* ne présentent pas un sens achevé; ils ont besoin, pour offrir une signification complète, que j'ajoute, au premier, l'adjectif *avare*, et au second, l'adjectif

malheureux. Ainsi *avare* et *malheureux* achèvent, complètent le sujet et l'attribut; ils en sont donc les *compléments.*

284. — Dans cette autre phrase : *la culture de l'esprit élève l'homme,* le sujet est *la culture,* le verbe, *est,* et l'attribut *élevant.* Il reste *de l'esprit, l'homme.* La *culture* de quoi? De l'esprit. *De l'esprit* complète l'idée commencée par le sujet, il en est le complément. *Élevant* quoi? L'homme. *L'homme* complète l'idée commencée par l'attribut, il en est également le complément.

Je préfère une honorable pauvreté à une richesse coupable.

Je suis préférant, sujet, verbe et attribut. *Préférant* quoi? *Une honorable pauvreté,* complément de l'attribut. *Préférant à* quoi? *A une richesse coupable,* autre complément de l'attribut.

Je lui donne ce conseil pour son bonheur.

Je suis donnant, sujet, verbe et attribut. Ce dernier a trois compléments : *donnant* quoi? *Ce conseil. Donnant* à qui? *A lui. Donnant* pourquoi? *Pour son bonheur.*

Celui qui pratique la vertu, est un homme qui mérite notre estime.

Celui sujet, *est* verbe, *un homme* attribut. Mais *celui* ne présente un sens complet qu'à l'aide de la proposition *qui pratique la vertu;* cette proposition, qui achève l'énonciation complète du sujet, en est le complément. *Un homme,* l'attribut, est dans le même cas : sa signification n'est complète que par le moyen de la proposition *qui mérite notre estime,* et qui en est conséquemment le complément.

285. — Ainsi le complément du sujet et de l'attribut peut consister ou dans un modificatif (soit adjectif, soit participe, soit adverbe), ou dans un régime (soit direct, soit indirect), ou dans une pro-

position incidente, soit déterminative, soit explicative. (*Voy.* n° 299.)

286. — Tous les mots qui se rapportent au complément font partie de ce complément. Conséquemment dans cette phrase : *l'homme constant dans ses principes, jouit de l'estime des honnêtes gens,* le complément logique du sujet est *constant dans ses principes*, et celui de l'attribut, *de l'estime des honnêtes gens.*

287. — On voit par ce qui précède que tous les mots qui figurent dans une proposition, quelque nombreux qu'ils puissent être, et qu'elle qu'en soit la nature, se rapportent tous au sujet et à l'attribut, pour en compléter la signification.

288. — Le verbe, et c'est du verbe *être* que nous parlons ici, ne peut avoir aucune espèce de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète. Lorsque je dis : *je suis à votre service, vous êtes dans l'erreur ; à votre service* n'est pas le complément de *je suis,* ni *dans l'erreur*, celui de *vous êtes. A votre service* dépend de *dévoué,* attribut sous-entendu dans la première proposition, et *dans l'erreur,* de *tombé,* attribut sous-entendu dans la seconde.

289. — Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés, incomplexes* ou *complexes.*

290. — Le sujet est *simple,* quand il n'exprime qu'un seul être ou des êtres de même espèce pris collectivement : LA VERTU *est préférable aux richesses, et cependant* LES RICHESSES *lui sont souvent préférées.*

291. — Le sujet est *composé,* quand il exprime des êtres qui ne sont pas de la même espèce : *la Foi, l'Espérance et la Charité sont des vertus théologales.*

292. — L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet : *le ciel est pur.* — *L'homme pense,* c'est-à-dire, *est pensant.*

293. — L'attribut est *composé*, lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *Dieu est juste et tout-puissant.*

294. — Le sujet et l'attribut sont *incomplexes*, quand ils ont par eux-mêmes une signification complète, c'est-à-dire, quand ils n'ont aucune espèce de complément : *le soleil est lumineux.* — *La terre tourne*, c'est-à-dire *la terre est tournant.*

295. — Le sujet et l'attribut sont *complexes*, lorsqu'ils n'offrent une signification complète qu'à l'aide d'un ou de plusieurs compléments : *une mauvaise conscience n'est jamais tranquille. La gloire de l'homme consiste dans la vertu. Servir Dieu est le premier de nos devoirs. Dieu, qui est juste, récompensera les bons. Les honnêtes gens sont ceux qui sacrifient leur intérêt particulier à l'intérêt général.*

296. — Tous les mots qui se rapportent au sujet et à l'attribut comme compléments, font partie du sujet et de l'attribut. Ainsi dans cette phrase : *un jeune enfant de cette tribu déposa alors les offrandes sur l'autel*, le sujet logique est *un jeune enfant de cette tribu*, et l'attribut logique est *déposant alors les offrandes sur l'autel.*

297. — Il y a deux sortes de propositions : *la principale et l'incidente.*

298. — La proposition *principale* est celle dont dépendent les autres. Quand je dis : *je crois que la vertu est préférable à tous les biens, l'homme qui s'en écarte s'éloigne du bonheur ;* il y a là quatre propositions, dont deux sont *principales : je crois*, de laquelle dépend cette proposition, *que la vertu est préférable à tous les biens ; et l'homme s'éloigne du bonheur*, qui a sous sa dépendance cette autre proposition *qui s'en écarte.* La première principale énoncée se nomme principale *absolue*, les autres principales qui se trouvent dans la même phrase se désignent sous le nom de principales *relatives.* Ainsi, *je crois* est une prin-

cipale *absolue*, et *l'homme s'éloigne du bonheur*, une principale *relative*.

299. — La proposition *incidente* est celle qui est ajoutée à un des termes d'une autre proposition pour en compléter la signification. Dans la phrase qui précède, il y a deux propositions *incidentes : que la vertu est préférable à tous les biens*, proposition qui complète l'attribut *croyant, et qui s'en écarte*, proposition qui complète le sujet *l'homme*.

300. — Le mot qui sert à lier presque toujours une proposition *incidente* à la proposition qu'elle complète, est un *pronom relatif* ou une *conjonction*. Il faut en excepter les conjonctions *et, ou, ni, mais*, qui n'annoncent une incidente qu'autant qu'elles sont suivies d'une autre conjonction, ou d'un pronom relatif.

301. — Il résulte de ce qui précède qu'on reconnaît mécaniquement :

Qu'une proposition est généralement *principale*, quand elle ne commence ni par un pronom relatif ni par une conjonction.

Qu'une proposition est généralement *incidente*, lorsqu'elle commence par un pronom relatif ou par une conjonction.

302. — Il y a deux sortes de propositions incidentes : l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

303. — L'incidente *déterminative* est ajoutée à une autre proposition pour *déterminer* le terme qu'elle complète, pour en exprimer quelque circonstance indispensable, de manière qu'on ne peut la retrancher sans détruire ou dénaturer le sens de la proposition à laquelle elle se rapporte. Dans cette phrase : *les passions* QUI FONT LE PLUS DE RAVAGES, *sont l'ambition et l'avarice*, cette proposition *qui font le plus de ravages* est une incidente déterminative ; si on la supprimait, l'autre

proposition *les passions sont l'ambition et l'avarice*, présenterait un tout autre sens, ou pour mieux dire, n'aurait plus de sens.

304. — L'incidente *explicative* n'est ajoutée à une autre proposition que pour *expliquer* le terme qu'elle complète, pour y ajouter quelques développements qui ne sont pas rigoureusement nécessaires, de sorte que cette incidente peut être supprimée sans détruire ni même dénaturer le sens de l'autre proposition. Dans cette phrase : *les passions,* QUI SONT LES MALADIES DE L'AME, *viennent de notre révolte contre la raison*, la proposition *qui sont les maladies de l'ame*, est une incidente explicative ; en effet, si on la retranche, la proposition *les passions viennent de notre révolte contre la raison*, présente un sens complet, satisfaisant pour l'esprit, et absolument semblable à celui qu'elle avait avant la suppression de l'incidente.

305. — Relativement à la totalité des parties qui doivent entrer dans la composition de la proposition, elle est *pleine, elliptique*, ou *implicite*.

306. — La proposition est *pleine*, lorsque tous les termes dont elle est composée y sont énoncés, de manière qu'il ne soit pas nécessaire d'en rétablir aucun pour faire l'analyse : *l'erreur est la nuit de l'esprit. L'homme vertueux brave l'envie.*

307. — La proposition est *elliptique*, lorsque certaines parties constitutives de la proposition sont sous-entendues. Ainsi ces propositions : *soyons vertueux; la maison est en cendres; quand viendrez-vous ?* DEMAIN, sont elliptiques ; elles équivalent à celles-ci : NOUS *soyons vertueux; la maison est* RÉDUITE *en cendres : quand viendrez-vous?* Je VIENDRAI *demain.* Dans la première proposition, le sujet est sous-entendu, dans la seconde, l'attribut, et dans la troisième, le sujet, le verbe et l'attribut.

308. — Il ne faut pas perdre de vue que toute

conjonction annonce une proposition incidente, et qu'ainsi ces sortes de phrases *il l'aime comme son fils; il viendra ainsi que vous; ils sont tels que nous*, etc., renferment chacune deux propositions, dont l'une est pleine, et l'autre elliptique : *il l'aime comme* IL AIME *son fils; il viendra ainsi que vous* VIENDREZ; *ils sont tels que nous* SOMMES TELS.

309. — La proposition est *implicite*, quand elle renferme en soi le sujet, le verbe et l'attribut, sans qu'aucune de ces parties soit exprimée. Dans cette phrase :

Hélas! pourquoi ne m'ont-ils pas écouté?

Le seul mot *hélas!* forme une proposition implicite, car il signifie *j'en suis fâché*. Il en est de même de *ah! ha! eh! ouf! fi!* et de tous ces cris de l'ame qui peignent la douleur, la joie, la surprise, etc. *Oui* et *non* sont aussi des propositions implicites : *étudierez-vous?* OUI; c'est-à-dire, *j'étudierai*, proposition dont le sujet est *je*, le verbe, *serai*, l'attribut, *étudiant*.

MODÈLES D'ANALYSE.

310. — *Le vice est odieux.*

Cette proposition est une principale absolue : elle est *principale* parce qu'elle exprime l'objet principal de ma pensée, et *absolue*, parce qu'elle a par elle-même un sens complet, indépendant. Le sujet est *vice;* il est simple, n'exprimant qu'un seul objet, et incomplexe, n'ayant aucun complément. Le verbe est *est*, l'attribut est *odieux;* il est simple, car il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

311. — *Les hommes sont faibles.*

Cette proposition est une principale absolue. Le

sujet est *hommes;* simple, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *sont.* L'attribut est *faibles ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe n'ayant aucun complément.

312. — *Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *le mérite et la vertu ;* il est composé, parce qu'il exprime des objets de nature différente; et incomplexe, n'ayant point de complément. Le verbe est *sont.* L'attribut est *estimés et recherchés;* composé, parce qu'il exprime deux manières d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

313. — *Les philosophes anciens sont dignes d'être connus.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *philosophes anciens :* simple, parce qu'il représente des êtres de la même nature, et complexe, à cause de son complément *anciens.* Le verbe est *sont.* L'attribut est *dignes d'être connus;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, parce qu'il a pour complément *d'être connus.*

314. — *Les caractères de l'alphabet ont été inventés par les Phéniciens.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *les caractères de l'alphabet;* simple, parce qu'il représente des objets de même nature, et complexe, à cause du complément de *l'alphabet.* Le verbe est *ont été.* L'attribut est *inventé par les Phéniciens;* simple, attendu qu'il ne représente qu'une manière d'être du sujet; et complexe, ayant pour complément *par les Phéniciens.*

315. — *Une vie exempte de reproches prépare une mort paisible.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *une vie exempte de reproches;* simple, ne représentant qu'un seul objet, et complexe, à cause du complément *exempte de reproches.*

Le verbe est *est.* L'attribut est *préparant une mort paisible;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *une mort paisible.*

316.—*Aimer la patrie est un sentiment naturel.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *aimer la patrie;* simple, attendu qu'il ne représente qu'une seule chose, et complexe, à cause du complément *la patrie.* Le verbe est *est.* L'attribut est *un sentiment naturel;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *naturel.*

317. — *Je m'enfonçai dans un bois sombre, et j'aperçus un vieillard vénérable.*

Cette phrase renferme deux propositions.

Je m'enfonçai dans un bois sombre, proposition principale absolue. Le sujet est *je;* simple et incomplexe, parce qu'il n'indique qu'un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fus.* L'attribut est *m'enfonçant dans un bois sombre;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *me* et *dans un bois sombre.*

Et j'aperçus un vieillard vénérable, proposition principale *relative*, parce qu'elle n'occupe pas le premier rang parmi les principales. Le sujet est *je*, simple et incomplexe, offrant à l'esprit l'idée d'un seul être, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *fus.* L'attribut est *apercevant un vieillard vénérable;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière

d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *un vieillard vénérable.*

318. — *Il était prêtre d'Apollon, qu'il servait dans un temple qui était consacré à ce dieu.*

Cette phrase renferme trois propositions :

Il était prêtre d'Apollon, proposition principale absolue. Le sujet est *il*, simple et incomplexe, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et n'a aucun complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *prêtre d'Apollon;* simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *d'Apollon.*

Qu'il servait dans un temple, proposition incidente explicative. Proposition *incidente*, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *explicative*, parce qu'elle contribue à l'explication totale de ce qui précède, sans en restreindre le sens. Le sujet est *il*, simple et incomplexe parce qu'il n'exprime qu'un seul être, et n'a pas de complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *servant lui* (*lui* pour *que*) *dans un temple;* simple, ne représentant qu'une manière d'être, et complexe, à cause des compléments *que*, et *dans un temple.*

Qui était consacré à ce dieu, proposition incidente *déterminative;* proposition *incidente*, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *déterminative*, parce qu'elle est indispensable pour restreindre le sens de ce qui précède. Le sujet est *qui*, simple et incomplexe, ne représentant qu'un seul être, et ne renfermant aucun complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *consacré à ce dieu;* simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *à ce dieu.*

319. — *J'ignore qui vous a donné ces conseils.*

Cette phrase renferme deux propositions :

J'ignore qui vous, etc., proposition principale absolue. Le sujet est *je*, simple et incomplexe, attendu qu'il ne s'agit que d'un seul être, et qu'il n'y a aucun complément. Le verbe est *suis*. L'attribut est *ignorant qui vous*, etc.; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *qui vous*, etc.

Qui vous a donné ces conseils, c'est-à-dire, *qui a été donnant à vous ces conseils*, proposition *incidente, déterminative*, parce qu'elle tombe sur un des termes de la proposition qui précède (lequel est l'attribut *ignorant*) pour en déterminer la signification, en y ajoutant une idée indispensable au sens, et qu'on ne saurait conséquemment retrancher. Le sujet est *qui;* simple, parce qu'il représente un seul être, et incomplexe, parce qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *a été*. L'attribut est *donnant;* simple, attendu qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *ces conseils* et *à vous*.

320. — *Remarque.* Ce changement de participe passé en participe présent a lieu dans tous les temps composés où entre l'auxiliaire *avoir*. Ainsi *il a parlé, nous avions appris, vous auriez lu*, s'analysent comme s'il y avait, *il a été parlant, nous avions été apprenant, vous auriez été lisant*. Telle est l'opinion de *Court de Gébelin*, de *Destutt Tracy*, de *Sicard*, de *Wailly*, etc.

321. — Le même changement du participe passé en participe présent a également lieu dans les verbes pronominaux, où le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*. Conséquemment cette proposition :

Ils se sont flattés de réussir.

doit s'analyser comme s'il y avait : *Ils ont été flattant eux de réussir*. Cette proposition est principale absolue. Le sujet est *ils*, simple et incomplexe,

parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *flattant eux de réussir*; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *se* et *de réussir*.

322. — *Honorons Dieu de qui nous tenons tout.*

Cette phrase renferme deux propositions.

Honorons Dieu, proposition principale absolue et elliptique. Elle est *elliptique*, parce qu'elle a un de ses termes sous-entendu, qui est le sujet *nous*. Ce sujet est simple et incomplexe, représentant des êtres de même nature, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *soyons*. L'attribut est *honorant*; simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *Dieu*.

De qui nous tenons tout, proposition incidente explicative. Le sujet est *nous*, simple et incomplexe, n'offrant à l'esprit que des êtres de même nature, et n'ayant point de complément. Le verbe est *sommes*. L'attribut *tenant*; simple, attendu qu'il ne s'agit que d'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *tout* et *de qui*.

323. — *La maison est en cendres.*

Proposition principale absolue. Elle est elliptique parce que l'attribut, qui est *réduite*, est sous-entendu. Le sujet est *la maison*, simple et incomplexe, ne représentant qu'un seul objet, et n'ayant pas de complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *réduite en cendres*; simple, parce qu'il n'y a qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *en cendres*.

324. — *Turenne mourut comme un héros;*

c'est-à-dire :

Turenne mourut comme un héros meurt.

Cette phrase renferme deux propositions.

Turenne mourut, proposition principale absolue.

Le sujet est *Turenne;* il est simple et incomplexe, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fut*, et l'attribut est *mourant;* il est simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause de son complément, la proposition *comme un héros*, etc.

Comme un héros meurt, proposition incidente déterminative et elliptique, le verbe et l'attribut étant sous-entendus. Le sujet est *un héros*, simple et incomplexe, parce qu'il représente un seul être, et qu'il n'est accompagné d'aucun complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *mourant*, simple et incomplexe, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

325. — *Qui oserait insulter au malheur?*

Cette phrase se compose de deux propositions, dont la première, qui est principale absolue, est sous-entendue; c'est :

Je demande. Son sujet est *je*, simple et incomplexe, attendu qu'il n'exprime qu'un seul être, et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *suis*, et l'attribut *demandant*, simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe à cause du complément la proposition suivante.

Qui oserait insulter au malheur? proposition incidente déterminative. Le sujet est *qui*, simple et incomplexe, n'exprimant qu'un seul être, et n'ayant aucun complément. Le verbe est *serait*, et l'attribut *osant insulter au malheur;* simple, parce qu'il ne marque qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *insulter au malheur.*

326. — *Ah! vous m'avez trompé.*

Cette phrase renferme deux propositions : *Ah!* proposition principale absolue et *implicite*, équivalant à *je suis étonné. Je*, sujet simple et incomplexe, parce qu'il ne désigne qu'un seul être, et n'a

pas de complément; *suis*, verbe; *étonné*, attribut simple et incomplexe, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

Vous m'avez trompé, principale relative. Le sujet est *vous*, simple et incomplexe, attendu qu'il ne représente qu'un seul être, et n'a pas de complément; le verbe est *avez été;* l'attribut, *me trompant*, simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *me*.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

327. — I. Les substantifs n'ont ordinairement qu'un genre; cependant quelques-uns adoptent les deux genres.

328. — *Amour*, *délice* et *orgue* sont masculins au singulier, et féminins au pluriel : *un amour* VIOLENT, *de* FOLLES *amours;* UN *délice*, *de* GRANDES *délices;* UN *bel orgue*, *de* BELLES *orgues*.

329. — *Aigle* est féminin dans le sens d'enseigne : *l'aigle* ROMAINE, *l'aigle* IMPÉRIALE. Dans toute autre acception, il est masculin : *l'aigle* FIER *et* COURAGEUX; *le* GRAND *aigle de la légion d'honneur; c'est* UN *aigle*, en parlant d'un homme d'un mérite transcendant.

330. — *Automne* est des deux genres, mais le masculin est préférable, les noms des autres saisons étant de ce genre.

331. — *Couple*, marquant le nombre deux, est feminin : UNE *couple d'œufs*, UNE *couple de chapons*; marquant l'union, l'assemblage, il est masculin : *voilà* UN *couple bien* ASSORTI.

332. — *Enfant* est masculin, quand il désigne un garçon : *c'est un bel enfant;* et féminin, lorsqu'il se dit d'une fille : c'est UNE *belle enfant*.

333. — *Exemple* est féminin, lorsqu'il représente un modèle d'écriture : *voilà* UNE *belle exemple d'anglaise.* Excepté ce cas, il est masculin : *il suit les* BONS *exemples de ses parents.*

334. — *Foudre*, employé au propre, est féminin : *la foudre est tombée ;* à moins qu'il ne soit accompagné d'un adjectif, alors il prend les deux genres : *la foudre* VENGERESSE, *les foudres* MENAÇANTS. Au figuré, il est masculin : UN *foudre d'éloquence*, un grand orateur ; UN *foudre de guerre*, un grand capitaine.

335. — *Gens* veut au féminin tous les correspondants qui précèdent, et au masculin tous ceux qui suivent : *les* VIELLES *gens sont* SOUPÇONNEUX ; TOUTES *les* MÉCHANTES *gens*. Cependant, au lieu de *toutes*, on emploie *tous*, 1° quand cet adjectif est le seul qui précède le substantif *gens* : TOUS *les gens qui pensent bien*, TOUS *les gens d'esprit ;* 2° quand *gens* est précédé d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : TOUS *les honnêtes gens*, TOUS *les habiles gens*. (Acad.)

336. — *Hymne* qu'on chante à l'Église, est féminin : *Santeuil et Coffin ont composé les* BELLES *hymnes du Bréviaire de Paris*. Hors de là, il est masculin : UN *hymne guerrier*.

337. — *Quelque chose* est du genre masculin, lorsqu'il signifie *une chose : il a fait quelque chose qui mérite d'être* BLAMÉ, c'est-à-dire, *il a fait une chose qui mérite*, etc. Il est du féminin, quand il veut dire *quelle que soit la chose : quelque chose qu'il ait* DITE, *on ne lui a pas répondu.*

338. — II. Bien qu'il y ait pluralité dans l'idée, certains substantifs ne prennent pas la marque du pluriel ; ce sont :

339. — 1° Les noms propres, dont on ne doit point dénaturer l'orthographe : *l'Espagne s'honore d'avoir vu naître les deux* SÉNÈQUE. *Les deux* COR-

NEILLE *sont nés à Rouen*. Excepté quand ils sont employés comme *noms communs*, c'est-à-dire, pour désigner des individus semblables à ceux dont on emploie le nom : *la France a eu ses* CÉSARS *et ses* POMPÉES; c'est-à-dire, des généraux comme CÉSAR et comme POMPÉE. *Un coup d'œil de Louis enfantait des Corneilles* (Del.), c'est-à-dire, des poètes comme CORNEILLE.

340. — *Remarque*. Quelquefois les noms propres, quoique ne désignant qu'un seul individu, sont précédés de l'article *les* : LES *Corneille et* LES *Racine ont illustré la scène française*. On reconnaît alors qu'il y a unité dans l'idée quand le sens permet de supprimer l'article *les*; ici on peut dire : *Corneille et Racine ont illustré la scène française*.

341. — 2° Les substantifs empruntés des langues étrangères, et qu'un fréquent usage n'a pas encore francisés : des *alléluia*, des *ave*, des *auto-da-fé*, des *alinéa*, des *te-Deum*, des *post-scriptum*, etc.

342. — L'Académie écrit des *factums*, des *débets*, des *bravos*, des *opéras*, parce que ces mots sont fréquemment employés.

343. — 3° Les mots invariables de leur nature employés accidentellement comme substantifs : les *pourquoi*, les *car*, les *oui*, les *non*, les *on dit*, etc.

Les *si*, les *pourquoi* sont bien vigoureux ; on pourra y joindre les *que*, les *qui*, les *oui*, les *non*; parce qu'ils sont plaisants. (Boileau.)

344. — III. Les substantifs composés qui ne sont pas encore passés à l'état de mots, c'est-à-dire, dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union, s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont ils sont formés exigent l'un ou l'autre nombre (*). Tel est le principe général, dont l'application sera facilitée par les règles suivantes :

(*) Dans les noms composés, les seuls mots susceptibles, par leur nature, de prendre la marque du pluriel, sont le *substantif* et l'*adjectif*.

345. — *Première règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : *une basse-taille, des basses-tailles; un plain-chant, des plains-chants.*

Excepté :

Des blanc-seings (des seings en *blanc*).
Des terre-pleins (des lieux pleins de *terre*).
Des chevau-légers.
Des grand'mères, des grand'messes.

Dans les deux premiers, le sens ne permet pas de pluraliser les mots *blanc* et *terre;* dans le troisième, un usage bizarre refuse au substantif la marque du pluriel ; enfin dans les deux derniers exemples, l'adjectif reste invariable par raison de prononciation.

346. — *Remarque.* Lorsque, dans le substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche, loup-garou, gomme-gutte*, etc., ce mot joue le rôle d'un adjectif, et conséquemment prend la marque du pluriel : *des pies-grièches, des loups-garous, des gommes-guttes.*

347. — *Deuxième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel :

Un *chef-lieu, des chefs-lieux.*
Un *chien-loup*, des *chiens-loups.*
Un *chou-fleur*, des *choux-fleurs.*

Excepté :

Un *bec-figues* (oiseau dont le *bec* pique *les figues*), des *bec-figues.*

Un *appui-main* (un appui pour la *main*), des *appuis-main.*

Un *Hôtel-Dieu* (un hôtel de *Dieu*), des *Hôtels-Dieu.*

Un *brèche-dents* (qui a une *brèche* dans les *dents*), des *brèche-dents.*

348. — *Troisième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une

préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel : un *ciel-de-lit*, des *ciels-de-lit*; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*.

Excepté :

Des coq-à-l'âne (des discours sans suite, où l'on passe du *coq à l'âne*).

Des *pied-à-terre* (des logements où l'on a seulement un *pied à terre*).

Des *tête-à-tête* (des entrevues où l'on est *seul à seul*).

dans lesquels le sens ne permet pas de pluraliser les substantifs, *coq*, *pied*, *tête*.

349. — *Quatrième règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, ou à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

Ainsi l'on écrira avec une *s* au pluriel :

Des *contre-coups* (des *coups* dans la partie *contre*, opposée).
Des *avant-coureurs* (des *coureurs* qui vont *en avant*).
Des *arrière-saisons* (des *saisons* qui sont en *arrière*).

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée :

Des *serre-tête* (des bonnets qui serrent *la tête*).
Des *réveille-matin* (des horloges qui réveillent *le matin*).
Des *contre-poison* (des remèdes contre *le poison*).

Enfin on écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée :

Un ou *des* { *Essuie-mains* (ce qui essuie *les mains*).
Porte-mouchettes (ce qui porte *les mouchettes*).
Cure-dents (ce qui cure *les dents*).
Porte-clefs (celui ou ceux qui portent les *clefs*).

350. — *Cinquième règle.* Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucune de ses parties ne prend la marque du pluriel : des *pour-boire*, des *pince-sans-rire*, des *passe-passe*, des *passe-partout*, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

351. —I. On emploie l'article avant les substantifs communs dont la signification est déterminée, c'est-à-dire, qui désignent un genre, une espèce, ou un individu particulier (*Voy.* n° 32).

Les hommes sont plutôt faibles que méchants.

Les maladies de l'ame sont plus difficiles à guérir que celles du corps.

La ville de Rome a été fondée 753 ans avant J.-C.

352. —II. On emploie *du*, *des*, *de la* avant les substantifs communs employés dans un sens *partitif*, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une portion des personnes ou des choses dont on parle: *il a* DU *papier*, c'est-à-dire, *quelque papier;* — *vous avez* DE LA *fortune*, c'est-à-dire, *quelque fortune;* — *nous possédons* DES *amis*, c'est-à-dire, *quelques amis.*

Dans ces phrases les substantifs *papier*, *fortune*, *amis*, ont également une signification déterminée; c'est comme s'il y avait; *il a une portion de tout le papier; vous avez une portion de toute la fortune*, etc.; *papier*, *fortune* y désignent réellement tout un genre, puisqu'il s'agit de la totalité du papier et de la fortune; ils ont conséquemment une signification déterminée, et, pour cette raison, exigent l'article.

353. —*Exception.* On supprime l'article, c'est-à-dire, on emploie simplement *de*, quand le substantif pris dans un sens *partitif*, est précédé d'un adjectif: *donnez-moi* DE *bon pain; je bois* D'*excellente bière; il possède* DE *belles maisons.*

354. —*Remarque.* Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif placé auparavant, sont liés, par le sens, d'une manière inséparable, comme *petit-pois*, *petit-pâté*, *petit-maître*, *petite-maîtresse*, *bon mot*, *jeunes gens*, *petite-maison* (hospice),

grand homme (homme d'un génie supérieur), etc. ; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article, d'après la règle deuxième : *je ne connais rien d'ennuyeux comme* DES *petits-maîtres et* DES *petites-maîtresses.*

Heureux si, de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* petites-maisons. BOILEAU.

355. — III. On n'emploie pas l'article avant les noms communs dont la signification est indéterminée, c'est-à-dire qui ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier : *une table de* MARBRE, *une maison en* BOIS, *un homme sans* MÉRITE, *se conduire avec* SAGESSE. Dans ces exemples, rien n'indique qu'il s'agisse d'un genre, où d'une espèce particulière de marbre, de bois, de mérite, de sagesse; ni d'un marbre, d'une sagesse, d'un mérite particuliers plutôt que de tout autre; *marbre, bois, mérite, sagesse* y sont pris dans un sens tout-à-fait vague, c'est-à-dire dans une signification indéterminée. Il résulte de cette règle qu'un substantif commun précédé de la préposition *de*, ne prend pas l'article, lorsqu'il est le régime :

356. — 1° D'un *collectif* ou d'un *adverbe de quantité : une multitude* DE PEUPLES, *beaucoup* DE NATIONS.

Excepté lorsque le substantif commun est déterminé par ce qui suit : *un grand nombre* DES *personnes que j'ai vues ; il me reste peu* DES *livres qui m'ont été donnés.* On dit aussi avec l'article : *la plupart* DES *hommes, bien* DES *pays.*

357. — 2° D'un verbe actif accompagné d'une négation : *je ne vous ferai pas* DE *reproches.*

Excepté quand le substantif est suivi d'un adjectif ou d'un pronon relatif qui en détermine la signification :

Je ne vous ferai pas *des* reproches frivoles. RACINE.
On ne soulage point *des* douleurs qu'on méprise.

358. — IV. Avant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, en emploie *le*, *la*, *les*, pour exprimer une comparaison : *de toutes ces dames*, *votre sœur était* LA *plus affligée*, c'est-à-dire, la dame plus affligée que les autres. Au contraire, on emploie simplement *le*, pour marquer une qualité portée au plus haut degré sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets : *votre sœur ne pleure pas*, *lors même qu'elle est le plus affligée*, c'est-à-dire, affligée au plus haut point.

Dans le premier cas, l'article s'accorde avec un substantif sous-entendu (*dame*) ; dans le second, il est invariable, parce qu'il forme avec l'adverbe qui suit une locution adverbiale, qui modifie l'adjectif (*affligée*).

359. — *Remarque. Le plus*, *le mieux*, *le moins* sont toujours invariables, lorsqu'ils se rapportent à un verbe ou à un adverbe, parce qu'alors ils forment toujours une locution adverbiale : *Racine et Boileau sont les poètes qui écrivent* LE MIEUX, *qui s'expriment* LE PLUS *noblement ;* dans cette phrase, *le mieux* se rapporte au verbe *écrivent*, et *le plus*, à l'adverbe *noblement*.

360. — V. On répète l'article et les adjectifs déterminatifs, tels que *mon*, *ton*, *son*, *ce*, *cet*, *un*, *une*, etc.,

361. — 1° Avant chaque substantif :

Le cœur, *l'*esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture.

Ainsi on ne dira pas : *les officiers et soldats*, *mes père et mère*, *ses frères et sœurs ;* mais on dira : *les officiers et les soldats*, *mon père et ma mère*, *ses frères et ses sœurs*.

362. — 2° Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : LE *vieux et* LE *jeune soldat*, MON *grand et* MON *petit appartement*. Ces phrases sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *le vieux* SOLDAT *et le jeune soldat*, *mon grand* APPARTEMENT *et mon petit appartement ;* il y a deux substantifs, il doit y avoir

deux déterminatifs. Mais je dirai : LE *vieux et brave soldat*, MON *grand et bel appartement;* parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave, et d'un seul et même appartement, qui est en même temps grand et beau. Il n'y a qu'un substantif, un seul déterminatif suffit.

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

363. — I. Tout qualificatif, soit adjectif, soit participe passé ou présent, doit toujours se rapporter à un mot exprimé dans la phrase, et son rapport avec ce mot ne doit donner lieu à aucune équivoque. Ainsi l'on ne dira pas : JALOUX *des droits de sa couronne, son unique ambition était de la transmettre à ses successeurs;*

Endormi sur le trône au sein de la mollesse,
Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse,

Les qualificatifs *jaloux* et *endormi* ne se rapportant à aucun des mots énoncés dans la phrase.

On ne dira pas non plus : AIMANT *l'étude par dessus toute chose, votre père vous fournira les moyens de vous y livrer.* Le rapport du qualificatif *aimant* est équivoque : est-ce votre père, ou est-ce vous qui êtes *aimant?* On fait disparaître cette faute en disant : *comme votre père aime l'étude par-dessus toute chose, il vous fournira*, etc. ; ou *comme vous aimez l'étude*, etc.

364. — II. L'adjectif s'accorde en *genre* et en *nombre* avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : *un homme* VERTUEUX, *une femme* VERTUEUSE, *des enfants* DOCILES.

365. — S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms, l'adjectif se met au pluriel, et prend le

genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres :

Le riche et le pauvre sont *égaux* devant Dieu.
Une application et un travail *continuels* font surmonter bien des obstacles.

366.—*Remarque.* Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme : *bon, bonne; entier, entière; épais, épaisse*, etc. ; et qu'on dise : *il a montré une prudence et un courage étonnants*, et non pas : *un courage et une prudence étonnants.*

EXCEPTIONS.

367. — *Première exception.* L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier :

368. —1° Lorsque les substantifs sont synonymes, c'est-à-dire quand ils ont à-peu-près la même signification : *il a montré une réserve, une retenue* DIGNE *d'éloges. Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation* CONTINUELLE (Massillon).—Dans ce cas, il n'y a proprement qu'un seul mot à qualifier, puisqu'il n'y a qu'une seule et même idée d'exprimée, et c'est avec le dernier substantif que l'accord a lieu, comme frappant le plus l'esprit.

369. — 2° Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou : un courage* OU *une prudence* ÉTONNANTE. — Cette conjonction donne l'exclusion à un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe la qualification.

370.—*Seconde exception.* Les adjectif *nu, demi, excepté, supposé*, sont invariables, quand ils précèdent le substantif : NU-*tête*, DEMI-*heure*, EXCEPTÉ *ces personnes*, SUPPOSÉ *ces faits*, mais on dirait avec accord : *tête* NUE, *une heure et* DEMIE, *ces*

personnes EXCEPTÉES, *ces faits* SUPPOSÉS, l'adjectif étant placé après le substantif.

Remarque. L'adjectif *demi* ne s'accorde jamais en nombre avec le substantif énoncé auparavant. Ainsi on dira : 3 *heures et demie*, et non : 3 *heures et demies*. Dans ces sortes de phrases, *demi* s'accorde avec un substantif sous-entendu ; c'est comme s'il y avait 3 *heures et (une heure) demie*. Cet adjectif ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est employé substantivement ; *cette horloge sonne les* DEMIES. (ACAD.)

371. — *Troisième exception.* L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : *la* FEUE *reine*, *votre* FEUE *mère ;* mais on dirait sans accord : *feu la reine*, *feu votre mère*, attendu que l'adjectif *feu* est séparé de son substantif par *la*, *votre*.

372. — III. L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour qualifier un verbe, est toujours invariable : *ces livres coûtent* CHER, *ces fleurs sentent* BON, *ils marchent* VITE.

373. — IV. L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais il ne la lui fait jamais. Conséquemment on ne dira pas : *le premier et le second* ÉTAGES, *les* HISTOIRES *ancienne et moderne*. Ces phrases sont elliptiques ; des deux adjectifs que chacune d'elles renferme, l'un qualifie un substantif sous-entendu, et l'autre un substantif exprimé. C'est comme s'il y avait : *le premier* ÉTAGE *et le second étage*, *l'histoire ancienne et l'*HISTOIRE *moderne*. Puisque le substantif énoncé dans la phrase exprime l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent, quel qu'en soit le nombre, ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel. Il faut dire conséquemment : *le premier et le second* ÉTAGE ; l'HISTOIRE *ancienne et la moderne*.

374. — V. Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second, restent tous les deux invariables : *des cheveux* CHATAIN CLAIR, *des étoffes* ROSE TENDRE. La raison en est que le premier adjectif est pris

substantivement ; c'est comme s'il y avait : *d'un chatain clair*, *d'un rose tendre.*

375. — VI. Il ne faut pas appliquer aux personnes les adjectifs qui ne conviennent qu'aux choses ; tels sont : *pardonnable*, *impardonnable*, *déplorable*, *contestable*, *inestimable*, etc. , ni aux choses ceux qui ne conviennent qu'aux personnes ; tels sont *consolable*, *inconsolable*, etc. Ainsi l'on ne dira pas avec Racine :

Vous voyez devant vous un prince *déplorable.*

ni avec un auteur moderne : *sa douleur était* INCONSOLABLE. Mais on dirait bien : *un prince dont le sort est* DÉPLORABLE, *une personne* INCONSOLABLE *dans sa douleur* (*).

376. — VII. Il y a des adjectifs qui se mettent avant le substantif : *beau jardin*, *grand arbre*, etc. ; d'autres qui ne se placent qu'après : *habit rouge*, *table ovale*, *maison neuve*, etc. Enfin un grand nombre précèdent ou suivent le substantif, selon que l'oreille et le goût l'exigent : *véritable ami*, *ami véritable*, *charmante maison*, *maison charmante.*

Il y a aussi des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés auparavant ou après ; par exemple :

Un brave homme signifie un homme qui a de la bonhomie et de la probité.

Un homme brave désigne un homme qui a de la bravoure.

Un honnête homme est un homme qui a de la probité.

(*) Les adjectifs qui dérivent des verbes, comme *pardonnable*, *consolable*, formés de *pardonner* et de *consoler*, se disent des personnes et des choses, selon que les verbes d'où ils dérivent ont pour régime direct un nom de personne ou un nom de chose. Comme on ne dit pas *pardonner quelqu'un*, *consoler quelque chose*, il en résulte qu'on ne saurait dire que *quelqu'un est pardonnable*, ni que *quelque chose est consolable.*

Un homme honnête signifie un homme poli.

Un pauvre homme est un homme sans capacité.

Un homme pauvre désigne un homme dépourvu de fortune.

La différence n'est pas moins sensible entre *grand-homme* et *homme grand*, *galant-homme* et *homme galant*, etc.

Il n'y a guère que l'usage et la lecture des bons auteurs qui puissent servir de guide à cet égard.

CHAPITRE V.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

377. — I. VINGT et CENT sont les seuls adjectifs numéraux cardinaux susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* prennent une *s*, lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre : *quatre*-VINGTS *soldats ; trois* CENTS *chevaux ; ils sont quatre*-VINGTS ; *il y en a deux* CENTS.

378. — *Exception. Vingt* et *cent*, quoique multipliés, rejettent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d'un autre nombre : *quatre*-VINGT-*cinq soldats, trois* CENT *dix chevaux.*

379. — *Remarque. Vingt* et *cent*, employés pour *vingtième*, *centième*, restent toujours invariables parce qu'alors ils qualifient un substantif singulier, exprimé ou sous-entendu : *chapitre quatre-vingt, page deux cent; en l'an mil sept cent quatre-vingt, en mil huit cent;* c'est-à-dire, *chapitre quatre-vingtième, page deux centième, en l'an mil sept cent quatre-vingtième, en* (l'an) *mil huit centième.*

380. — II. MILLE s'écrit de trois manières :

Mil, dans la supputation des années; c'est une abréviation de *mille : l'Amérique a été découverte en l'an* MIL-*quatre-cent quatre-vingt-douze.*

Mille pour exprimer le nombre dix fois cent : *nos troupes firent cinq* MILLE *prisonniers.*

Dans ces deux cas il rejette toujours la marque du pluriel.

Mille, avec une *s* au pluriel, pour représenter une mesure de chemin, et alors il est substantif commun : *trois* MILLES *d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France.*

381. — III. Les adjectifs possessifs doivent être remplacés par l'article, quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur : J'AI *mal à* LA *tête. Pierre s'est cassé* LA *jambe*, etc. Il est évident qu'il s'agit ici de *ma tête*, et de *la jambe de Pierre ;* les adjectifs possessifs *ma*, *sa* n'ajouteraient rien au sens.

Il n'en est pas de même quand je dis : *je vois que* LA *jambe enfle ; Pierre a perdu* L'*argent* ; le sens est équivoque, on ne sait si c'est ma jambe ou celle d'un autre que je vois enfler ; si c'est son argent ou celui de Paul que Pierre a perdu. L'équivoque disparaît si l'on dit : *je vois que* MA *jambe enfle ; Pierre a perdu* SON *argent.* On fait aussi usage de l'adjectif possessif pour désigner une chose habituelle : MA *migraine m'a repris ;* SA *goutte le tourmente.*

382. — IV. Les adjectifs possessifs *notre*, *votre*, *leur*, se mettent au pluriel, lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement, et présentant alors une idée de pluralité :

. . . D'une égale horreur *nos cœurs* étaient frappés. RACINE.

Ces festons dans vos mains, et ces fleurs sur *vos têtes*,
Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes. RACINE.

Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés,
N'osent lever *leurs fronts* à la terre attachés. *Le même.*

Dans les exemples qui précèdent, *cœurs*, *têtes* et *fronts* sont des unités prises collectivement : ce sont des unités, parce que chacun des individus dont il est question n'a qu'un *cœur*, qu'une *tête*, qu'un

front; et ces unités sont prises collectivement, par la raison qu'il s'agit de plusieurs individus, et que conséquemment il y a plusieurs *cœurs*, plusieurs *têtes* et plusieurs *fronts*.

Exception. Malgré l'idée collective, *notre, votre, leur* se mettent au singulier, quand ils se rapportent à un de ces substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel, comme *humanité*, *faim*, *soif*, *santé*, etc. : *nous sommes mécontents de* NOTRE SANTÉ ; *messieurs*, *modérez* VOTRE IMPATIENCE ; *je plains* LEUR SORT. En effet nous ne disons pas : *des santés*, *des impatiences*, *des sorts*, du moins dans le sens où ils sont employés ici.

383. — V. Lorsqu'il s'agit de choses, *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs* ne peuvent être employés qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition comme sujet, ainsi que dans ces phrases : *la campagne a ses agréments ;—ces langues ont* LEURS *beautés*. Les agréments de quoi? de la *campagne*. Les beautés de quoi? de *ces langues*. *Campagne* et *langues* sont donc les substantifs possesseurs, et comme ils sont les sujets des propositions où se trouvent les adjectifs possessifs *ses*, *leurs*, il en résulte que la construction est correcte. Mais on ne dirait pas : *j'habite la campagne*, SES *agréments sont sans nombre ; ces langues sont riches*, *j'admire* LEURS *beautés ;* les substantifs possesseurs *campagnes* et *langues* n'étant pas les sujets des propositions où figurent *ses* et *leurs*. Dans ce cas, on remplace *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, par l'article et le pronom *en*, et l'on dit : *j'habite la campagne*, LES *agréments* EN *sont sans nombre ; ces langues sont riches*, *j'*EN *admire* LES *beautés*.

Exception. Quoique le mot possesseur ne soit pas le sujet de la proposition où se trouve l'adjectif possessif, on emploie *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lorsque le substantif possédé est le régime d'une pré-

position : *Paris est une ville remarquable, les étrangers admirent la beauté de* SES *édifices.*

384. — VI. AUCUN, signifiant *pas un*, exclut toute idée de pluralité ; il en est de même de l'adjectif *nul* précédant son substantif :

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. LA FONTAINE.

On ne dira donc pas avec Racine : *aucuns monstres* ; ni avec Vertot : *nuls Romains.* Il faut *aucun monstre, nul Romain.*

385. — *Exception. Aucun* et *nul* adoptent le pluriel avec un substantif qui n'a pas de singulier, comme *pleurs, ancêtres;* ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier, comme *troupes, gages: aucunes funéraailles. — Aucunes troupes ne sont mieux disciplinées.*

386. — VII. CHAQUE veut toujours un substantif après lui : CHAQUE *pays a ses plantes particulières.* (Buffon.) Ne dites donc pas : *ces volumes coûtent cinq francs* CHAQUE ; mais dites : *cinq francs* CHACUN.

387.— VIII. MÊME est adjectif ou adverbe.

388. — *Même* est adjectif :

1° Quand il précède le substantif :

... Vous retombez dans les *mêmes* alarmes. RACINE.

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *les dieux eux*-MÊMES *devinrent jaloux des bergers.* (Fénélon.)

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux. RACINE.

389. — *Même* est adverbe :

1° Quand il est placé après deux ou plusieurs substantifs : *les animaux, les plantes* MÊME *étaient au nombre des divinités égyptiennes* (Wailly) ; c'est-à-dire *les animaux, les plantes* AUSSI.

2° Quand il qualifie un verbe :

Exempts de maux réels, les hommes s'en forment *même* de chimériques. (Massillon).

390. — IX. QUELQUE s'écrit de trois manières:

391. — 1° Suivi d'un verbe, il se met en deux mots, *quelque* et alors *quel*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable :

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux.
GRESSET.

392. — 2° Suivi d'un substantif, il s'écrit en un mot, *quelque;* il est adjectif, et s'accorde en nombre avec ce substantif:

Princes, *quelques* raisons que vous puissiez me dire. RACINE.

393. — 3° Suivi d'un qualificatif (soit *adjectif*, soit *participe*, soit *adverbe*), *quelque* s'écrit également en un mot; mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : QUELQUE *puissants qu'ils soient;* QUELQUE *considérés que nous soyons;* QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent.* (Acad.)

394. — *Remarque.* On écrira cependant, en faisant varier *quelque : quelques grandes richesses que vous possédiez;* la raison en est que, lorsqu'il y a un substantif placé après l'adjectif, c'est ce substantif qui fait la loi, et *quelque* devenant alors adjectif, s'accorde avec le substantif :

... *Quelques* vains lauriers que promettre la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre. BOILEAU.

395. — X. TOUT est adjectif ou adverbe.

396. — *Tout*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : TOUT *homme*, TOUTE *femme*, TOUS *les hommes*, TOUTES *les femmes;* NOUS *sommes* TOUS *sujets à la mort.*

397. — *Tout*, adverbe, signifie *tout-à-fait*, *quelque*, et reste invariable : TOUT *spirituels qu'ils sont;* TOUT *élégamment qu'elle est vêtue.*

398. — *Exception. Tout*, quoique adverbe, varie, quand l'adjectif ou le participe qui suit est

féminin, et commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elle est* TOUTE *stupéfaite ;* TOUTE *hardie qu'elle est ;* TOUTES *spirituelles qu'elles sont.* C'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout.*

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS.

De leur emploi en général.

399. — I. Les pronoms, ayant toujours par eux-mêmes une signification déterminée, ne doivent pas représenter un substantif pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire employé sans article ou aucun adjectif déterminatif. On ne dira donc pas :

S'il a *droit* de répondre, qui *le* lui a accordé ?

Il demande *grâce*, quoiqu'il ne *la* mérite pas.

Il nous a reçus avec *politesse qui* nous a charmés.

Pour que ces phrases soient correctes, il faut faire précéder les substantifs *droit, grâce, politesse,* de l'article ou d'un adjectif déterminatif :

S'il a *le droit* de répondre, qui le lui a accordé ?
Il demande *sa grâce*, quoiqu'il ne la mérite pas.
Il nous a reçus avec *une politesse* qui nous a charmés.

Remarque. Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour, et cette phrase : *quand nous mîmes en* MER, *elle était paisible,* doit être corrigée ainsi : *quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible,* le génie de la langue ne permettant pas de dire : *quand nous mîmes en* LA *mer.*

400. — II. Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. On ne dira donc pas : *Samuël*

offrit son holocauste à Dieu, et IL *lui fut si agréable qu'*IL *lança au même instant la foudre contre les Philistins*, parce que le premier *il* se rapporte à l'*holocauste*, et le second à Dieu; ni : ON *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'*ON *tâche de vous cacher*, attendu que le premier *on* se rapporte au lecteur, et le second à l'auteur. Enfin on ne dira pas non plus : *j'ai lu avec plaisir cet ouvrage* QUI *a été composé par une personne* QUI *est versée dans les sciences* QUI *ont pour objet l'étude de la nature*, le premier *qui* se rapportant à *ouvrage*, le second à *personne*, et le dernier à *sciences*.

Le moyen de rendre ces phrases correctes, c'est de diminuer le nombre des rapports, en diminuant celui des pronoms : *Samuël offrit son holocauste, et* DIEU *le trouva si agréable qu'*IL *lança*, etc. — *Le* LECTEUR *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'*ON *tâche*, etc. — *J'ai lu avec plaisir cet ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont*, etc.

401. — Le pronom ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. On ne dira donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'*IL *a de beau*. En effet, *il* semple se rapporter à Virgile et à Homère. Pour être correct, il faut dire *Virgile a imité Homère dans tout ce que* CELUI-CI *a de beau;* ou : *Virgile dans tout ce qu'il a de beau, a imité Homère.*

402. — Le pronom est soumis, pour l'accord, aux mêmes règles que l'adjectif qualificatif. (Voy. nos 364, 365, 368 et 369.)

L'homme *auquel* je parle;
La femme à *laquelle* je parle;
Les hommes *auxquels* je parle;
Les femmes *auxquelles* je parle;
Déployer une bravoure, une intrépidité à *laquelle* rien ne résiste;
Montrer un courage ou une prudence à *laquelle* on prodigue des éloges.

Dans le 1er exemple, *auquel* est au masculin et au singulier, parce que le substantif *homme* qu'il représente est du genre masculin et du nombre singulier.

Dans le 2e, *à laquelle* est au féminin et au singulier, parce que le substantif *femme* qu'il représente est du genre féminin et du nombre singulier.

Dans le 3e, *auxquels* est au masculin et au pluriel, parce que le substantifs *hommes* qu'il représente est du genre masculin et du nombre pluriel.

Dans le 4e, *auxquelles* est au féminin et au pluriel, parce que le substantif *femmes* qu'il représente est du genre féminin et du nombre pluriel.

Dans le 5e, le pronom *laquelle* ne s'accorde qu'avec le dernier substantif, *bravoure* et *intrépidité* étant synonymes.

Dans le 6e, *laquelle* ne s'accorde également qu'avec le dernier substantif, *courage* et *prudence* étant unis par la conjonction *ou*.

Des pronoms personnels.

403. — I. Les pronoms personnels employés comme *sujets*, se placent avant le verbe:

*J'*inventai des couleurs, *j'*armai la calomnie,
*J'*intéressai sa gloire : *il* trembla pour sa vie.

404. — Excepté, 1° lorsque l'on interroge; dans les temps simples, ils se placent après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe :

Par de stériles vœux pensez-*vous* m'honorer ?
Où suis-*je* ? qu'ai-*je* fait ? que dois-*je* faire encore ?

2° Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber la foudre ! CORN.
Dussé-*je*, après dix ans, voir mon palais en cendre. RACINE

3° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *je ne serai heureux, disait*-IL, *qu'autant que vous le serez.*

4° Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots, *aussi, peut-être, encore, toujours, en vain, du moins, au moins :* AUSSI *est*-IL *votre ami ;* PEUT-ÊTRE *avez*-VOUS *raison ;* EN VAIN *prétendons*-NOUS.

Cette exception n'est pas de rigueur, car on peut dire également : *aussi* IL *est votre ami ; — peut-être* vous *avez raison,* etc., mais alors l'expression semble n'avoir ni la même grâce, ni la même énergie.

405. — II. Les pronoms personnels employés comme *régimes* se placent également avant le verbe :

Les ennemis des Juifs *m*'ont trahi, *m*'ont trompé !

... Je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchir, *l*'enlever, ou mourir à ses yeux. RACINE.

406. — Cette règle donne lieu à deux exceptions :

1° Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom régime de l'infinitif peut se placer avant cet infinitif ou avant le verbe qui précède : on dit également bien : *je viens* VOUS *chercher*, ou *je* vous *viens chercher ; tu trahis mes bienfaits, je veux* LES *redoubler*, ou *je* LES *veux redoubler ; — le myrte ne doit* SE *cueillir qu'après la palme*, ou, *le myrte ne* SE *doit cueillir qu'après la palme.*

2° Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le régime s'énonce après le verbe :

Avant de m'avilir, ciel, ouvre-*moi* la tombe.
Pends-*toi*, brave Crillon, on a vaincu sans toi.

407. — Ire *Remarque.* S'il y avait deux impéra-

tifs de suite unis par une des conjonctions *et, ou,* le pronom régime du dernier impératif pourrait le précéder. Ainsi, au lieu de dire : *ou arrachez*-MOI *le jour, — et repolissez*-LE, La Harpe a pu dire :

Laissez-moi cette chaîne, ou *m'*arrachez le jour.

et Boileau :

Polissez-le sans cesse, et *le* repolissez.

408. — 2e *Remarque.* Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct et l'autre indirect, le régime direct s'énonce le premier : *donnez-le-moi, prêtez-le-lui, cédez-les nous.*

On en excepte les pronoms régimes directs *moi, toi, le, la,* construits avec le régime indiret *y : envoyez*-Y-MOI, *promènes*-Y-toi, *menez*-Y-LE, pour ne point dire : *envoyez*-M'Y, *promènes*-T'*y*, *menez*-L'Y.

Cependant, il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple : *envoyez-moi là, promène-toi dans ce lieu, etc.*

409. — III. La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est indispensable :

1° Quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et, ou, ni, mais :* NOUS *détestons les méchants, parce que* NOUS *les craignons.* — IL *est savant quoiqu'*IL *soit bien jeune.*

2° — Quand on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative : JE *ne plie pas et* JE *romps.* Mais on peut dire : JE *plie et* JE *ne romps pas,* ou *je plie et ne romps pas,* la première proposition étant affirmative.

Hors ces deux cas, c'est le goût, l'oreille et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter.

410. — IV. La repétition des pronoms personnels.

employés comme régimes est indispensable avant chaque verbe :

Son visage odieux *m'*afflige et *me* poursuit. RACINE.
Il détourne les yeux, *le* plaint, et *le* révère. RACINE.

411. — V. Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier ; il se dit des personnes et des choses ; mais appliqué aux personnes, il ne s'emploie qu'avec une expression vague, comme *on*, *chacun*, *personne*, *quiconque* etc. : ON *doit rarement parler de* SOI. QUICONQUE *rapporte tout à* SOI *n'a pas beaucoup d'amis* (Acad.) ; ou avec un infinitif : *ne vivre que pour* SOI, *c'est être déjà mort.* — *L'aimant attire le fer à* SOI.

412. — *Remarque.* Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague, comme *on*, *quiconque*, etc., les écrivains emploient *soi*, pour les personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque ; et alors ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *en remplissant les volontés de son père, ce jeune homme travaille pour* SOI. — *Pour lui* offrirait un sens louche : on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

413. — VI. Le pronom *leur*, et les pronoms *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme régimes indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ainsi il ne faut pas dire : *cette maison menace ruine, n'approchez pas d'*ELLE ; — *ce cheval est méchant, ne* LUI *touchez pas ;* — *ces bâtiments n'étant pas assez grands, je* LEUR *ferai ajouter une aile.* Dans ce cas on se sert des pronoms *en*, *y* : *n'*EN *approchez pas*, *n'*Y *touchez pas*, *j'*Y *ferai ajouter*, etc. ; ou bien on donne un autre tour à la phrase, si ces deux pronoms ne peuvent y entrer.

414. — VII. Le pronom *le*, qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres, peut représenter un *substantif* ou un *adjectif*.

415. — Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement, le pronom s'accorde

en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement :

Êtes-vous madame de Genlis? — Je ne *la* suis pas.
Êtes-vous la mère de cet enfant? — Je *la* suis.
Êtes-vous les ministres du roi? — Nous *les* sommes.
Êtes-vous la malade? — Je *la* suis.
Êtes-vous les mariés? — Nous *les* sommes.

416. — Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, le pronom est invariable, l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre : (*Voy.* n° 54.)

Madame, êtes-vous malade? — Je *le* suis.
Messieurs, êtes-vous mariés? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous ministres? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous mère? Je *le* suis.

Des pronoms démonstratifs.

417. — I. Le pronom *ce*, placé au commencement d'une phrase, doit être répété dans le second membre de la phrase, lorsque celui-ci commence par le verbe *être : ce que je désire le plus*, C'EST *d'aller vous voir ; — ce qui me fâche*, C'EST *qu'on m'interrompe à tout moment ; — ce qui m'attache à la vie*, C'EST *vous ; — ce qui m'indigne*, CE SONT *les injustices des hommes.*

Remarque. La répétition du pronom *ce* n'est pas de rigueur, lorsque le verbe *être* est suivi d'un substantif singulier; l'usage permet de dire : *ce qui mérite le plus notre admiration*, C'EST ou EST *la vertu.*

418. — II. Quoique le pronom *ce* ne soit pas au commencement de la phrase, on l'emploie avant le verbe *être*, si ce qui précède ce verbe figure comme attribut, et a une certaine étendue : *le signe de la corruption des mœurs dans un état*, c'est *la multiplicité des lois.* Mais on dirait : *la véri-*

table noblesse EST ou C'EST *la vertu*, l'attribut *la véritable noblesse*, ayant peu d'étendue (*).

En général, il vaut mieux faire usage du pronom *ce*, qui donne plus d'énergie à l'expression.

419. — III. CELUI, CEUX, CELLE, CELLES expriment une idée générale qui a toujours besoin d'être restreinte, soit par un régime indirect,

Les défauts de Henri IV étaient CEUX *d'un homme* aimable ;

soit par un pronom relatif placé immédiatement après :

CEUX *qui* font des heureux, sont les vrais conquérants.

C'est pourquoi ces pronoms ne doivent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celle aimable*, *celle écrite*, il faut dire : *celle qui est aimable*, *celle qui est écrite*.

420. — IV. CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, opposés à CELUI-LA, CELLE-LA, CELA, désignent les objets les plus proches, et *celui-là*, *celle-là*, *cela*, les objets les plus éloignés : *voici deux maisons ;* CELLE-CI (la plus proche) *est la plus élégante, et* CELLE-LA (la plus éloignée) *est la plus commode.*

Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant les plus proches, se représentent par *celui-ci*, *ceux-ci ;* ceux au contraire dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se désignent par *celui-là ceux-là : le corps périt, et l'ame est immortelle ; cependant on néglige* CELLE-CI, *et tous les soins sont pour* CELUI-LA.

(*) On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* figure comme attribut, quand on peut le placer après le verbe, et mettre avant celui-ci ce qui se trouve après. On peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des mœurs dans un état ; — La vertu est la veritable noblesse*, ainsi, *Le signe de la corruption des mœurs dans un état ; La véritable noblesse*, figurent comme attribut.

Des pronoms possessifs.

421 — Ces pronoms doivent toujours se rapporter un substantif énoncé précédemment :

Tes *discours* trouveront plus d'accès que *les miens*. RACINE.

Conséquemment il est non seulement contre le bon goût, mais encore contre la grammaire, de commencer ainsi une lettre : *j'ai reçu la* VÔTRE *en date du*, etc., phrase dans laquelle *la vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède ; pour être correct, il faut dire : *j'ai reçu votre lettre*, etc.

Des pronoms relatifs.

422. — I. Le pronom *relatif* prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *moi* QUI SUIS ESTIMÉ, *toi* QUI ES ESTIMÉ, *lui* QUI EST ESTIMÉ, *elle* QUI EST ESTIMÉE, *nous* QUI SOMMES ESTIMÉS, *vous* QUI ÊTES ESTIMÉS, etc.

Ainsi Molière n'aurait pas dû dire :

Ce n'est pas moi qui *se ferait* prier.

L'antécédent de *qui* est *moi ; qui* est donc de la première personne, et veut conséquemment que le verbe dont il est le sujet adopte cette personne ; on doit dire : *qui* ME FERAIS *prier*, comme on dit : JE *me ferais prier*.

423.— *Remarque* L'adjectif, n'ayant par lui-même ni genre ni nombre, ni personne, ne peut servir d'antécedent au pronom relatif ; et au lieu de dire : *nous étions deux qui étaient du même avis*, on doit dire : *nous étions deux qui* ÉTIONS *du même avis*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le sujet du verbe précédent.

424. — II. Le pronom relatif doit toujours être placé près de son antecédent ; toute autre place ren-

drait sa correspondance louche et équivoque. Ainsi Boileau n'est pas à imiter quand il dit :

La *déesse*, en entrant, *qui* voit la nappe mise.

Il devait dire : *la* DÉESSE QUI, *en entrant, voit la nappe mise*, afin de rapprocher le relatif *qui* de son antécédent *déesse*.

425. — III *Qui*, régime d'une préposition, ne peut se dire que des personnes et des choses personnifiées :

Le bonheur appartient *à qui* fait des heureux. DELILLE.

Rocher A QUI *je me plains.* MARMONTEL.

Ne dites donc pas : *l'étude à* QUI *je consacre mes loisirs; le cheval* SUR QUI *je suis monté*, etc. Dans ce cas, on remplace *qui* par *lequel*, *laquelle; l'étude* A LAQUELLE *je*, etc. ; *le cheval sur* LEQUEL, etc.

426. — IV. Les pronoms *qui*, *que*, *dont* se remplacent par *lequel*, *duquel*, pour éviter une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai vu le mari de votre sœur* QUI *doit obtenir cette place; la bonté de Dieu*, DONT *je connais la grandeur, me rassure*, on dira : LEQUEL *doit obtenir cette place*, DE LAQUELLE *je connais la grandeur*, attendu qu'on ne saurait si *qui* se rapporte à *mari* ou à *sœur*, et *dont* à *grandeur* ou à *Dieu*.

427. — V. DONT marque simplement la relation : *la personne* DONT *je parle;* D'OÙ exprime une idée d'extraction, de sortie : *la ville* D'OÙ *je viens; le péril* D'OÙ *il est sorti*.

Remarque. Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'*être issu*, d'*être né*, c'est *dont* et non pas *d'où* qu'il faut employer :

Je jure pas le ciel, qui me voit confondue,
Par ces grands Ottomans *dont* je suis descendue. RACINE.

428. — I. Ne dites pas avec Restaut :

La pluralité des dieux est une chose *qu'*on ne peut s'imaginer *qui* ait été adoptée par des hommes de bon sens.

Cette phrase est fautive, dit Fabre, en ce qu'*une chose* y est représentée deux fois par *que*, *qui*, quoiqu'elle ne reçoive qu'une seule et même attribution. C'est comme s'il y avait : *la pluralité des dieux est une chose*, LAQUELLE CHOSE *on ne peut s'imaginer* LAQUELLE CHOSE *ait été adoptée par des hommes de bon sens*. Pour être correct, il faut dire : *la pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de bon sens*.

En effet, ce qui suit le verbe *s'imaginer* ne doit présenter que ce qu'on veut attribuer à *que*, représentant *une chose*, et non offrir encore une fois l'idée de ce substantif.

Des pronoms indéfinis.

429. — I. ON, masculin et singulier de sa nature, devient *féminin*, quand il s'applique spécialement à une femme, et *pluriel*, lorsque le sens indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes; alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on*, prennent la marque du féminin et du pluriel : *quand* ON *est* MARIÉE, *on n'est pas toujours* MAÎTRESSE *de ses actions*. — *Lorsqu'on s'aime tendrement, on n'est pas heureux quand on est* SÉPARÉS.

430. — Au lieu de *on*, il faut employer *l'on* pour éviter certaines consonnances désagréables qui ont lieu principalement après *et*, *si*, *ou* : *et l'on dit*, *si l'on voit*, *ou l'on verra*. Cependant on doit faire usage de *on* devant *le*, *la*, *les*, *lui* : *et on le dit*, *si on la voit*, *ou on le verra*, pour éviter la répétition désagréable de l'articulation *l*.

Au commencement d'une phrase, il faut préférer *on* à *l'on*, parce qu'alors il n'y a aucune mauvaise consonnance à éviter.

431. — II. *Chacun*, précédé d'un pluriel, prend

après lui, tantôt *son*, *sa*, *ses*, et tantôt *leur*, *leurs*.

Chacun prend *son*, *sa*, *ses*, quand il est après le régime direct, ou que le verbe n'a pas de régime de cette nature :

Ils ont apporté leurs offrandes, *chacun* selon *ses* moyens.
Les deux rois se sont retirés, *chacun* dans *sa* tente.
Ils ont opiné, *chacun à son* tour.

Chacun prend *leur*, *leurs*, lorsqu'il précède le régime direct :

Ils ont apporté, *chacun*, *leurs* offrandes.
Ils ont donné, *chacun*, *leur* avis

432. — III. *Personne* est pronom indéfini et substantif.

433. — *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague, et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif; alors il signifie *aucune personne*, *qui que ce soit*, et est masculin :

Personne n'est assez *sot* pour le croire.
Il n'y a *personne* qui n'en soit *fâché*.

434. — *Personne*, substantif, a un sens déterminé; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin :

Quelle est la *personne* assez *sotte* pour le croire?
Il n'y a pas *une personne* qui n'en soit *fâchée*.

435. — IV. *L'un et l'autre, les uns et les autres*, éveillent simplement une idée de pluralité; *l'un l'autre, les uns les autres*, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi l'on dira de Racine et de Boileau : L'UN ET L'AUTRE *furent deux grands poètes; ils s'estimaient* L'UN L'AUTRE.

436. — *Remarque*. Quand il y a plus de deux objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre* : *mille soldats s'excitent* LES UNS LES AUTRES *au combat*.—*L'un et l'autre* serait contre la grammaire.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet.

437. — I. Tout verbe à un mode personnel (*Voy* n° 114) doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots. RACINE.

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets; le premier verbe, *met*, a pour sujet *qui*, et le second *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet, parce qu'il est à un mode impersonnel. Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *en quoi ce grand prince réussit parfaitement*, FUT *de réformer les mœurs de son peuple*; car *fut* est ici sans sujet; il faut dire : LA CHOSE *dans laquelle*, etc., et alors le verbe *fut* a pour sujet *la chose*.

438. — II. De même tout sujet doit avoir un verbe :

L'orgueil n'aveugle pas ceux que l'honneur éclaire. GRESSET.

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*. On ne dira donc pas avec un traducteur : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions*, QUI *si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*. Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *je*, premier sujet, a pour verbe *souhaiterais*; *elles*, second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour

verbe *subsisterait*. Le quatrième sujet, *qui*, n'a aucun verbe qui s'y rapporte, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions ; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore ;* et alors il y a autant de verbes que de sujets.

439. — III. Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit au verbe. Ainsi l'auteur de la Henriade n'est pas à imiter, quand il dit :

Louis, en ce moment prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.

Posa a pour sujet *Louis*, et *il*, et il est évident que le verbe n'en exige qu'un : *Louis posa, il posa;* un de ces sujets est donc superflu, et conséquemment le poète aurait dû dire : *Louis, en ce moment, prenant son diadème, sur le front du vainqueur le posa lui-même.*

440. — IV Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Je PLAINS l'homme accablé du poids de ses loisirs.
O soleil ! *tu* PARAIS, *tu* SOURIS, et *tu* CONSOLES la terre.

Souvent les *richesses* ATTIRENT les amis, et la *pauvreté* les ÉLOIGNE.

441. — Si le sujet se compose de plusieurs substantifs ou de plusieurs pronoms, le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité, si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième :

Tôt ou tard la *vertu*, les *grâces*, les *talents*,
SONT vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants. GRÈS.

Narbal et *moi* ADMIRIONS la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. (Fénélon.)

EXCEPTIONS.

Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent le sujet, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou pronom :

442. — 1° Lorsque les mots formant le sujet sont synonymes : *son courage, son intrépidité* ÉTONNE *les plus braves.*

La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots.

443 — 2° Quand les mots composant le sujet sont unis par la conjonction *ou : la faiblesse* ou *l'inexpérience nous* FAIT *commettre bien des fautes.*

La conjonction *ou* donne l'exclusion à l'un des deux sujets, et l'accord a lieu avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit.

Cependant si les mots unis par *ou* sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel, et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité : *vous ou moi* PARLERONS ; *vous ou votre frère* VIENDREZ.

444. — 3° Quand les mots composant le sujet sont placés par gradation : *ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu* L'EXIGE.

Le motif de cette exception est que, dans toute gradation, le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres, pour attirer sur elle l'attention. En effet, l'intérêt s'efface devant l'honneur ; l'honneur humain devant Dieu. *Dieu* seul reste, et seul fait la loi au verbe.

445. — 4° Lorsque les mots formant le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les

mots qui précèdent, comme *tout*, *rien*, *personne* :

Paroles et regards, *tout* EST charme dans vous.

LA FONTAINE.

Le temps, les biens, la vie, *tout* EST à la patrie.

GRESSET

Ces sortes de phrases sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *paroles et regards sont charmes dans vous*; *tout est charme dans vous.—Le temps, les biens, la vie, sont à la patrie, tout est à la patrie.*

Remarques sur l'application de la règle quatrième.

446. — 1re *Remarque.* Quand deux sujets, substantifs ou pronoms, sont unis par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, le second sujet étant le sujet d'un verbe sous-entendu :

L'enfer, *comme* le ciel, *prouve* un Dieu juste et bon.
La vertu, *ainsi que* le savoir *a* son prix

C'est comme s'il y avait :

L'enfer prouve un Dien juste et bon, comme le ciel *prouve* un Dieu juste et bon.
La vertu a son prix, ainsi que le savoir *a* son prix.

447. — 2e *Remarque. L'un et l'autre* exprimant la pluralité, demande le verbe au pluriel :

L'un et l'autre à ces mots *ont* levé le poignard.

RACINE.

448. — 3e *Remarque. Ni l'un ni l'autre*, et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction *ni*, exigent aussi le verbe au pluriel : *j'ai lu vos*

deux discours : ni l'un ni l'autre ne SONT *bons.* (Fabre.)

Ni l'or ni la grandeur ne nous *rendent* heureux.

LA FONTAINE.

449. — *Exception.* Quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier : NI *l'un* NI *l'autre n'*OBTIENDRA *le prix.* NI *M. le duc*, NI *M. le cardinal ne* SERA *nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg.* (Fabre.)

450. — 4° *Remarque.* Tout verbe qui a pour sujet un *collectif*, s'accorde avec ce collectif s'il est *général* (22—23) : *l'infinité des perfections de Dieu m'*ACCABLE. (Académie.) *La totalité des enfants* SACRIFIE *l'avenir au présent ;* et avec le substantif qui suit le collectif, si celui-ci est *partitif* (22—23) : *une foule de nymphes couronnées de fleurs* ÉTAIENT *assises auprès d'elle.* (FÉNÉLON.) *Une troupe de Barbares* DÉSOLÈRENT *le pays.* (Académie.) *Une infinité de monde* PENSE *comme vous.* (Ibid.)

La raison est simple : *le collectif général* fixe principalement l'attention, c'est le mot dominant ; *le collectif partitif*, au contraire, n'est pour ainsi dire qu'accessoire, et c'est sur le substantif qui suit que s'arrête l'esprit.

451. — *Observation.* Les adverbes de quantité, comme *peu*, *beaucoup*, *assez*, *infiniment*, etc., doivent être considérés comme des collectifs partitifs. On écrira conséquemment : PEU *de gens* NÉGLIGENT *leurs intérêts*, en faisant accorder le verbe avec le substantif *gens*, placé après l'adverbe de quantité *peu.* C'est ainsi que Racine a dit :

Tant de coups imprévus *m'accablent* à la fois.

452. — Lorsque *peu*, *beaucoup*, et *la plupart* sont relatifs à un substantif pluriel énoncé aupara-

vant, le verbe se met au pluriel, l'accord ayant lieu alors avec un pluriel sous-entendu : *la plupart* SONT *sujets à l'erreur; peu* AIMENT *l'étude;* c'est comme s'il y avait : *la plupart des* HOMMES *sont sujets à l'erreur; peu* D'ENFANTS *aiment l'étude.*

453. — 5e *Remarque.* Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel : *ce* SONT *les* VICES *qui dégradent l'homme; ce* SONT EUX *qui les rendent malheureux.*

L'honneur parle, il suffit : ce *sont* là mes *oracles.*

RACINE.

On dira donc avec le verbe *être* au singulier : *c'*EST *le travail et l'application; c'*EST *nous qui..... c'*EST *vous qui.....* parce qu'aucun de ces mots, *le travail, l'application, nous, vous* ne forme une troisième personne du pluriel.

454. — 6e *Remarque.* Les infinitifs, n'ayant pas par eux-mêmes la propriété du nombre, ne sauraient, lorsqu'ils sont employés comme sujets, communiquer au verbe la forme plurielle : le verbe dans ce cas reste au singulier; et s'accorde avec le pronom *ce*, dont on le fait alors précéder : *manger, boire et dormir, c'*EST *leur unique occupation.* (Domergue.)

455. — *Observation.* Quand il n'y a qu'un seul infinitif qui sert de sujet, l'emploi du pronom *ce* n'est pas indispensable : c'est le goût qui en décide; mais, en général, il vaut mieux en faire usage, lorsque l'infinitif a un régime d'une certaine étendue.

Se plaire en tous lieux, *c'est* le secret du sage.

Régime des verbes.

456. — I. Un verbe ne peut avoir deux régimes directs. Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai,

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme régime directs du verbe *informer*. La grammaire exige : *ne vous informez pas* DE CE *que je deviendrai*, et alors *informer* n'a plus pour régime direct que *vous*, *de ce* étant un régime indirect.

457. — II. Un verbe ne doit pas avoir deux régimes indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas : c'est *à vous à qui* je parle, c'est *de vous dont* il s'agit, c'est *à la ville où* je vais.

Pour faire ressortir le vice de ces phrases, il suffit de supprimer *c'est*, qui ne sert qu'à rendre plus sensible ce que l'on dit : *je parle* A VOUS, A QUI ; *il s'agit* DE VOUS, DONT ; *je vais à la ville*, A LAQUELLE, car *où* équivaut à *à laquelle*. Puisqu'il n'y a qu'un verbe, il est évident qu'il n'y a qu'un rapport à exprimer, et que, ce rapport étant énoncé par *à vous*, *de vous*, *à la ville*, les régimes *à qui*, *dont*, *où*, sont sans fonctions, et conséquemment employés abusivement. Au lieu d'exprimer ce rapport inutile, il faut lier les deux propositions l'une à l'autre, et c'est à quoi sert la conjonction *que*. Dites donc : *c'est à vous* QUE *je parle*, *c'est de vous* QU'*il s'agit*, *c'est à la ville* QUE *je vais*.

458. — *Remarque.* On ne dira pas non plus : *c'est* ICI *où je demeure ; c'est* LA *où je vais.*

Ici ce ne sont pas deux régimes indirects qui marquent le même rapport, mais deux adverbes qui expriment la même circonstance, et dont un seul suffit.

En effet la pensée est complètement rendue par ces mots : *je demeure ici ; je vais là ;* et l'adverbe *où*, placé après *ici* et *là*, n'ajoutant rien au sens, doit être supprimé, et remplacé par la conjonction *que : c'est* ICI QUE *je demeure*, *c'est là* QUE *je vais*.

459. — III. Il ne faut pas donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige ; par exemple, *nuire*, *parler*, *pardonner* demandent un régime indirect, car on dit : *nuire à quelqu'un*, *parler à quelqu'un ; pardonner à quelqu'un ;* il ne faut donc pas dire : *ils se sont nui les uns* LES AUTRES, *ils se sont parlé l'un* L'AUTRE ; *tout coupables qu'ils sont, je les ai pardonnés ;* dites : *ils se sont nui les uns aux autres ; ils se sont parlé l'un* A L'AUTRE ; JE LEUR *ai pardonné.* De même on dira : *l'amitié qui les unit l'un* A L'AUTRE, *qui les lie l'un* A L'AUTRE, et non pas *qui les unit l'un* L'AUTRE, *qui les lie l'un* L'AUTRE.

460. — IV. Quand deux verbes ne veulent pas le même régime, c'est-à-dire quand l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut donner à chacun le régime qui lui convient :

Il attaqua *la ville* et *s'en* empara.

Il attaqua et s'empara de la ville serait incorrect, car *de la ville*, régime indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un régime direct.

La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des régimes indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *un grand nombre de vaisseaux entrent dans ce port, et* en *sortent tous les mois*, et non pas : *entrent et sortent de ce port*, attendu qu'on dit *entrer* DANS et *sortir* DE.

461. — *Remarque.* Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On ne dira donc pas : *je suis sensible et content des preuves d'amitié que vous m'avez données ; — il a parlé en même temps contre et en faveur de son ami.* En effet, *sensible*, demande *à*, *content* veut *de ; contre* rejette la préposition *de*, et *en faveur* l'exige. Pour être correct, il faut donner à chaque adjectif et à chaque préposition le régime qui leur convient, et

dire : *je suis sensible aux preuves d'amitié que vous m'avez données, et j'*EN *suis content;—il a parlé en même temps contre son ami, et en sa faveur.*

462. — V. Lorsqu'un verbe a deux régimes de nature différente, c'est-à-dire un régime direct et un régime indirect, le plus court doit être placé le premier :

Il faut opposer *un maintien stoïque* aux propos et aux injures des méchants.

Les hypocrites parent *des dehors de la vertu* les vices le plus honteux et les plus décriés.

463. — VI. Si les régimes sont d'égale longueur, le régime direct se place le premier : *les Français vainquirent les Espagnols à Villaviciosa.*

464. — VII. Il faut éviter de placer les régimes indirects de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. On ne dira donc pas : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés,* PAR LA DOUCEUR ? *Les maîtres qui grondent ceux qui les servent,* AVEC EMPORTEMENT, *sont les plus mal servis.* Il faut dire : *croyez-vous pouvoir ramener* PAR LA DOUCEUR *ces esprits égarés? — Les maîtres qui grondent* AVEC EMPORTEMENT *ceux qui les servent, sont les plus mal servis.*

465. — VIII. Lorsque le régime d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce; c'est-à-dire qu'alors les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ne doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc. De là, les phrases suivantes sont incorrectes :

Il aime *le jeu* et à *étudier.*

Ils se plaisent au *spectacle*, ou à se *promener.*

Il n'est pas nécessaire d'apprendre à *tirer* de l'arc, ni le *maniement* du javelot.

Je crois vos *raisons excellentes*, et *que vous le convaincrez*.

Il faut : *il aime le jeu et l'étude ; — ils se plaisent au spectacle ou à la promenade ; — il n'est pas nécessaire d'apprendre à tirer de l'arc, ni à manier le javelot ; — je crois que vos raisons sont excellentes, et que vous le convaincrez.*

466. — IX. Les verbes passifs demandent pour régime les prépositions *de* et *par : de*, quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot un mouvement de l'ame ; *par*, lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part : *l'honnête homme est estimé de tout le monde ; — une grande partie de la terre a été conquise* PAR *les Romains.*

Remarque. Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par*, pour éviter plusieurs *de : votre conduite a été approuvée d'une commune voix* PAR *toutes les personnes sages et eclairées.* (Wailly.)

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

467. — I. Le verbe *avoir* marque l'action, *il a aimé ;* le verbe *être*, l'état : *il est aimé ;* d'où il résulte :

468. — 1° Que la plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjugent avec l'auxiliaire *avoir : j'ai succédé, il a régné, nous avions dormi, vous aviez marché, il a paru*, etc.

469. — Excepté *aller, arriver, choir, décéder, mourir, naître, tomber, venir* et les composés *advenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, quoique l'action qu'ils expriment exige le verbe *avoir ;* mais l'usage en a décidé autrement.

470. — 2° Qu'un certain nombre de verbes neutres, comme *accourir, disparaître, croître, cesser, périr, monter, descendre, entrer, sortir,*

passer, partir, vieillir, grandir, rester, etc., prennent tantôt *avoir*, et tantôt *être* : *avoir*, lorsque c'est *l'action* que le verbe exprime que l'on a en vue ; et *être*, quand *l'état* est l'idée principale que l'on veut exprimer. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent lequel de ces deux points de vue on envisage. Ainsi je dirai avec *avoir : elle* A *disparu subitement ; la fièvre* A *cessé hier ; la rivière* A *monté rapidement ; le baromètre* A *descendu de plusieurs degrés en peu d'heures ; il* A *passé en Amérique en tel temps ; le trait* A *parti avec impétuosité* (Acad.) et avec le verbe *être : elle* EST *disparue depuis quinze jours ; la fièvre* EST *cessée depuis quelque temps ; il* EST *monté, il* EST *descendu depuis une heure ; les chaleurs* SONT *passées ; les troupes* SONT *parties pour six mois.* (Acad.)

Remarque. Plusieurs de ces verbes s'emploient quelquefois activement, c'est-à-dire avec un régime direct, et alors ils prennent, comme les verbes actifs, l'auxiliaire *avoir : on les* A *descendus dans une île ; il* A *monté l'escalier ; on l'*A *sorti d'une affaire désagréable ; j'*AI *passé la nuit sans dormir.* (Acad).

471. — II. Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception :

472. — *Convenir*, dans le sens d'*être convenable*, prend *avoir ;* et *être*, dans le sens de *demeurer d'accord : cette maison m'*A *convenu, et je* SUIS *convenu du prix.* (Acad.)

473. — *Demeurer* prend *être*, quand le sujet ne change pas d'état : *deux cents hommes* SONT *demeurés sur le champ de bataille ;* et *avoir*, lorsque le sujet passe d'un état à un autre, *il* A *demeuré dix ans en province.* (Acad.)

474. — On dit : *cette faute m'*EST *échappée*, pour signifier qu'on l'a faite ; et : *elle m'*A *échappé*, pour faire entendre qu'on ne l'a pas remarquée.

475. — *Expirer* prend *être*, quand il se dit des choses, et *avoir*, lorsqu'il se dit des personnes : *la trève* EST *expirée; cet homme* A *expiré.*

476. — *Remarque. Expirer*, appliqué aux personnes, exige, comme tous les verbes conjugués avec *avoir*, que son auxiliaire ne soit jamais sous-entendu. Il ne faut donc pas imiter Racine lorsqu'il dit :

. . . . . A ces mots ce héros *expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Un *héros expiré* n'est pas plus français qu'un *héros triomphé*, un *homme dormi.* Racine devait dire : *ce héros* AYANT *expiré.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

477. — I. Le *présent* s'emploie à la place du *passé* pour rendre la narration plus vive, plus animée :

J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie.* RACINE.

478. *Remarque.* Il faut alors que tous les verbes en rapport soient au présent; ainsi l'on ne dira pas : *il* S'ÉLANCE *sur son ennemi et le* TERRASSA; mais *il* S'ÉLANCE *sur son ennemi et le* TERRASSE.

479. — II. L'*imparfait* ne doit pas s'employer pour une action qui a lieu à l'instant de la parole. On ne dira donc pas : *j'ai appris que vous* ÉTIEZ *à Paris*, si la personne y est encore; ni : *je vous ai dit que la sagesse* VALAIT *mieux que l'éloquence;* car la chose étant vraie dans tous les temps, l'est à

l'instant où l'on parle. Il faut dire : *que vous* ÊTES *à Paris*, *que la sagesse* VAUT, etc.

480. — III. Le *passé indéfini* désigne un temps passé, soit entièrement écoulé : J'AI REÇU *une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier;* soit qu'il en reste encore quelque portion à s'écouler : J'AI REÇU *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui.*

481. — IV. Le *passé défini* ne se dit au contraire que d'un temps complètement écoulé, et éloigné au moins d'un jour de l'instant où l'on parle; ainsi l'on ne dira pas : JE REÇUS *une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui ;* car on est encore dans le temps dont il s'agit.

482. — V. Le *plus-que-parfait* ne doit pas s'employer pour le *passé;* ne dites donc pas : *j'ai appris que vous* AVIEZ VOYAGÉ; dites : *que vous* AVEZ VOYAGÉ; car on veut simplement exprimer ici un passé, et le *plus-que-parfait*, ainsi que nous l'avons dit, n° 118, ne s'emploie que pour un temps doublement passé, comme dans cette phrase : J'AVAIS FINI, *quand vous vîntes.*

483. — VI. Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le futur; ne dites donc pas : *on m'a assuré que vous* VOYAGERIEZ *incessamment.* Il s'agit simplement d'un temps à venir sans aucune idée de condition, dites : *que vous* VOYAGEREZ, etc.

484. — VII. Le *conditionnel passé* ne doit pas non plus s'employer pour le conditionnel simple : *j'aurais parié que vous* SERIEZ VENU; dites ; *que vous* VIENDRIEZ.

DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF.

X

485. — Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision. On l'emploie :

486. — I. Après les verbes qui expriment la vo-

lonté, le commandement, le désir, le doute, la crainte, etc., etc.

Il veut
Il exige } que vous *fassiez* votre devoir.
Il désire

487. — II. Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation :

Je ne crois pas
Croyez-vous } qu'il *vienne*.

Ne cherchez pas quelqu'un qui *soit* plus modeste.
Cherchez-vous une personne qui *soit* plus habile ?

488. — *Exception.* Le subjonctif cesse d'avoir lieu, quand l'interrogation est un tour oratoire, qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

. . . . . Madame, oubliez-vous
Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux ? RAC.

489. — III. Après un verbe impersonnel ou employé impersonnellement :

Il semble
Il convient
Il faut } qu'il *vienne*.
Il est juste

490. — *Exception. Il semble*, accompagné d'un régime indirect de personne, *il y a*, *il paraît*, *il résulte*, *il est certain*, *il est vrai*, et quelques autres verbes impersonnels qui expriment quelque chose de positif, demandent l'indicatif :

Il me semble
Il vous semble
Il paraît } qu'il *a* raison.
Il est sûr

491. — IV. Après un pronom relatif ou l'adverbe

où, quand l'un ou l'autre est précédé de *le seul*, de *peu*, ou d'un *superlatif relatif :*

Le chien est LE SEUL *animal dont la fidélité* SOIT *à l'épreuve.* (Buffon.)

Il y a PEU D'*hommes qui* SACHENT *supporter l'adversité.* (Massillon.)

C'est la seule place où *vous* PUISSIEZ *aspirer.* (ACAD.)

Détestables flatteurs! présent *le plus* funeste
Que *puisse* faire aux rois la vengeance céleste. RACINE.

492. — V. Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : *je cherche quelqu'un qui me* RENDE *ce service; — je sollicite une place que je* PUISSE *remplir; — j'irai dans une retraite où je* SOIS *tranquille.* En effet, il est possible que la personne que je cherche ne me rende pas ce service; que je ne puisse pas remplir la place que je sollicite, et que je ne sois pas tranquille dans la retraite où j'irai; c'est le subjonctif qui exprime ce doute, cette incertitude. Remarquez qu'on dirait bien aussi : *qui me* RENDRA *ce service; que je* PEUX *remplir; où je* SERAI *tranquille;* mais le sens ne serait plus le même : l'action marquée par les verbes *rendre, pouvoir* et *être*, serait représentée comme certaine, positive.

493. — VI. Après *quelque...que, quel que, quoi que, quoique : quelque riche que vous* SOYEZ ; — *quels que* SOIENT *vos talents; — quoi que vous* DISIEZ ; — *quoique vous* SOYEZ *son ami.*

494. — VII. Après certaines conjonctions; telles sont *afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, pour que*, etc.

Je l'ai connu laquais *avant qu'*il *fût* commis. BOILEAU.

. . . . . J'évite sa présence,
*De peur qu'*en le voyant, quelque trouble indiscret
Ne *fasse*, avec mes pleurs, échapper mon secret. RACINE.

495. — *Remarque. De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que,* demandent tantôt le subjonctif, et tantôt l'indicatif; le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : *conduisez-vous de manière que vous* OBTENIEZ *l'estime des honnêtes gens*, et l'indicatif, lorsqu'elle est positive et qu'elle a rapport au présent ou au passé; *il s'est conduit de manière* QU'IL A *obtenu l'estime des honnêtes gens.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

496. — I. Le subjonctif étant toujours sous la dépendance d'un autre verbe, c'est le temps du verbe précédent qui détermine quel temps du subjonctif il faut employer : *je ne* CROIS *pas que vous* VENIEZ, *je ne* CROYAIS *pas que vous* VINSSIEZ.

497. — *Remarque.* Quelquefois, par inversion, le subjonctif précède le verbe dont il dépend, comme dans cette phrase: *quelque sages que nous soyons, nous commettons bien des fautes.* Pour faire l'application de la règle, il suffit de rétablir les mots dans leur ordre naturel : *nous commettons bien des fautes, quelque sages que nous soyons.* Cette inversion a le plus souvent lieu avec *quelque, quoique, afin que*, et quelques autres locutions conjonctives.

498. — II. Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie le *présent* ou le *passé* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : le *présent*, pour marquer un présent ou un futur; et le *passé*, pour exprimer un passé :

Je doute / Je douterai } que vous *étudiiez* maintenant.

Je doute / Je douterai } que vous *ayez étudié* hier.

499. — *Exception.* Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie l'*imparfait* du subjonctif au lieu du présent, et le *plus-que-parfait* au lieu du

passé, si le verbe au subjonctif est suivi d'une expression conditionnelle :

Je doute Je douterai	que vous *étudiassiez* maintenant, demain, si l'on ne vous y contraignait.
Je doute Je douterai	que vous *eussiez étudié* hier, si l'on ne vous y eût contraint.

500. — III. Après l'imparfait le plus-que-parfait, les passés et les conditionnels, on emploie *l'imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : l'*imparfait*, pour exprimer un présent ou un futur, et le *plus-que-parfait*, pour marquer un passé :

Je doutais Je doutai J'ai douté Je douterais J'aurais douté J'avais douté	que vous *étudiassiez* aujourd'hui, demain.
Je doutais Je doutai J'ai douté Je douterais J'aurais douté J'avais douté	que vous *eussiez étudié* la semaine passée.

501. — *Exception.* Au lieu de l'imparfait, on emploie le *présent* du subjonctif, quand l'action du verbe au subjonctif a lieu à l'instant de la parole : *il m'a trahi, quoiqu'il* SOIT *mon ami;* ou à lieu dans tous les temps : *certains philosophes anciens ne savaient pas que la terre* TOURNE *autour du soleil.*

DE L'EMPLOI DE L'INFINITIF.

502. — L'infinitif s'emploie comme *sujet*, et comme *régime*.

503. — 1. Employé comme sujet, l'infinitif veut toujours le verbe au singulier. (*Voy* n° 454.)

504. — II. Employé comme régime, il doit non-seulement se rapporter à un mot exprimé dans la phrase, mais encore s'y rapporter sans équivoque. On ne dira donc pas : *la vie est trop courte pour se* TUER. *C'est pour* DONNER *que le Seigneur nous donne.* Dans la première phrase, *se tuer* ne se rapporte à aucun mot qui y soit exprimé ; et dans la seconde, *donner* a un rapport équivoque ; il semble s'appliquer également au Seigneur et à nous. Pour que la construction soit correcte, il faut dire : *la vie est trop courte pour qu'on se tue ; c'est pour que nous donnions que le Seigneur nous donne*, en substituant un autre mode à l'infinitif.

505. — III. Au surplus lorsque l'emploi de l'infinitif ne présente rien de louche, on doit préférer ce mode à l'indicatif et au subjonctif, qui rendent le style diffus et languissant. Ainsi, au lieu de : *il vaut mieux* QU'ON SOIT *malheureux que criminel ; mon frère est certain qu'*IL RÉUSSIRA, il est mieux de dire : *il vaut mieux* ÊTRE *malheureux que criminel ; mon frère est certain de* RÉUSSIR.

506. — IV. L'infinitif peut être le régime d'un autre verbe, ou sans le secours d'une préposition, ou à l'aide de certaines prépositions, dont les plus usitées, en pareil cas, sont *à* et *de*.

507. — L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux*, *compter croire*, *daigner*, *devoir*, *entendre*, *faire*, *s'imaginer*, *oser*, *pouvoir*, *prétendre*, *vouloir*, *savoir* :

J'ai cru n'*avoir* au ciel que des grâces à rendre.

Ah ! demeurez, seigneur, et *daignez* m'*écouter*. RACINE.

Je *voudrais inspirer* l'amour de la retraite. LA FONTAINE.

508. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* après *aimer*, *aider*, *s'entendre*, *autoriser*, *balancer*, *consentir*, *décider*, *desapprendre*, *encourager*, *exhorter*, *habituer*, *hésiter*, *s'obstiner*, *penser*, *persister*, *renoncer*, *répugner*, etc.

Elle *aimait* A *prévenir* les injures par sa bonté. BOSSUET.

Je *consens* A me *perdre* afin de le sauver. CORNEILLE.

J'ai voulu *m'obstiner* A vous *être* fidèle. RACINE.

509. — L'infinitif est précédé de la préposition *de* après *appréhender, craindre, dédaigner, défier, se dépêcher, désespérer, désirer, détester, différer, discontinuer, espérer, gager, regretter, souhaiter, soupçonner*, etc.

Je demande sa tête, et *crains* DE l'*obtenir*. CORNEILLE.

Ils ont *désespéré* D'*avoir* mon secret. LA BRUYÈRE.

Je *défiais* ses yeux DE me *troubler* jamais. RACINE.

510. — *Remarque*. On peut supprimer la préposition *de* après les verbes *désirer, détester, espérer, souhaiter*, et dire : *je désire* DE *sortir*, ou *je désire sortir*, etc. C'est le goût et l'oreille qui en décident.

511. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* ou *de* après *continuer, contraindre, déterminer, s'empresser, engager, essayer, faillir, forcer, obliger, résoudre, solliciter, souffrir, tarder*. C'est également le goût et l'oreille qu'il faut consulter :

Il *contraignit* cinq légions romaines A *poser* les armes sans combat. BOSSUET.

Et lui-même au torrent nous *contraint* DE céder. RACINE.

512. — V. Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est régime du premier : *je veux le lui* FAIRE SAVOIR. *Je n'ose leur* PERMETTRE D'ÉCRIRE. Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains. Ne dites donc pas : *je crois* POUVOIR ALLER VOIR *vos parents*. — *N'allez pas* CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER *tous les ressorts de l'éloquence*. Il faut alors diminuer le

nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode : *je crois que je pourrai aller voir vos parents. — N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts re l'éloquence.*

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

513. — I. Le *participe présent* est toujours invariable :

Le temps est un vrai brouillon *mettant*, *remettant*, *rangeant*, *dérangeant*, *imprimant*, *effaçant*, *rapprochant*, *éloignant* et *rendant* toutes choses bonnes ou mauvaises. (Madame de Sévigné.)

514. — II. Il ne faut pas confondre le participe présent avec l'*adjectif verbal* (voy. n° 52) ; celui-ci, terminé également par *ant*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie :

Des esprits bas et *rampants* ne s'élèvent jamais au sublime. (Girard.)

La passion *dominante* de César était l'ambition.

515. — III. Le *participe présent* exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d'une des conjonctions *lorsque*, *parce que*, *puisque*, etc. : *c'est un homme d'un bon caractère*, OBLIGEANT *ses amis, quand l'occasion s'en présente. — Ces hommes* PRÉVOYANT *le danger, se mirent sur leurs gardes. — Les personnes* AIMANT *tout le monde n'aiment ordinairement personne.* On peut dire, *qui oblige ses amis, qui prévoyaient le danger, qui aiment tout le monde.*

165. — IV. *L'adjectif verbal* marque l'état, la

manière d'être du mot auquel il se rapporte, et peut se construire avec un des temps du verbe *être* : *ce sont des hommes* OBLIGEANTS. — *Ces hommes* PRÉVOYANTS *ont aperçu le danger.* — *Les personnes* AIMANTES *ont plus de jouissances que les autres.* On peut dire : *des hommes qui sont obligeants; des hommes qui sont prévoyants; les personnes qui sont aimantes.*

517. — V. Le qualificatif en *ant* est participe présent, quand il a un régime direct, parce qu'alors il y a action, puisque ce régime est toujours l'objet d'une action :

Cette réflexion *embarrassant* notre homme,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit.
LA FONTAINE.

Vois ces groupes d'enfants *se jouant* sous l'ombrage.
DELILLE.

518. — VI. Le qualificatif en *ant* est ordinairement adjectif verbal, quand il n'a aucune espèce de régime, parce qu'alors il exprime presque toujours l'état :

Un geste pittoresque et des regards *parlants.*
FR. DE NEUFCHATEAU.

On apercevait sur la mer des mâts et des cordages *flottants.*

519. — VII. Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un régime indirect est ou participe présent ou adjectif verbal : *participe présent*, quand le sens indique l'action, et *adjectif verbal* lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée *dégouttant* des feuilles.
On voit la sueur *ruisselant* sur leur visage.

Dans ces phrases le sens est : *la rosée* QUI DÉGOUTTE *des feuilles; la sueur* QUI RUISSELLE *sur leur visage;* c'est de l'action qu'il sagit : *dégouttant*,

ruisselant sont donc des participes présents, et doivent rester invariables.

Voyez-vous ces feuilles *dégouttantes* de rosée?
Voyez sa figure *ruisselante* de sueur.

Dans ces deux dernières au contraire, c'est l'état, la manière d'être qu'on exprime, car le sens est *qui* SONT DÉGOUTTANTES *de rosée; qui* EST RUISSELANTE *de sueur; dégouttantes*, *ruisselante*, sont conséquemment des adjectifs verbaux, et doivent s'accorder avec les substantifs *feuilles* et *figure*, qu'ils qualifient.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

520. — I. Le participe passé employé sans auxiliaire, s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre, avec le mot auquel il se rapporte :

Que de remparts *détruits*, que de villes *forcées* ;
Que de moissons de gloire en courant *amassées !* BOIL.

Les inimitiés sourdes et *cachées* sont plus à craindre que les haines *ouvertes* et *déclarées*.

521. — II. Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet du verbe :

Le fer est *émoussé*, les bûchers sont *éteints*.
La vertu obscure est souvent *méprisée*. MASS.
Les Grecs étaient *persuadés* que l'ame est immortelle.
BARTHÉLEMY.

522. — Quelquefois le sujet est placé après le participe, mais cela ne change rien à l'accord : *quand il vit l'urne où étaient* RENFERMÉES *les* CENDRES *d'Hippias, il versa un torrent de larmes.* (Fénélon.)

523. — III. Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son régime direct, lorsqu'il en est précédé, et reste invariable quand le régime direct est placé après le participe, ou qu'il n'y en a pas.

Ainsi l'on écrira avec accord :

Voici la lettre *que* j'ai *reçue ;*
Voici les lettres *que* j'ai *reçues ;*
Où est ton livre? — je *l'*ai *perdu ;*
Où est ta plume? — je *l'*ai *perdue ;*
Où sont tes livres? — je *les* ai *perdus ;*
Ils *m'*ont *félicité ;*
Il *nous* a *félicités ;*
Mon fils, nous *t'*avons *récompensé ;*
Mes fils, je *vous* ai *récompensés ;*
Quelle peine j'ai *éprouvée !*
Que de désagréments ils m'ont *causés !*
Combien de livres avez-vous *lus?*

parce que les participes *reçue, reçues, perdu, perdue, perdus, félicité, félicités, récompensé, récompensés*, etc., sont précédés de leurs régimes directs *que, le, la, les, me, nous, te*, etc.

524. — On voit, par les exemples ci-dessus, que le régime direct du participe, quand il précède celui-ci, est exprimé par un des pronoms *que, le, la, les, me, nous, te, vous, se*, ou par un substantif précédé de *quel, que de, combien de.* (Voir 95 et 96, ce que nous avons dit sur les régimes.)

525. — Mais on écrira sans accord :

Nous avons *reçu* votre *lettre ;*
Ils ont *perdu* leurs *livres ;*
J'ai *récompensé* mes *fils ;*

parce que les régimes directs *votre lettre, leurs livres, mes fils*, sont placés après les participes *reçu, perdu, récompensé.*

De même on écrira sans faire varier le participe : *ils ont* RÉPONDU *à notre attente; nous avons* CHANTÉ ; *cette armée a* PÉRI, parceque les verbes *répondre, chanter, périr*, n'ont pas ici de régime direct : ce

régime n'existant pas, il est évident que le participe n'en saurait être précédé.

Il faut conclure de la règle qui précède, et des exemples qui l'appuient :

526. — 1° Que le sujet n'exerce aucune influence sur le participe conjugué avec *avoir;*

527. — 2° Que les verbes neutres qui prennent cet auxiliaire ont toujours le participe invariable, ces sortes de verbes n'ayant point de régime direct. Ainsi, dans ces phrases : *les cinq heures que j'ai* DORMI, *les dix ans qu'il a* VÉCU, le participe des verbes neutres *dormir* et *vivre* ne varie pas, et le *que* relatif qui précède, quoique se présentant sous la forme d'un régime direct, n'est réellement qu'un régime indirect équivalant à *pendant lequel : les cinq heures* PENDANT LESQUELLES *j'ai dormi, les dix ans* PENDANT LESQUELS *il a vécu.*

528. — IV. Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes suit absolument la même règle que le participe conjugué avec *avoir;* c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde avec le régime direct, quand il en est précédé, et qu'il reste invariable, lorsque le régime direct est après, ou qu'il n'y en a pas.

Ainsi l'on écrira avec accord :

La lettre *qu'*ils se sont *adressée* ;
Ils se *la* sont *montrée* ;
Ils *se* sont *blâmés*;

parce que les participes *adressée, montrée, blamés,* sont précédés de leur régimes directs *que, la, se.*

Mais on écrira sans accord :

Ils se sont *adressé* une lettre ;
Ils se sont *imaginé* que je plaisantais ;

attendu que les participes *adressé* et *imaginé* sont suivis de leurs régimes directs *une lettre, que je plaisantais.*

On écrira encore avec le participe invariable :

Ils se sont *écrit* ;
Nous nous sommes *succédé* ;

les participes *écrit* et *succédé* n'ayant pas de régime direct. En effet, c'est comme s'il y avait : *ils ont écrit à* EUX ; *nous avons succédé à* NOUS.

Il résulte de la règle qui précède :

529. — 1° Que les participes des verbes essentiellement pronominaux s'accordent toujours, parce que ces verbes ont pour régime direct leur second pronom (*Voyez* n° 102), lequel précède toujours le participe ; et qu'ainsi l'on écrira :

Nous *nous* sommes *abstenus* de toute réflexion,
Mes amis, vous *vous* êtes *repentis* de votre légèreté ;
Les troupes *se* sont *emparées* de la ville ;

en faisant accorder le participe avec les régimes directs, *nous*, *vous*, *se*, énoncés auparavant.

530.—*Remarque.* Un seul verbe essentiellement pronominal fait exception ; c'est *s'arroger*, qui n'a jamais pour régime direct le second pronom. Ainsi on écrira sans accord : *ils se sont* ARROGÉ *des droits*, parce que le régime direct *des droits* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits qu'ils se sont* ARROGÉS, *il se les est* ARROGÉS, les régimes directs *que*, *les*, précédant le participe.

531. — 2° Que le participe des verbes pronominaux formés d'un verbe neutre est toujours invariable, parce que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n'ont point de régime direct, et qu'ainsi l'on écrira sans accord :

Nous nous sommes *nui* ;
Il se sont *plu*.

532. — *Remarque. Se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, se convenir, se ressembler* et *se*

suffire sont les seuls verbes pronominaux formés d'un verbe neutre, et dont conséquemment le participe soit toujours invariable.

Les quatre règles que nous venons de donner suffisent pour résoudre toutes les difficultés du participe passé. Cependant, comme l'application de ces règles peut présenter quelque embarras, nous allons, pour la rendre plus facile, ajouter ici quelques remarques particulières, qui seront tout à la fois le développement et le complément de ces règles.

Remarques sur l'emploi de certains participes.

533. — 1re *Remarque.* Le participe d'un verbe *impersonnel* est toujours invariable :

Il est *arrivé* de grands malheurs.
Il s'est *glissé* une erreur.
Les mauvais temps qu'il y a *eu*.
Les chaleurs qu'il a *fait*.

Dans le premier exemple, le participe s'accorde avec son sujet *il*, et ce sujet est du masculin et du singulier.

Dans le second, il s'accorde avec son régime direct *se*, qui précède, et qui représente le mot vague *il*.

Dans les deux derniers exemples, il ne s'agit pas de mauvais temps *eus*, ni de chaleurs *faites* par quelqu'un; les verbes *avoir* et *faire* ont abandonné leur signification active pour marquer simplement l'existence, et le *que* relatif qui précède n'est le régime d'aucun verbe : c'est une expression dont l'analyse ne peut rendre raison.

534. — 2e *Remarque.* Le participe entre deux *que* est également invariable :

Les réponses *que* j'avais PRÉVU *qu*'on vous ferait;
Les embarras *que* j'ai SU *que* vous aviez;

La raison en est que ce participe a toujours pour

régime direct la fin de la phrase. En effet, j'avais prévu *quoi? Qu'on vous ferait des réponses.* — J'ai su *quoi? Que vous aviez des embarrras;* et comme ces régimes sont après le participe, *prévu* et *su* rejettent l'accord.

535.—3e *Remarque.* Le participe est invariable, quand il a pour régime direct *l'* représentant un membre de phrase, parce qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin et du singulier, et ne saurait, pour cette raison, communiquer la variabilité au participe dont il est le régime direct. On écrira donc avec le participe invariable :

Cette lettre est plus intéressante que je ne L'*avais cru.*
L'affaire fut moins sérieuse que je ne L'*avais pensé.*
Cette perfidie a eu lieu comme je L'*avais supposé.*
La famine arriva ainsi que Joseph L'*avait prédit.*

C'est comme s'il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n'avais cru *qu'elle était intéressante.*
L'affaire fut moins sérieuse que je n'avais pensé *qu'elle serait sérieuse.*
Cette perfidie a eu lieu comme j'avais supposé *qu'elle aurait lieu.*
La famine arriva ainsi que Joseph avait prédit *qu'elle arriverait.*

536. — 4e *Remarque.* Le participe suivi immédiatement d'un infinitif s'accorde quand il a pour régime direct le pronon qui précède, et reste invariable, si, au contraire, il a pour régime direct l'infinitif qui suit :

Cette femme chante bien, je l'ai *entendue* chanter.

J'ai entendu qui? ELLE *chanter; la* est le régime direct du participe, et comme il le précède, accord.

Cette romance est charmante, je l'ai *entendu* chanter.

J'ai entendu quoi? CHANTER *elle. Chanter* est le

régime direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

Je les ai *laissés* partir.

J'ai laissé qui ? EUX *partir; les* est le régime direct du participe, et comme il le précède, accord.

Ils se sont *laissé* surprendre par l'ennemi.

Ils ont laissé quoi ? SURPRENDRE *eux. Surprendre* est le régime direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

537.—*Observation.* On voit par ces deux derniers exemples que le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, est assujetti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif; c'est-à-dire qu'il s'accorde, si le régime direct est avant le participe *laissé*, et qu'il est invariable, si ce régime est après; c'est ainsi que l'écrivent la presque totalité des grammairiens et nos bons auteurs.

538.—On reconnaît mécaniquement que le participe suivi immédiatement d'un infinitif est précédé de son régime direct, quand l'infinitif peut se changer en participe présent; et qu'il a pour régime direct l'infinitif, lorsque ce changement ne peut avoir lieu :

Je les ai *vus* repousser les ennemis.

Il nous a *entendus* blâmer son imprudence.

Ils se sont *vus* dépérir.

On peut dire : *je les ai vus* REPOUSSANT *les ennemis; il nous a entendus* BLAMANT *son imprudence; ils se sont vus* DÉPÉRISSANT ; donc le participe est précédé de son régime direct, qui est *les, nous, se*, et conséquemment il s'accorde.

Je les ai *vu* repousser par les ennemis.

Il nous a *entendu* blâmer, à cause de notre imprudence.

Ils se sont *vu* maltraiter.

Comme on ne peut pas dire : *je les ai vus re-*

poussant par les ennemis; il nous a entendus blâmant à cause de notre imprudence; ils se sont vus maltraitant, point d'accord : l'infinitif qui suit est le régime direct du participe.

539. — Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, fait exception à ce qui précède; il est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit, présentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe; de sorte que le régime direct n'appartient ni à *fait* ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis. Exemples : *Louis XI fit taire ceux qu'il avait* FAIT PARLER *si bien.*

Le négoce qui l'avait FAIT FLEURIR, *servit à la rétablir.*
BUFFON.

540. — L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite du participe des verbes *devoir, pouvoir, vouloir :*

Je lui ai rendu tous les services { que j'ai *dû*, sous-entendu *lui rendre.*
que j'ai *pu*, sous-entendu, *lui rendre.*
que j'ai *voulu*, sous-entendu *lui rendre.*

Et dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a l'*infinitif* pour régime direct.

541. — Remarquez que les participes *dû* et *voulu* sont variables dans ces phrases : *il m'a payé les sommes qu'il m'a* DUES; *il veut fortement les choses qu'il a une fois* VOULUES, parce qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour régime direct le *que* relatif qui précède.

542. — 5e *Remarque.* Lorsqu'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour régime direct le pronom qui précède, ou l'infinitif suivant : dans le premier cas, accord; dans le second, point d'accord.

Ainsi l'on écrira avec le participe variable :

Les personnes que j'avais *engagées* à vous voir, sont ici.
Il nous a *priés* de lui écrire.
Ils se sont *proposés* pour l'accompagner.

Nous avons engagé *qui* à vous voir ? Les *personnes*, représentées par *que ;* — il a prié *qui* de lui écrire ? *Nous ;* — ils ont proposé *qui* pour l'accompagner ? *Se, eux. Que, nous, se* sont donc les régimes directs des participes *engagés, priés, proposés*, et comme il les précèdent, accord.

Mais on écrira sans faire varier le participe :

Les personnes que j'avais *désiré* de voir, sont ici.
Ils nous a *recommandé* de lui écrire.
Ils se sont *proposé* de l'accompagner.

J'avais désiré *quoi ?* De voir les personnes ; — il nous a recommandé *quoi ?* De lui écrire ; — ils ont proposé à eux *quoi ?* De l'accompagner. *De* VOIR *les personnes, de lui* ÉCRIRE, *de l'*ACCOMPAGNER, sont donc les régimes directs des participes *désiré, recommandé, proposé*, et comme ils sont après, point d'accord.

543. — Il faut remarquer que l'accord a toujours lieu lorsque le participe est précédé de deux régimes directs, comme dans cette phrase : *les livres* QU'*il* NOUS *a* PRIÉS *de lui prêter ;* dans ce cas, le régime direct énoncé le premier appartient à l'infinitif, et le second est sous la dépendance du participe.

544. — 6e *Remarque. Le peu* a en français deux significations : ou il signifie *une petite quantité*, ou il veut dire *le manque*.

Dans le premier cas, c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord. Dans le second cas, au contraire, c'est avec *le peu* et non avec le substantif qui suit, que l'accord se fait. Exemples :

Le peu d'affection que vous lui avez *témoignée* lui a rendu le courage.

Le peu signifie ici une petite quantité, car il y a eu de l'affection de témoignée : le *que*, régime direct, représente conséquemment le substantif *affection*, et le participe se met au féminin singulier.

Le peu d'affection que vous lui avez *témoigné* l'a découragé.

Ici *le peu* signifie le *manque*, car sans le défaut d'affection, il ne se serait pas découragé; le *que*, régime direct, représente conséquemment *le peu*, mot masculin singulier, et le participe adopte le genre masculin et le nombre singulier. D'où résulte cette règle :

545. — Le participe précédé de *le peu* varie lorsque le sens permet de supprimer *le peu*, et reste invariable lorsque cette suppression ne peut avoir lieu. Dans le premier exemple, on peut dire : *l'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage*, accord; dans le second, on ne saurait dire : *l'affection que vous lui avez témoignée l'a découragé;* point d'accord.

546. — 7e *Remarque*. Le pronom *en*, mot vague qui signifie *de cela*, et est toujours employé comme régime indirect, ne peut exercer aucune influence sur le participe. Ainsi on écrira, en parlant de fruits, J'EN AI MANGÉ, et en parlant de lettres, J'EN AI REÇU. Ces phrases sont elliptiques; c'est comme s'il y avait : *j'ai mangé une certaine quantité de cela* (de fruits), *j'ai reçu un certain nombre de cela* (de lettres), et les participes *mangé*, *reçu* sont invariables, parce que leurs régimes directs *une certaine quantité*, *un certain nombre*, ne sont pas exprimés.

Il a des troupes, et il *en* a *demandé* aux autres peuples de Grèce. BARTHÉLEMY.

Hélas! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui :
J'*en ai fait* contre toi, quand j'*en* ai *fait* pour lui. CORN.

Mais on dira avec accord : *nous* LES *en avons* INFORMÉS, *il* NOUS *en a* BLAMÉS; *l'opinion* QUE *j'en avais* CONÇUE.

Elle s'en est *vantée* assez publiquement. RACINE.

Rendez grâces au ciel qui *nous* en a *vengés*. CORNEILLE.

attendu que les participes *informés*, *blâmés*, *conçue*, *vantée*, *vengés*, sont précédés de leurs régimes directs *les*, *nous*, *que*, *se*, *nous*. De même on écrira avec le participe variable : *combien de personnes il a trompées par de belles promesses!* et, sans faire varier le participe : *combien il en a trompé!* Dans ces deux exemples, le régime direct précède le participe; mais, dans le premier, le régime direct *combien de personnes*, étant du féminin et du pluriel, communique le genre féminin et le nombre pluriel au participe. Dans le second exemple, au contraire, le régime direct *combien en*, pour *combien de cela*, étant invariable de sa nature, ne saurait faire varier le participe. C'est donc à tort que Racine a dit :

Ah! malheureux, combien j'en ai déjà *perdus*.

547. — 8e *Remarque. Coûté* et *valu*, quoique participes de verbes neutres conjugués avec *avoir*, sont quelquefois susceptibles d'accord; c'est lorsque les verbes *coûter* et *valoir* sont employés activement. Or, *coûter* est actif, quand il signifie *causer*, *exiger;* et *valoir*, lorsqu'il a le sens de *procurer*, *rapporter*. Ainsi je dirai avec accord :

Les peines que cette affaire m'a COÛTÉES, c'est-à-dire *m'a causées*;

Les honneurs que cette place m'a VALUS, c'est-à-dire *m'a procurés*;

parce qu'ici *coûter* et *valoir* sont actifs, et précédés

de leur régime direct *que*, pour *peines* et pour *honneurs*.

C'est ainsi que s'expriment nos bons auteurs :

Après tous les ennuis que ce jour m'a *coûtés*,
Ai-je pu rassurer mes esprits agités? RACINE.

Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez *coûtés* depuis votre enfance. FÉNÉLON.

Que d'éloges ne lui a pas *valus* sa conduite noble et généreuse! THOMAS.

Mais on dira avec le participe invariable :
Cette affaire m'a COÛTÉ *une peine infinie;*
Ce travail m'a VALU *une gratification;*
attendu que les régimes directs *une peine infinie*, *une gratification* sont après les participes *coûté*, *valu*.

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

548. — I. DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, étant adverbes, ne veulent pas de régime; ainsi ne dites pas : DESSUS *la terre*, DESSOUS *le ciel;* dites : *sur la terre*, *sous le ciel*.

Excepté : 1° quand ils sont employés en opposition : *les ennemis sont* DEDANS *et* DEHORS *la ville;* 2° lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : *par-*DESSUS *les murs. On a tiré cela de* DESSOUS *la table*. (Acad.)

549. — II. ALENTOUR, AUPARAVANT, DAVANTAGE rejettent également tout régime; ainsi ne dites pas : *alentour* DE, *auparavant* DE, *auparavant* QUE, *davantage* DE, *davantage* QUE; dites : *autour de*, *avant de*, *avant que*, *plus de*, *plus que*.

550. — *Davantage* ne doit pas non plus s'em-

ployer dans le sens de *le plus;* au lieu de dire : *de toutes les fleurs, la rose est celle qui me plaît* DAVANTAGE, dites : *qui me plaît* LE PLUS.

551. — III. PLUS TÔT a rapport au temps, et a pour opposé *plus tard : il partira* PLUS TÔT. (Acad.) — *Plutôt* éveille une idée de préférence :

... Le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité *plutôt* que leur misère. BOILEAU.

552. — IV. SI, AUSSI se joignent aux adjectifs et aux adverbes : SI *modeste*, AUSSI *éloquent*, SI *modestement*, AUSSI *éloquemment;* TANT, AUTANT, aux autres mots : TANT *d'éloquence*, AUTANT *de préjugés, il travaille* TANT, AUTANT *estimé que chéri.*

553. — *Remarque.* SI ne peut qualifier les locutions adverbiales. On ne doit donc pas dire : *il était* SI *en peine*, SI *en colère*, SI *à l'aise*, *il est venu* SI *à propos;* il faut dire : *il était* SI FORT *en peine*, SI FORT *en colère*, SI BIEN *à son aise; il est venu* SI BIEN *à propos.*

554. — AUSSI, AUTANT expriment la comparaison : *César était* AUSSI *éloquent que brave, on l'admirait* AUTANT *qu'on le craignait;* SI, TANT marquent l'extension : *il est* SI *faible, il a* TANT *fatigué.*

555. — *Remarque.* Les deux termes d'une comparaison s'unissent par la conjonction *que : il est aussi sage* QUE *vaillant.* (Académie.) — *Aussi sage* COMME *vaillant* serait une faute grossière.

556. — V. DE SUITE, successivement, sans interruption : *il ne saurait dire deux mots* DE SUITE. (Acad.) TOUT DE SUITE, sur-le-champ : *il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE. (Acad.)

557. — VI. TOUT-A-COUP, soudainement : *cette maison est tombée* TOUT-A-COUP; TOUT D'UN COUP, tout en une fois : *il gagna mille écus* TOUT D'UN COUP. (Acad.)

EMPLOI DE LA NÉGATION.

558. — La négation se compose de *ne, ne pas, ne*

point : je n'ose, je n'ose pas, je n'ose point. Ne est la plus faible des négations; *ne point* est la plus forte; *ne pas* tient le milieu.

559. — VII. Les locutions conjonctives *à moins que, de peur que, de crainte que*, et le verbe *empêcher* veulent toujours après eux la négation *ne : à moins que vous* NE *lui parliez, de peur qu'on* NE *vous trompe.* (Acad.)

La pluie EMPÊCHA *qu'on* NE *se promenât dans les jardins.*
RACINE.

Les fautes d'Homère n'ont pas EMPÊCHÉ *qu'il* NE *fût sublime.*
BOILEAU.

560. — VIII. La négation *ne* s'emploie également après *autre, autrement; plus, mieux, moins* (formant un comparatif), et les verbes *craindre, avoir peur, trembler, appréhender : il est tout autre qu'il* N'*était; il parle autrement qu'il* N'*agit; il est plus modeste qu'il* NE *le paraît; je crains qu'il* NE *vienne.* (Acad.)

561. — *Exception.* L'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu quand le verbe de la proposition précédente est accompagné d'une négation : *il ne parle pas autrement qu'il agit; il n'est pas plus modeste qu'il le paraît; je ne crains pas qu'il vienne.*

562. — *Remarque.* Après *craindre, appréhender, avoir peur, trembler*, on met *ne pas*, au lieu de *ne*, quand on souhaite l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *je crains qu'il* NE *réussisse* PAS.

563. — IX. *Nier, désespérer, disconvenir, douter* sont suivis de *ne*, seulement quand ils sont accompagnés d'une négation : *je ne nie pas, je ne doute pas que cela* NE *soit* (Acad.); mais on dirait sans la négation : *je nie, je doute que cela soit* (Acad.), parce que les verbes *nier, douter* sont employés affirmativement.

564. — X. Les locutions conjonctives *avant que, sans que*, et le verbe *défendre*, ne sont jamais suivis

de *ne : avant qu'il fasse froid; — j'ai défendu que vous fissiez cette chose.* (Acad.)

565. — XI. On supprime *pas* et *point*, quand il y a dans la proposition une expression dont le sens est négatif, comme *jamais*, *guère*, *nul*, *nullement*, *aucun*, *rien*, *personne*, *ni* répété, *ne... que* signifiant *seulement :*

Un méchant *ne* sait *jamais* pardonner.

Il *ne* faut *rien* dire qui puisse attaquer la réputation d'un homme de bien.

Titus *ne* passait *aucun* jour sans faire une bonne action.

Je *ne* vois *personne* qui ne vous loue.

Il n'a *ni* talent *ni* bonne volonté.

L'honnête homme *ne* connait *que* ses devoirs. (ACAD.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

566. — I. AU TRAVERS veut *de*, A TRAVERS demande un régime direct : *au travers* D'UN *buisson; à travers les champs.* (Acad.)

567. — II. PRÈS DE éveille une idée de proximité; AUPRÈS DE, une idée d'assiduité, de sentiment; *il demeure* PRÈS DE *l'église. — Cet enfant n'est heureux qu'* AUPRÈS DE *sa mère.*

568. — III. VIS-A-VIS ne s'emploie que pour une opposition de lieu, et signifie *en face*, *à l'opposite : il loge* VIS-A-VIS *de mes fenêtres.* C'est donc une faute de l'employer dans le sens de *envers*, *à l'égard de*, et de dire : *son ingratitude* VIS-A-VIS *de ses bienfaiteurs;* dites : *envers ses bienfaiteurs, à l'égard de ses bienfaiteurs.*

569. — IV. *Vis-à-vis*, *en face*, *proche*, *près*, *hors* veulent après eux la préposion *de : vis-à-vis*

DE *l'île de Ténédos;* — *près* DU *mont Athos;* — hors DES *rangs ennemis*, etc., excepté dans la conversation et dans le style très-familier : *il loge* PRÈS *l'arsenal,* VIS-A-VIS *la nouvelle rue.*

570. — V. ENTRE se dit de deux objets : *entre Rome et Carthage. Parmi* se dit d'un plus grand nombre d'objets, et veut après lui ou un pluriel : *parmi les hommes*, ou un collectif : *parmi la foule.*

Racine n'est donc pas à imiter quand il dit :

...*Parmi ce plaisir* quel chagrin me dévore;

l'exactitude grammaticale exige : *au milieu de ce plaisir*, etc.

571. — VI. VOICI a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui précède :

Voici trois médecins qui ne se trompent pas :
Gaîté, doux exercice et modeste repas.

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions, *voilà* la véritable grandeur. MASSILLON.

De la répétition des prépositions.

572. — VII. *A*, *de*, *en* se répètent toujours avant chaque régime :

Il dut la vie *à* la clémence et *à* la magnanimité du vainqueur.

Il est doux *de* servir sa patrie, et *de* contribuer à sa gloire.

On trouve les mêmes prejugés *en* Europe, *en* Asie, *en* Afrique, et jusqu'*en* Amérique.

573. — Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les régimes n'offrent aucune ressemblance de signification : DANS *la paix et* DANS *la guerre;* PAR *la force et* PAR *l'adresse;* AVEC *courage et* AVEC *inhumanité.* Au contraire, elles ne se répètent pas, quand les ré-

gimes sont des expressions synonymes : DANS *la mollesse et l'oisiveté;* PAR *la force et la violence;* AVEC *courage et intrépidité;* A TRAVERS *les dangers et les obstacles.*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

574. — I. *Et*, *ni* ajoutent à la pensée; mais *et* y ajoute affirmativement, et *ni* négativement.

575. — D'où il suit qu'on emploie *et :*

1° Pour unir les prépositions incidentes qui dépendent d'une principale affirmative :

Il croit que la terre est une planète, *et* qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition affirmative :

Il cultive les lettres *et* les sciences.
Cet enfant est instruit *et* modeste.
Il agit lentement *et* prudemment.

576. — Qu'on emploie *ni :*

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale négative :

Il ne croit pas que la terre soit une planète, *ni* qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative :

Il ne cultive pas les lettres *ni* les sciences.
Cet enfant n'est pas instruit *ni* modeste.
Il n'agit pas lentement *ni* prudemment.

Remarque. Il est plus élégant de supprimer *pas* et *point* et de répéter *ni :*

Il ne cultive *ni* les lettres *ni* les sciences, etc.

577. — II. *Et* précède *sans; ni* le remplace :

Sans joie *et sans* murmure elle semble obéir.
Sans crainte *ni* pudeur, *sans* force *ni* vertu. RACINE.

578. — III. *Plus, mieux, moins, autant,* placés au commencement de deux membres de phrase, ne doivent pas être unis par la conjonction *et : plus on lit Racine, plus on l'admire;* ET *plus on l'admire* serait une faute : la raison en est qu'il ne s'agit pas de lier ces deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre; c'est comme s'il y avait : *on admire d'autant plus Racine, qu'on le lit plus*, phrase dont les propositions ne sauraient être unies par *et*.

579. — IV. *Parce que* (en deux mots) signifie *attendu que :*

... Parce qu'elle meurt faut-il que vous mouriez? RACINE.

Par ce que (en trois mots) veut dire *par la chose que* ou *par les choses que :*

Par ce qu'on voit tous les jours, il est facile de comprendre combien le mauvais exemple est pernicieux.

580. — V. *Quoique* (en un mot) signifie *bien que :* QUOIQUE *vous soyez instruit, soyez modeste.*

Quoi que (en deux mots) veut dire *quelque chose que :* QUOI QUE *vous lui disiez, il ne vous écoutera pas.* (Acad.)

581. — VI. *Quand,* conjonction, signifie *lorsque, à quelle époque? — Venez* QUAND *vous aurez fini;* QUAND *partez-vous?* (Acad.)

Quant, préposition, a le sens de *à l'égard de*, et est toujours suivi de la préposition A : QUAND A *cette affaire, je m'en inquiète peu.* (Acad.)

582. — VII. *A cause que, devant que, durant que, malgré que* ont vieilli, et ne s'emploient plus; *à cause que* se remplace par *parce que, devant que*

par *avant que*, *durant que*, par *pendant que*, et *malgré que* par *quoique*.

583. — VIII. La conjonction *que* a un grand nombre d'usages, dont les principaux sont :

1° D'unir deux verbes l'un à l'autre : *je crois* QUE *l'ame est immortelle.*

Remarque. La conjonction *que* ne régit aucun mode : c'est le sens positif ou douteux du verbe précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif. (Voyez. n° 485 et suivants, la syntaxe de ce dernier mode.)

2° D'unir les deux termes d'une comparaison : *Démosthènes était plus éloquent* QUE *brave.*

3° De former, à l'aide de la préposition *de*, certains tours de phrase uniquement propres à notre langue, et qu'on appelle, pour cette raison, *gallicismes.*

C'est peu *que de* posséder des richesses.
C'est un devoir *que d'*obliger ses amis.
C'est être sage *que de* se défier des méchants.
Quel plaisir *que de* revoir sa patrie !
Il ne laisse pas *que d'*être généreux.

Remarque. L'usage permet dans ce cas de supprimer la conjonction *que*, et de dire : *c'est peu de posséder des richesses ; c'est un devoir d'obliger ses amis*, etc. C'est le goût qui en décide.

4° D'éviter la répétition de certaines conjonctions, comme *quand*, *lorsque*, *si*, *quoique*, *comme*, etc. : QUAND *on est riche, et* QU'*on est généreux, on ne manque pas d'amis;* SI *vous avez des amis, et* QUE *vous désiriez les conserver, prouvez-leur votre estime.* Dans le premier exemple, *que* remplace *quand*, et dans le second, il est employé pour *si.*

L'usage fera connaître les autres fonctions de cette conjonction.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

584. — I. *Ah!* exprime la joie, la douleur ; AH! *quel bonheur!* AH! *que je souffre! Ha!* marque la surprise : HA! *vous voilà!* HA! HA! *je n'en savais rien.*

585. — II. *Oh!* exprime la surprise ou l'affirmation : OH, OH! *je croyais le contraire;* — OH! *pour le coup je vous tiens!*

Ho! sert à appeler : Ho! *venez ici.* Il marque aussi la surprise : Ho, *que faites-vous là?*

O sert à l'apostrophe oratoire : *ô mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le comprendre. — ô suprême plaisir de pratiquer la vertu!*

586. — III. *Eh!* peint la douleur, la plainte : EH! *qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle?* (Delille.) — *Hé!* s'emploie pour appeler, pour avertir : HÉ! *venez donc;* HÉ! *que dites-vous?*

CHAPITRE XIV.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

587. — IL y a dans les langues une construction de mots commune à toutes, et dans laquelle les mots sont placés dans l'ordre le plus simple, celui qu'indique la marche de l'esprit humain. Dans cette construction, tous les mots nécessaires à l'énonciation de la pensée sont exprimés, sans qu'aucune surabondance se fasse remarquer; et la concordance la plus exacte y existe entre toutes les expressions qui se correspondent. Cette construstion se nomme

grammaticale, parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale.

588. — Mais la vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus harmonieux, font souvent déroger à cet ordre, et alors la construction est appelée *figurée*, nom qu'elle tire des quatre figures de syntaxe qui constituent cette construction, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

589. — L'*ellipse* supprime certains mots nécessaires à la construction de la phrase pour la rendre pleine et entière, mais inutiles au sens, parceque ceux qui sont énoncés les font aisément suppléer. Dans cette phrase: *notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile, celle du public*, il y a ellipse ; c'est comme s'il y avait: *et notre étoile* NOUS ATTIRE *celle du public*.

590. — Pour que l'ellipse soit permise, il faut que l'esprit puisse suppléer sans efforts les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens louche ou équivoque, est vicieuse ; telle est celle-ci :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, *musulmane en ces lieux* ;

dont le sens semble être : *j'eusse été chrétienne dans Paris*, J'EUSSE ÉTÉ *musulmane en ces lieux ;* tandis que le sens véritable est ; *j'eusse été chrétienne dans Paris*, JE SUIS *musulmane en ces lieux*.

DU PLÉONASME.

591. — Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse ; c'est une surabondance de mots qui pourraient être retranchés sans qu'à la rigueur le sens en souffrît, comme dans ces phrases : *je l'ai vu de* MES YEUX ; *je l'ai entendu de* MES OREILLES ; *je lui ai parlé* A LUI-

MÊME. *Que me fait*, A MOI, *cette Troie où je cours?* (Racine.) On pourrait dire simplement: *je l'ai vu; je l'ai entendu; je lui ai parlé. Que me fait cette Troie où je cours?*

592. — Le pléonasme est autorisé toutes les fois qu'il ajoute à la phrase plus de grâce, de netteté ou d'énergie; au contraire, il doit être évité avec soin comme un vice, ou du moins comme une négligence, lorsqu'il n'est qu'une redondance stérile de mots qui affaiblissent la pensée en la représentant sous les mêmes couleurs, ou sous des couleurs encore plus faibles. Tel est le pléonasme que présentent ces vers de Corneille:

Trois sceptres, à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle, *et ne se tairont pas.*

Puisque ces sceptres parleront, il est clair qu'ils ne se tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus vicieux, en ce qu'ils tombent dans ce qu'on appelle le style niais.

593. — Quelques autres exemples de pléonasmes vicieux achèveront de faire sentir les défauts qu'on doit éviter dans l'emploi de cette figure:

Il faut *s'entr'*aider mutuellement.
Il m'a *comblé* de *mille* éloges.
Il *n'a seulement qu'*à se montrer.
Il y eut une *tempête orageuse.*
Peut-être ils *pourront* réussir.
Il est *possible* qu'il *puisse* venir.

Ces pléonasmes doivent être proscrits:

1° Parce que le mot *entre* renferme la même idée que *mutuellement.*

2° Parce que *mille* est superflu après *combler*, qui présente à l'esprit une quantité innombrable.

3° Parce que *ne..... que*, signifiant *seulement*, rend ce dernier complètement inutile.

4° Parce qu'une tempête ne pouvant exister sans orage, l'adjectif *orageuse* n'ajoute absolument rien au substantif.

5° Parce que *peut-être* et *possible* exprimant une idée de possibilité, sont inutiles avec le verbe *pouvoir*, qui éveille la même idée.

Il faut dire pour être correct :

Il faut s'entr'aider.
Il m'a comblé d'éloges.
Il n'a qu'à se montrer.
Il y eut une tempête.
Peut-être ils réussiront.
Il est possible qu'il vienne.

De même on ne dira pas : QUE *vous êtes* BIEN *bon!* COMBIEN *ce souvenir doit vous être* BIEN *doux! je* PRÉFÈRE PLUTÔT *rester. Il me fit ses adieux, et* PUIS ENSUITE *il partit. Il s'*EN *suit* DE LA *que vous avez tort.* Il faut dire : *que vous êtes bon! combien ce souvenir doit vous être doux! je préfère rester. Il me fit ses adieux, et puis il partit,* ou *et ensuite il partit. Il s'en suit que vous avez tort,* ou *il suit de là que vous avez tort.*

DE LA SYLLEPSE.

594. — La syllepse est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens. C'est par syllepse qu'on dit : *une multitude de personnes sont venues*, phrase dans laquelle le verbe *sont* et le participe *venues* correspondent avec *personnes*, qui frappe le plus l'attention, et non avec *multitude*, auquel ils se rapportent grammaticalement par la forme de la phrase. Nous avons un grand nombre de constructions qu'on peut justifier à l'aide de la syllepse.

Nos grands auteurs ne négligent pas cette figure. Nous n'en citerons qu'un exemple parmi ceux qu'ils offrent; il est de Racine :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge ;
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

La construction grammaticale exige *comme lui*, puisque le pronom se rapporte au substantif *pauvre;* mais le poète, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'expression est en rapport non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

DE L'INVERSION.

595. — L'inversion a lieu toutes les fois que les mots ne sont pas arrangés selon l'ordre grammatical, qui veut qu'on énonce d'abord le sujet, ensuite le verbe, puis le régime direct, etc. Quand Fléchier dit : *Déjà prenait l'essor, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces;* il fait une inversion : le sujet *cet aigle*, qui aurait dû grammaticalement précéder le verbe *prenait*, se trouve placé après, et cette inversion, qui donne de la rapidité, de la force au style, offre un tableau parfait, en présentant d'abord à l'esprit l'objet principal de la pensée, l'essor rapide de l'aigle.

Les inversions sont plus fréquentes en poésie qu'en prose, parce que la poésie, étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

596. — Au surplus, soit en vers, soit en prose, toute inversion qui entortille la phrase, au lieu de la rendre plus douce et plus coulante; qui embrouille les idées, au lieu de leur donner plus de netteté, est un vice qu'on doit éviter avec soin. Le vice de cette

phrase (que nous avons citée n° 464) : *croyez-vous pouvoir ramener ses esprits égarés* PAR LA DOUCEUR, consiste dans une inversion fautive, qui donne aux mots *par la douceur* un rapport autre que celui qui est dans la pensée.

CHAPITRE XV.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.

597.— A, DE.

C'est *à vous* A exprime une idée de tour ; *Je viens de jouer, c'est à vous* A *jouer. C'est à vous* DE éveille une idée de droit, de devoir : *c'est à vous* DE *jouer le premier.*

598.— A, OU.

On emploie A entre deux nombres, lorsque le substantif qui suit ces nombres représente une chose susceptible d'être divisée : *trois* A *quatre heures; sept* A *huit aunes, neuf* A *dix lieues;* on peut dire une demi-heure, une demi-aune, une demi-lieue.

Au lieu de A, on emploie OU, quand le substantif représente une chose qui n'admet pas de division : *quatre* OU *cinq vaisseaux; cinq* OU *six maisons; sept ou huit personnes.* En effet, on ne saurait diviser un vaisseau ou une personne, comme on divise une aune ou une heure.

599.— AIDER.

Aider quelqu'un, c'est simplement l'assister : aider *quelqu'un* de sa bourse, *l'*aider de ses conseils, de son crédit. (Acad.)

Aider à quelqu'un, c'est l'assister en partageant ses efforts, sa fatigue, son embarras : aidez *à cet homme* à porter ce fardeau ; aidez-*lui* à se relever ; aidez *à cet enfant* à faire son thème. (Acad.)

600.— AIR.

On doit dire : cette femme a l'air *bon*, l'air *spirituel*, et

non pas : a l'air *bonne*, l'air *spirituelle;* car c'est l'extérieur, c'est l'air qu'on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme; et la preuve, c'est qu'on dit : cette femme a l'air *bon*, et elle est *méchante* : elle a l'air *spirituel* et elle est *sotte*.

Mais doit-on dire d'après cela : *cette pomme a l'air* CUIT, *cette terre a l'air* ENSEMENCÉ, *cette robe a l'air bien* FAIT ? Non, car on ne dit pas qu'un air est *cuit*, qu'il est *ensemencé*, qu'il est *bien fait :* l'adjectif ne saurait se dire ici du substantif. Il faut alors prendre un autre tour, et dire, par exemple : *cette pomme a l'air d'être cuite* ou *paraît cuite* ; *cette terre a l'air d'être ensemencée* ou *paraît ensemencée*, etc.

601.— ANOBLIR, ENNOBLIR.

Anoblir, donner des lettres de noblesse. *Il n'y a que le roi qui puisse anoblir.* (Acad.) — *Ennoblir*, rendre plus éclatant, plus illustre : *les beaux arts ennoblissent une langue.* (Acad.)

602.— ARMISTICE, AMNISTIE.

Armistice, suspension d'armes : *l'armistice ne tarda pas à cesser.* (Acad.) — *Amnistie*, pardon qu'un souverain accorde à des sujets révoltés : *le roi accorda une amnistie générale.* (Acad.)

603.— ASSURER.

Assurer quelqu'un, c'est témoigner à quelqu'un : *assurez* VOS PARENTS *de mon estime.* — *Assurer à quelqu'un*; c'est affirmer, c'est donner pour sûr à quelqu'un : *Mentor assura à* TÉLÉMAQUE *qu'il reverrait Ulysse.*

604. — ATTEINDRE.

Atteindre à quelque chose suppose des obstacles à vaincre *atteindre au but, atteindre au faîte de la gloire.* (Acad.) — *Atteindre quelque chose* ne suppose pas de difficulté, et se dit des choses qu'on fait pour ainsi dire malgré soi : *atteindre le terme de l'armistice, atteindre un certain âge.* (Acad.)

Atteindre, se disant des personnes, signifie *égaler*, et veut toujours un regime direct : *il est difficile d'atteindre La Fontaine dans l'apologue.*

605. — AUSSI, NON PLUS.

Aussi et *non plus* s'emploient pour *pareillement: aussi*, quand le sens est positif, et *non plus*, quand il est négatif: *je sortirai* AUSSI, *je ne sortirai pas* NON PLUS.

606. — BAIGNER, COUCHER, PROMENER.

Ne dites pas : *je vais baigner, il va coucher, nous irons promener.* Dans ce sens, ces verbes étant pronominaux, il faut dire : *je vais* ME *baigner, il va* SE *coucher, nous irons* NOUS *promener.*

607. — A LA CAMPAGNE, EN CAMPAGNE.

Être à la campagne, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *Il est agréable de passer la belle saison* A LA CAMPAGNE. — *Être en campagne*, c'est être en mouvement, hors de chez soi pour ses affaires : *les troupes sont* EN CAMPAGNE; *il s'est mis* EN CAMPAGNE *pour découvrir ce qu'il cherche; il a mis ses gens* EN CAMPAGNE. (Acad.)

608. — CAPABLE, SUSCEPTIBLE.

Capable, qui a les qualités requises pour : *il est* CAPABLE *des plus grandes choses.* (Acad.) Il ne se dit que des personnes, excepté quand il s'agit d'une idée de contenance : *cette salle est* CAPABLE *de contenir tant de personnes.*

Susceptible, qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications : *l'esprit de l'homme est* SUSCEPTIBLE *de bonnes, de mauvaises impressions.* (Acad.) Il ne se dit que des choses; excepté dans cette phrase : *cet homme est* SUSCEPTIBLE, pour dire qu'il est facile à blesser.

609. — CONSOMMER, CONSUMER.

Consommer marque l'anéantissement d'une chose par l'usage qu'on en fait : *consommer beaucoup de vin, consommer des denrées.* — *Consumer* exprime la destruction successive d'une chose ; il se dit proprement du feu, et par analogie du temps, du mal : *le feu consuma tout l'édifice; le temps consume tout; cette maladie le consume.* (Acad.)

610. — DÉJEUNER, DÎNER, etc.

Déjeûner, dîner, et leurs analogues, veulent *avec* devant un nom de personne : *déjeûner* AVEC *un ami, dîner* AVEC *sa famille*; et *de* avant un nom de chose; *déjeûner* DE *café, dîner* D'UN *pâté*. (Acad.)

611. — DIGNE, INDIGNE.

Digne, sans négation, se dit du bien et du mal : *il est digne de louanges, il est digne de blâme.* — *Digne*, avec négation, e *indigne* ne se disent que du bien : *il n'est pas digne de récompenses, il est indigne de récompenses.* Ainsi l'on ne dira pas : *il n'est pas digne de punition, il est indigne de punition.* Il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple : *il ne mérite pas une punition.*

612. — DURANT, PENDANT.

Durant exprime une durée sans interruption, *pendant*, un moment, une époque : *les troupes se sont cantonnées* DURANT *l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles sont restées cantonnées tant que l'hiver a duré ; *elles se sont cantonnées* PENDANT *l'hiver*, c'est-à-dire, qu'elles ont fait choix de cette saison pour se cantonner.

613. — ÉCLAIRER.

Éclairer quelqu'un c'est l'instruire de ce qu'il ignore : *les hommes qui ont de l'expérience éclairent les autres.* — *Éclairer à quelqu'un*, c'est lui faire voir clair sur son passage, à l'aide d'une lumière : *éclairez à monsieur.* (Acad.) Dans ce cas, le régime direct est sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : *éclairez* L'ESCALIER *à monsieur.*

614. — ÉMINENT, IMMINENT.

Danger ÉMINENT, *péril* ÉMINENT, danger, péril très-grands, mais non sans ressource ; danger *imminent*, péril *imminent*, danger, péril inévitables. Un homme qui fait une entreprise téméraire est dans un péril *éminent ;* un vaisseau qui se brise contre les rochers est dans un péril *imminent.*

615. — EMPRUNTER.

Avec un régime indirect de personne, on dit *emprunter à* et

emprunter de : EMPRUNTER *une somme* DE *quelqu'un* OU A *quelqu'un.* (Acad.) — Avec un régime indirect de chose, on ne dit qu'*emprunter de : les magistrats* EMPRUNTENT *toute leur autorité de la justice.* (Acad.)

616 — ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE.

Entendre raillerie, c'est bien prendre la raillerie : *vous* ENTENDEZ *très-bien* RAILLERIE. *quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts.* (Racine.) — *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler : *peu de personnes* ENTENDENT *la fine et innocente raillerie.* (Bouhours.)

617. — ENVIER, PORTER ENVIE.

On *envie* les choses, et l'on *porte envie* aux personnes : *Il* ENVIE *le bonheur d'autrui.* (Acad.) — *Le sage ne* PORTE ENVIE *à personne.*

618. — ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER.

Ces verbes portent à l'esprit l'idée d'une chose future : il ne faut donc pas les faire suivre d'un verbe à un temps *présent* ou *passé* : *j'espère que vous* FAITES *des progrès ; je vous promets que* J'AI DIT *la vérité : je compte que vous* OBÉISSEZ *à vos parents.* Il faut alors employer *croire, penser, se flatter, assurer : je pense que vous faites des progrès ; je vous assure que j'ai dit la vérité*, etc.

619. — ET.

Cette conjonction, marquant addition, ne doit jamais unir des expressions synonymes, parce qu'alors, quoiqu'il y ait plusieurs mots, il n'y a réellement qu'une seule et même idée. Ainsi ne dites pas : *Son courage* ET *sa bravoure étonne les plus braves ; — Ame grande* ET *magnanime ; — Un mot sublime ravit* ET *transporte ;* mais dites : *Son courage, sa bravoure étonne les plus braves ; — Ame grande, magnanime ; — Un mot sublime ravit, transporte.*

620. — ÊTRE, ALLER.

Je fus, ne doit jamais s'employer pour *j'allai :* conséquemment Corneille n'aurait pas dû dire : *Il fut jusques à Rome*

implorer le sénat ; la grammaire exige : *Il alla jusques à Rome*, etc.

J'ai été suppose le retour, *je suis allé* ne le suppose pas. Ainsi *il* A ÉTÉ *à la messe* fait entendre qu'il en est revenu, et *il* EST ALLÉ *à la messe*, qu'il y est encore.

621. — ÉVITER.

Ne doit pas s'employer dans le sens d'*épargner*. Ne dites donc pas : *je vous* ÉVITERAI *cette peine ;* dites : je VOUS ÉPARGNERAI cette peine.

622. — FAIRE.

Ce verbe donne lieu à plusieurs observations :

1° *Faire* doit être préféré au verbe *être* dans la supputation des nombres : *dix et dix* FONT *vingt*, et non SONT *vingt*.

2° *Faire* s'emploie pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *je lui ai écrit comme je devais le* FAIRE ; mais dans ce cas il ne veut pas de régime direct après lui. Ne dites donc pas avec Bossuet ; *il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes ;* il faut alors répéter le verbe : *qu'on* EÛT CACHÉ *les crimes*.

3° *Faire*, suivi d'un infinitif, veut un régime direct, quand l'infinitif n'a pas de régime de cette nature : *je les ai fait partir ;* et un régime indirect quand l'infinitif a un régime direct : *je leur ai fait écrire une lettre*.

4° *Faire*, employé au passif, ne doit pas être suivi d'un infinitif, comme dans cette phrase : *il a* ÉTÉ FAIT *mourir ;* dites *on l'a fait mourir*.

5° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *il ne* FAIT *que sortir*, c'est-à-dire il sort à tous moments.

Ne faire que de, une action qui vient d'avoir lieu : *il ne* FAIT *que de sortir*, c'est-à-dire, il n'y a qu'un moment qu'il est sorti.

623. — FIXER.

Signifie arrêter, rendre stable : *fixer un jour, fixer un inconstant*. Jamais il n'a le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : J'AI FIXÉ *long-temps cette personne sans pouvoir la reconnaître ;* mais dites : J'AI REGARDÉ *long-temps cette personne*, etc.

624. — FLAIRER, FLEURER.

Flairer, sentir par l'odorat : FLAIREZ *cette rose.* (Acad.)
Fleurer, répandre une odeur : *cela* FLEURE *bon.* (Acad.)

625. — IMAGINER, S'IMAGINER.

Imaginer, créer, inventer : *on ne peut rien* IMAGINER *de plus extraordinaire.* — *S'imaginer*, croire, se persuader : *il s'imagine être un grand docteur.* (Acad.)

626. — IMITER L'EXEMPLE.

Imiter l'exemple ne se dit que d'un modèle que l'on copie trait pour trait : IMITER *une exemple d'écriture.* Hors ce cas, on dit *suivre l'exemple* : *il* SUIT *l'exemple de ses ancêtres.*

627. — IMPOSER, EN IMPOSER.

Imposer renferme une idée de respect, de considération, d'ascendant : *en imposer*, une idée de mensonge, de déception : *l'honnête homme qui dit franchement la vérité* IMPOSE : *le fripon qui cherche à se tirer d'affaire par des mensonges,* EN IMPOSE ; *l'air noble et simple de l'innocence* IMPOSE ; *l'air composé d'un hypocrite* EN IMPOSE.

628. — INFECTER, INFESTER.

Infecter, répandre une mauvaise odeur, propager la contagion : *ce marais* INFECTE ; *il* INFECTE *ce pays de sa pernicieuse doctrine.* (Acad.)
Infester, piller, ravager : *les pirates* INFESTAIENT *ces côtes.* (Acad.)

629. — INSULTER.

Insulter quelqu'un, c'est lui faire insulte : INSULTER *quelqu'un de paroles* (Acad.) — *Insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards que réclament sa faiblesse, sa misère, son malheur, etc. : *il ne faut pas* INSULTER AUX *malheureux* (Acad.)

630. — JOINDRE.

Joindre, signifiant *ajouter*, demande *à* : JOIGNEZ *cette mai-*

son A *la vôtre.* Dans le sens d'*unir*, d'*allier*, il prend indifféremment *à* ou *avec* : JOINDRE *la modestie* AU *mérite* ou AVEC *le mérite.*

631. — LE.

L'emploi du pronom *le* n'est pas à imiter dans cette phrase : *on ne détruit pas ces abus comme ils devraient l'*ÊTRE. En général tout pronom doit se rapporter à un mot énoncé précédemment, et ici le pronom *le* représente le participe *détruit*, qui n'est pas exprimé dans la phrase. La grammaire exige ou qu'on fasse disparaître le pronom *le : on ne détruit pas ces abus comme ils devraient être détruits ;* ou qu'on énonce le participe auquel il se rapporte : *ces abus ne sont pas* DÉTRUITS *comme ils devraient l'être.*

Il est mieux de ne pas sous-entendre le pronom *le* placé sous la dépendance d'un verbe actif, d'un verbe neutre ou du verbe *être*, comme dans les phrases suivantes : *il a été reçu comme il méritait ; il n'est pas aussi instruit que je croyais : elle est plus modeste qu'elle ne paraît : ils sont moins riches qu'ils n'étaient.* Il faut dire : *il a été reçu comme il* LE *méritait ; il n'est pas aussi instruit que je* LE *croyais ; elle est plus modeste qu'elle ne* LE *paraît ; ils sont moins riches qu'ils ne* L'*étaient.*

632. — MATINAL, MATINEUX, MATINIER.

Matinal, qui s'est levé matin : *vous êtes bien matinal aujourd'hui.* (Acad.) — *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin : *les gens du monde ne sont pas matineux.* — *Matinier*, qui appartient au matin : *l'étoile matinière.* (Acad.)

633. — MÊLER.

Mêler avec, brouiller ensemble plusieurs choses : MÊLER *l'eau* AVEC *le vin*, MÊLER *de l'or* AVEC *de l'argent.* (Acad.) — *Mêler à* joindre, unir : MÊLER *la douceur à la sévérité*, MÊLER *l'agréable à l'utile.*

634. — OBSERVER.

Observer signifie remarquer, considérer : OBSERVER *les astres ;* OBSERVER *les hommes.* De même qu'on ne dit pas : *je vous remarque que ; je remarque à l'assemblée que : je lui remarque que ;* on ne doit pas dire : *je vous observe que ; j'observe à l'as-*

semblée que ; je lui observe que ; il faut dire : *je vous* FAIS *observer que ; je* FAIS *observer à l'assemblée que ; je lui* FAIS *observer que*, comme on dit : *je vous* FAIS *remarquer que, je* FAIS *remarquer à l'assemblée que*, etc.

635. — OUBLIER A, OUBLIER DE.

Oublier *à* lire, *à* écrire, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; oublier *de* lire, d'*écrire*, c'est y manquer par défaut de mémoire : *si chaque jour vous oubliez de lire, vous finirez par oublier* A *lire.*

636. — PARTICIPER A, PARTICIPER DE.

Participer à, avoir part à : *participer aux faveurs des grands; participer* A *une conjuration.* (Acad.) — *Participer de*, tenir de la nature de : *le mulet participe* DE *l'âne et* DU *cheval.* (Acad.)

637. — PLAINDRE.

Se plaindre de ce que suppose un sujet de plainte : *il a raison de se plaindre* DE CE QUE *vous l'avez trompé.* — *Se plaindre que* ne suppose pas lieu à la plainte : *il a tort de* SE PLAINDRE QUE *vous l'avez trompé.*

638. — PLAIRE.

Ce qui plaît, ce qui est agréable; *ce qui plaît*, ce que l'on veut : les insensés sacrifient leurs intérêts à ce *qui leur plaît;* les gens d'un caractère opiniâtre ne veulent faire que ce qu'*il leur plaît.*

639. — PLIER, PLOYER.

Plier, mettre en plusieurs doubles : PLIER *du linge*, PLIER *une lettre ; — ployer*, courber, faire fléchir : PLOYER *une branche d'arbre.*

Au figuré, ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens d'assujettir, de soumettre :

Tu dois à ton état *plier* ton caractère. RACINE.
C'est lui qui devant moi refusait de *ployer*. *Le même.*

640. — PRÈS DE, PRÊT A.

Près de, locution prépositive qui signifie *sur le point de ; les beaux jours sont* PRÈS DE *finir.* (Acad.) — *Prêt à*, adjectif qui

veut dire *disposé à*, et qui s'accorde avec le mot qu'il qualifie

L'ignorance toujours est *prête* à s'admirer.
BOILEAU.

Ainsi *près de mourir*, et *prêt à mourir* ne présentent pas le même sens ; le premier signifie *voisin* de la mort, et le second *résigné* à mourir.

641. — PLUS, MIEUX.

Plus marque l'extension : *mieux*, la perfection : l'abbé *Prévot a* PLUS *écrit que Fénélon ; mais Fénélon a mieux écrit que l'abbé Prévot.*

Plus, employé comme adverbe de quantité, veut *de* avant le substantif qui suit : *ce livre coûte* PLUS DE *six francs. Nous avons fait* PLUS DE *dix lieues.* Ce serait une faute de dire : *ce livre coûte plus* QUE *six francs. Nous avons fait plus* QUE *dix lieues.* Par la même raison on dira : *il est plus d'à demi mort.* (Girard.) *Du vin plus d'à moitié bu* (Acad.) ; et non pas : *plus* QU'*à demi mort, plus* QU'*à moitié bu.*

Mieux de ne doit jamais remplacer *plus de* : ne dites donc pas : *j'ai gagné* MIEUX DE *cent francs ; il a reçu* MIEUX DE *mille francs ;* mais dites : PLUS DE *cent francs*, PLUS DE *mille francs.*

642. — PLUS D'UN.

Plus d'un veut le verbe qui suit au singulier : PLUS D'UN *poète* A TRAITÉ *ce sujet.* (Delille.) PLUS D'UNE *Pénélope* HONORA *son pays* (Boil.) ; à moins que ce verbe n'exprime une idée de réciprocité : *plus d'un fripon* SE DUPENT *l'un l'autre* (Marmontel), c'est-à-dire, se dupent réciproquement ; ce qui indique qu'il y a pluralité dans l'idée.

643. — SE RAPPELER.

Ce verbe, formé du verbe actif *rappeler*, veut un régime direct : *je me* RAPPELLE *cette aventure, je me* LA *rappelle parfaitement.* D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *je me rappelle* DE CET *événement, je m'*EN *rappelle*, c'est-à-dire, *je rappelle à moi de cet événement, je rappelle à moi de cela* (*en* étant pour *de cela*), phrases dans lesquelles ce verbe n'a pas de régime direct. Il faut dire : *je me rappelle cet événement, je me* LE *rappelle.*

Remarque. Devant un infinitif, le verbe *se rappeler* admet la préposition : *je me rappelle* D'*être sorti,* D'*avoir vu.* (Acad.) Cette construction est analogue à celle-ci : *je désire* DE *vous voir*, où la préposition *de* n'est employée que pour satisfaire l'oreille.

644.— RAPPORT.

Avoir rapport à exprime une idée de relation, de liaison : *les effets ont* RAPPORT AUX *causes; toutes les sciences ont* RAPPORT *les unes* AUX *autres.* — *Avoir rapport avec* marque une idée d'analogie, de ressemblance, de conformité : *nos plus belles tragédies ont beaucoup de* RAPPORT AVEC *celles des Grecs.*

645. — RETRANCHER DE, RETRANCHER A.

Retrancher de, c'est ôter quelque chose d'un tout : *retrancher un couplet* D'*une chanson.* — *Retrancher à,* c'est priver quelqu'un de quelque chose : *retrancher le vin* A *un malade.*

646.— RÉUNIR, UNIR.

Réunir, signifiant posséder en même temps, veut *et :* RÉUNIR *le mérite* ET *la modestie ; unir* veut *à* : UNIR *le mérite* A *la modestie.*

647.— RIEN.

Rien, ayant le sens de *quelque chose*, s'emploie sans négation : *y a-t-il* RIEN *de plus rare qu'un demi-savant modeste?* (Domergue).

Rien, signifiant *nulle chose*, exige la négation :

Remords, crainte, péril, *rien ne* m'a retenu. RACINE.

648.— SAIGNER.

Saigner du nez se dit au propre, comme au figuré, c'est-à-dire, pour désigner l'action de perdre du sang par le nez, et celle de manquer de courage ; *saigner au nez* n'est pas français.

649.— SECOND, DEUXIÈME.

Second éveille une idee d'ordre, et *deuxième* une idée de série. On dira donc : *le* SECOND *tome d'un ouvrage* qui n'a que deux tomes, ou qui en a davantage, parce que l'idée

d'ordre est indépendante de l'idée de nombre; mais on ne dira pas : *le* DEUXIÈME *tome*, en parlant d'un ouvrage qui n'en aurait que deux, parce que deux tomes ne font pas une série, et que le deuxième suppose nécessairement un troisième.

650.— SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.

Servir à rien marque une nullité momentanée de service : *il a des talents qui ne lui* SERVENT A RIEN *maintenant.* — *Servir de rien* exprime une nullité absolue de service : *les murmures contre les décrets de la Providence ne* SERVENT DE RIEN.

651.—SUCCOMBER.

Succomber sous, c'est *ployer sous:* SUCCOMBER SOUS *le poids;* SUCCOMBER SOUS les *coups.* C'est dans ce sens qu'on dit figurément: SUCCOMBER SOUS *le faix des affaires;* SUCCOMBER SOUS *le travail.* (Acad.) SUCCOMBER A, c'est *se laisser aller à, céder à:* SUCCOMBER A *la douleur*, SUCCOMBER A *la tentation.* (Acad.)

652. — SUPPLÉER.

Suppléer quelque chose, c'est remplacer ce qui manque en fournissant une chose de la même nature : *ce sac doit être de mille francs, s'il y a cent francs de moins*, JE LES SUPPLÉERAI. (Acad.) C'est dans ce sens qu'on dit *suppléer un mot.* — *Suppléer à quelque chose*, c'est en tenir lieu, en fournissant l'équivalent : *la valeur* SUPPLÉE AU *nombre.* (Acad.)

On dit *suppléer quelqu'un*, et jamais *suppléer à quelqu'un.*

653. — TEL.

Tel ne doit pas s'employer pour *quel* ou *quelque;* ainsi ne dites pas : TEL *qu'il soit,* TEL *riche que vous soyez;* TELLES *richesses que vous ayez :* dites : QUEL *qu'il soit,* QUELQUE *riche que vous soyez,* QUELQUES *richesses que vous ayez.*

654. — TÉMOIN.

A témoin et *témoin*, placé au commencement d'une phrase, sont pris adverbialement, et restent conséquemment invariables : *Je prends le ciel et les hommes* A TÉMOIN ; —

TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées.* (Acad.) *Pour témoin*, est un substantif qui prend la marque du pluriel, s'il représente plusieurs personnes : *Messieurs, je vous prends* POUR TÉMOINS.

655. — PAR TERRE, A TERRE.

Par terre se dit de ce qui touche à la terre, et *à terre*, de ce qui n'y touche pas : *un arbre tombe* PAR TERRE, *et ses fruits tombent* A TERRE.

656. — TOUT.

Ce mot donne lieu à plusieurs observations :

1° *Tout*, suivi immédiatement de l'adjectif *autre* et d'un substantif, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif, et s'accorde, quand le sens permet de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi* TOUTE *autre occupation ;* TOUTE *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle* (Boss) ; on peut dire : *donnez-moi toute occupation autre ; toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie le substantif.

— Il est adverbe, et reste invariable lorsque le sens ne permet pas de placer *autre* après le substantif : *donnez-moi une* TOUT *autre occupation, une* TOUT *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle :* on ne peut pas dire : *donnez-moi une toute occupation autre, une toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie l'adjectif *autre*, et est alors précédé de l'adjectif numéral *une.*

2° *Tout* est adverbe et conséquemment invariable, quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif, et précédé ou non d'une préposition : *cette maison est* TOUT *en flamme ; le chien est* TOUT *ardeur.* (Buff.) Le substantif, équivalent alors à un adjectif, est modifié par l'adverbe *tout ;* c'est comme s'il y avait : *cette maison est* TOUT ENFLAMMÉE, *le chien est* TOUT ARDENT. C'est d'après cette règle qu'on dit : *cette personne est* TOUT *en feu,* TOUT *en colère,* TOUT *en pleurs. Cette femme est* TOUT *yeux,* TOUT *oreilles.* (Acad.) *Les Français sont* TOUT *feu.* (J. J. R.)

3° Quand *tout* a le sens de *chaque*, l'usage permet d'employer le singulier ou le pluriel : *il vient à* TOUT *moment* ou *à* TOUS *moments ; en* TOUT *lieu* ou en tous lieux ; en TOUT *genre* ou en TOUS *genres.*

4° Tout *que* veut l'indicatif ; dites : *tout instruit qu'il* EST, et non pas *tout instruit qu'il* SOIT.

657. — TOUS LES DEUX, TOUS DEUX.

Tous les deux signifie *l'un et l'autre ; tous deux* veut dire : *l'un avec l'autre, ensemble : Corneille et Racine ont fait* TOUS LES DEUX *des tragédies admirables.*

— *Adam et Eve marchaient* TOUS DEUX *en se donnant la main.*

658. — UN DE, UN DES.

Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier, quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent : *c'est un de mes fils qui* M'ÉCRIT, *c'est un des généraux français qui* COMMANDERA ; ici l'action d'*écrire* est faite par un seul fils, et celle de *commander*, par un seul général. On emploie le pluriel, lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui* AIENT *régné ; l'intempérance est un des vices qui* DÉTRUISENT *la santé :* ici l'action de *régner* est faite par plusieurs rois, et celle de *détruire*, par plusieurs vices.

Cette règle s'applique au participe : *c'est un de mes fils que vous avez* VU : *c'est une des plus belles tragédies que nous ayons* VUES. Dans le premier cas, il s'agit d'*un fils* VU, et dans le second, de *plusieurs tragédies* vues.

659. — Y.

Y doit toujours avoir rapport à ce qui précède ; d'où il suit qu'il ne faut pas dire : *ayant les yeux fermés je n'Y vois goutte : — l'amour est un dieu qui n'Y voit goutte ; — on dirait que vous n'Y voyez pas clair ;* attendu qu'y n'ajoute rien au sens, et est absolument inutile. La grammaire exige : *je ne vois goutte, qui ne voit goutte, vous ne voyez pas clair.* Mais on dirait bien *ce raisonnement est si obscur qu'on n'Y voit goutte ;* ici y se rapporte à ce qui précède ; c'est comme s'il y avait : *qu'on ne voit goutte* A CE RAISONNEMENT.

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

660. — La *ponctuation* sert à marquer la distinction des sens, et les pauses qu'on doit faire en lisant.

661. — Les signes de ponctuation sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

De la virgule.

On emploie la *virgule* :

662. — 1° Pour séparer entre elles les parties semblables d'une même proposition, comme les *sujets*, les *attributs* et les *régimes* de même nature :

La fraude, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux. Fénélon.

Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. (*Idem.*)
Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs

663. — *Exception.* La virgule n'a pas lieu entre deux parties semblables d'une même proposition, quand ces parties sont unies par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, et qu'elles n'excèdent pas ensemble la portée de la respiration.

Je lirai *ou* j'écrirai.
Il n'a pas reçu votre lettre *ni* la mienne.

Mais on dit avec la virgule :

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui. Boileau.
Nul n'est content de sa fortune, *ni* mécontent de son esprit. (Madame Déshoulières.)

parce que les parties unies par *ou* et par *ni* ont trop d'étendue pour qu'on puisse les prononcer sans faire une pause après *lois* et *fortune*.

664. — 2° Pour séparer entre elles les propositions de la même nature, quand elles ont peu d'étendue :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille. RACINE.

665. — 3° Avant et après toute réunion de mots, ou tout mot qu'on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase; telles sont les propositions incidentes explicatives, les mots en apostrophe, les régimes indirects qui expriment une circonstance dont le verbe peut à la rigueur se passer, etc., etc. :

Les passions, *qui sont les maladies de l'ame,* ne viennent que de notre révolte contre la raison.

Sont-ce là, *ô Télémaque*, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse?

Le Bosphore m'a vu, *par de nouveaux apprêts*,
Ramener la terreur du fond de ses marais. RACINE.

Le style de Bossuet, *toujours noble et rapide,* étonne et entraîne.

En effet on peut dire, sans que le sens principal en souffre nullement : *les passions ne viennent que de notre révolte contre la raison. — Sont-ce là les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse? — Le Bosphore m'a vu ramener la terreur du fond de ses marais. — Le style de Bossuet étonne et entraîne.*

666. — 4° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative : *l'homme qui est insensible aux malheurs de ses semblables, est un égoïste.*

667. — 5° Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu : *l'amour de la gloire* MEUT *les grandes ames, et l'amour de l'argent, les ames vulgaires;* c'est-à-dire, *l'amour de l'argent* MEUT *les ames vulgaires ;* la virgule remplace le verbe *meut.*

Du point-virgule.

On emploie le *point-virgule* :

668. — 1° Pour séparer entre elles les propositions semblables qui ont une certaine étendue

Soyez ici des lois l'interprète suprême;
Rendez leur ministère aussi saint que vous-même;
Enseignez la raison, la justice et la paix.

Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie;
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie;
Q'en nobles sentiments il soit partout fécond:
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond. BOILEAU.

669. — 2° Pour séparer les parties principales de toute énumération dont les parties subalternes exigent la virgule :

On distingue diverses sortes de style : le style uni, où l'on ne voit ni expressions, ni pensées remarquables ; le style facile, qui ne sent point le travail; le style naturel, qui n'est ni recherché, ni forcé; le style rapide, qui attache, et qui entraîne, etc.

Des deux points.

On emploie les *deux points* :

670. — 1° Après une proposition qui annonce une citation :

Dames Mites disaient à leurs petits enfants :
Il fut un temps où la terre était ronde. L'abbé AUBERT.

671. — 2° Après une proposition générale suivie de détails :

Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard : la finesse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.

Et avant cette proposition, si les détails précèdent :

L'exercice, la sobriété et le travail : voilà trois médecins qui ne se trompent pas.

672. — 3° Avant une proposition qui éclaircit, ou développe ce qui précède :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. LA FONTAINE.

Du point.

673. — Le *point* termine toutes les phrases indépendantes de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux :

La déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues. Elle avait un visage serein, et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Éole, empressé et inquiet. FÉNÉLON.

Du point interrogatif et du point exclamatif.

674. — Le *point interrogatif* s'emploie à la fin d'une phrase où l'on interroge, et le *point exclamatif* à la fin de celle qui marque la surprise, la terreur, enfin quelque sentiment, quelque émotion : *où porté-je mes pas? d'où vient que je frissonne?*

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère! CORNEILLE.

Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable!
Heureux qui, dès l'enfance, en connaît la douceur!

675. — *Remarque.* C'est l'interrogation qui est dans la pensée, et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi, quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement, La Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

Je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire.
Le mari repart, sans songer :
Tu ne leur portes point à boire ?

parce que le sens est évidemment interrogatif; c'est comme s'il y avait : *est-ce que tu ne leur portes pas à boire?* Mais on dira sans ce point : *lui fait-on quelque reproche, aussitôt il s'emporte*; car, bien que la forme de la phrase soit interrogative, le sens ne l'est pas; c'est comme s'il y avait : *si on lui fait quelque reproche*, etc.

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION ET DE LA LECTURE.

676. — A ne se prononce pas dans *août*, *aoriste*, *Saône*, *taon*.

677. — AI a le son de l'*e* muet dans le participe présent *faisant*; et celui de l'*a* dans *douairière*.

678. — AN, IN, ON, et tout autre son nasal terminent-ils un mot, on ne fait la liaison de *n* finale avec la voyelle qui commence le mot suivant, que quand le sens n'admet aucune pause entre ces deux mots, comme dans : *mon ami*, *certain auteur*, *on ignore*. Mais on dit sans lier la consonne *n* à la voyelle qui suit : *mon cousin est venu*, *vin bon à boire*, parce qu'on peut s'arrêter après *cousin* et *bon*.

679. — B se prononce dans *radoub* et *rumb*.

680. — C est nul dans *Cotignac*, *estomac*, *lacs*, *broc*, *cric*, *marc* (poids), *porc*, *tabac*; mais il sonne dans *échec* et dans *Marc* (nom d'homme).

Il a le son de *g* dans *second*, *secrétaire*, et celui de *ch* dans *violoncelle*, *vermicelle*.

681. — CH se prononce comme *k* dans *catéchumène*, *Chersonèse*, *chiromancie*, *Achéloüs*, *anachronisme*, *archonte*, *archange*, *chaos*, *chronologie*, *Melchior*, *Nabuchodonosor*, *orchestre*, *archiépiscopat*, *patriarchat*, et dans *Michel-Ange*. *Achéron* se prononce avec le son de *ch* dans *cher*.

682. — D, à la fin des mots, prend le son du *t*; *grand homme*, *de fond en comble* se prononcent comme s'il y avait : *granthomme*, *de fonten comble*.

683. — E se prononce fermé dans *dÉsir*, *dÉsert*, et muet dans *dEnier*, *dEgré*, *pEtiller*, *dangEreux*. Il a le son de l'*a* dans *indemnité*, *indemniser*, *solennel*, *hennir*; et celui de *an* au commencement de *enivrer*, *enorgueillir*.

684. — F est nul dans *cerf*, *cerf-volant*, *clef*, *œuf frais*, *œuf dur*, *nerf de bœuf*, *bœuf* gras, *bœuf* salé, et dans les pluriels *œufs*, *bœufs*, *nerfs*. Il sonne dans *serf*, esclave.

685. — G se prononce comme un *c* au commencement de *gangrène*, et est nul dans *faubourg*, *bourg*, *legs*, *signet*, *Regnard* (nom d'un poète).

686. — GN se prononce *gue-n* dans *Gnide*, *Progné*, *igné*, *stagnant*, *stagnation*, *diagnostic*, *régnicole*, *imprégnation*. *Incognito* se prononce avec le son de *gn* dans *agneau*.

687. — H est aspirée dans les mots suivants et leurs dérivés :

Hableur, *hache*, *hagard*, *haie*, *haillons*, *haine*, *haïr*, *haire*, *hâler*, *halle*, *hallebarde*, *halte*, *hamac*, *hanche*, *hanneton*, *hanter*, *harangue*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *hardes*, *hardi*, *hareng*, *hargneux*, *haricots*, *haridelle*, *harnais*, *harpe*, *harpie*, *harpon*, *hasard*, *hâter*, *hausser*, *haut*, *hautbois*, *havre-sac*, *hennir*, *héraut* d'armes, *hérisser*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hideux*, *hiérarchie*, *homard*, *honte*, *horde*, *hotte*, *houblon*, *houille*, *houlette*, *houppe*, *houppelande*, *houspiller*, *housse*, *huche*, *huées*, *huguenot*, *humer*, *huppe*, *hure*, *hurler*, *hussard*.

Quoique cette consonne soit également aspirée dans *Hollande* et dans *Hongrie*, elle ne l'est pas dans fromage *d'Hollande*, toile *d'Hollande*, eau de la reine *d'Hongrie*. On dit aussi *l'héroïsme*, *l'héroïque vertu*, quoiqu'il y ait aspiration dans *héros*.

688. — I est nul dans *oignon*, *moignon*, *poignant*, *poignard*, *poignée*, et dans *Michel-Montaigne*, qu'on prononce *Michel-Montagne*.

689. — L ne sonne pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl* (adjectif), *sourcil*. Elle est encore nulle dans *gentil*, synonyme de joli, et dans *gentilshommes*; mais elle se prononce avec le son mouillé dans *gentil*, païen, et dans le singulier *gentilhomme*. Les deux *l* de *Sully* sont mouillées.

690. — M est nulle dans *damner*, *condamner*, *automne*.

691. — N, également nulle dans *Béarn*, se prononce avec ou sans nasalité à la fin des mots *examen* et *hymen*.

692. — O ne se prononce pas dans *faon*, *Laon*, *paon*.

693. — OI se prononce *è* dans *roide*, excepté dans le haut style, où l'on prononce *roade*.

694. — P ne sonne pas dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, et les dérivés, excepté *baptismal*. Il est nul aussi dans *cep* de vigne et dans *exempt*.

695. — Q est nul dans *coq* d'Inde, quoiqu'il sonne dans *coq;* et ne se fait entendre dans *cinq* que devant une voyelle ou une *h* muette : *cinq enfants; cinq hommes;* ou lorsque *cinq* n'est pas suivi d'un substantif : *ils étaient cinq*.

696. — QU a le son de *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrature* (terme de géométrie), *quadruple*, *quadrupède*, *quaker* (qu'on prononce *kouâkre*).

Il a celui de *cu* dans *à quia*, *équestre*, *équitation*, *liquéfier*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *Quintilien*, *quintuple*, *quirinal*.

697. — R se prononce dans *mercredi*, dans le *Niger*, et à la fin des infinitifs, excepté ceux de la première conjugaison, où *r* ne se fait entendre que devant une voyelle ou une *h* muette; ainsi, *aimer l'étude* se prononce *aimé l'étude*, et *aimer à chanter* se prononce : *aiméra chanté*.

698. — S est nulle dans *du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, et à la fin des mots *divers*, *avis*, *os*, *alors*, *mœurs*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

699. — Elle sonne dans *aloës*, *bibus*, *blocus*, *chorus*, *choléra-morbus*, *dervis*, *florès*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maïs*, *mars*, *orémus*, *ours*, *rébus*, *relaps*,

Reims, *Rubens*, *sinus*, *en sus*, *vasistas*, et à la fin de *palus* dans *palus-méotides*. Elle sonne aussi à la fin de *sens;* cependant *sens commun* se prononce *sen commun;* on prononce *Jésus* et *Jésu-Christ*, un *lis* et une *fleur-de-li; plus que*, *plus-que-parfait*, et partout ailleurs *plu*. — *Sh* se prononce comme *ch* dans *Shakspeare*, qu'on prononce *chèkspir*.

700. — Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z; désunir;* excepté dans *désuétude pusillanime*, et quelques mots composés dans lesquels le simple commence par *s* : *préséance*, *présupposer*.

701. — Elle ne se prononce jamais où elle n'est pas écrite; ainsi *entre quatre yeux* doit se prononcer comme s'il y avait : *entre qua tryeux*, et non *entre quatre-s-yeux*.

702. — T final sonne dans *aspect*, *brut*, *circonspect*, *déficit*, *distinct*, *dot*, *échec et mat*, *exact*, *fat*, *granit*, *gratuit*, *infect*, *intact*, *net*, *rapt*, *respect*, *subit*, *succinct*, *lacet*, *tact*, *toast*, *transit*, *zénit;* il est nul dans *Jésus-Christ*, quoiqu'il se fasse entendre dans le *Christ*. — Dans *sortilége*, il se prononce avec le son qu'il a dans *natif*.

703. — U se fait entendre dans *aiguiser aiguillon*, *sanguinaire*, et dans *Guise*, nom propre. Il a le son de l'*o* dans *club*.

704. — V, lorsqu'il est double, se prononce comme un *v* simple; ainsi *Warwick*, *Westphalie*, *Wirtemberg* se prononcent *Varvick*, *Vestphalie*, *Virtemberg*. Cependant *Newton* et *Laws* se prononcent *Neuton* et *Lâce*.

705. — X à le son de *gz* dans *Xavier*, *Xénophon*, le *Xanthe*, *Xantippe*, *Xerxès*, et dans *Ximenès* qu'on prononce aussi *Chimène;* et celui de *ss* dans *Auxerre*, *Auxonne* et *Bruxelles*.

706. — Y après une voyelle, ayant le son de deux *i*, c'est une faute de prononcer *pai-san*, *pai-sage*, *a-iant;* la véritable prononciation de ces mots est *pai-isan*, *pai-isage*, *ai-iant*.

707. — Z sonne comme *s* à la fin des noms propres : *Suèz*, *Rhodèz*, etc.

708. — Dans le discours familier, dans la conversation et dans la lecture ordinaire, on lie rarement la consonne finale avec la voyelle qui suit : *avant-hier*, *vous aimez à lire*, se prononcent *avan-hier*, *vous aimé à lire*, et il y aurait même une sorte d'affectation et de pédanterie à prononcer autrement.

709. — Dans le discours soutenu, dans la lecture publique et dans la déclamation, la liaison de la consonne finale a toujours lieu avec la voyelle suivante; et ces vers :

Un grand homme est partout où se répand sa gloire. PIR.
Il faut un intervalle au repos, aux plaisirs. GRESSET.

se prononcent comme s'il y avait :

Un gran *t*homme est partou *t*où se répand sa gloire.
Il fau *t*un *n*intervalle au repo, *z*aux plaisirs.

Il faut cependant excepter un petit nombre de cas où la consonne finale est toujours muette, comme *b*, dans *plomb*; *d*, dans les mots en *ard* et en *ord*, tels sont *dard*, *bord*; *g*, dans *poing*, *seing*; *p*, dans *drap*, *camp*, *champ*, etc., etc.

710. — Toutes les fois qu'on lit une phrase, on doit, par des repos, en indiquer la ponctuation; et ces repos, ont pour objet la distinction des sens particuliers. Le besoin de respirer en exige d'autres : il demande qu'on ne lise pas plus de huit syllabes sans faire une pause, et l'on peut même reprendre haleine après sept, six, cinq, et un moindre nombre de syllabes, pourvu que le repos ait lieu entre deux mots indépendants l'un de l'autre. Dans ces vers :

Et le soc | de la terre | ouvrira les entrailles.
Je ne trouve partout | que lâche flatterie.

les repos ont lieu où se trouvent les traits de séparation.

711. — La voix, par ses diverses inflexions, doit marquer les différentes nuances que présente le sens. Elle doit, par exemple, indiquer, par des changements ménagés, les mots qui forment comme parenthèse; et rendre saillants, par son élévation, ceux qui, par leur importance, appellent l'attention. Dans cette phrase : *je veux, dit le héros, leur prou-*

ver que la peur ne peut m'atterrer, les mots *dit le héros*, doivent être prononcés d'un ton plus bas, pour marquer l'espèce d'isolement où le sens les place.

Dans ce vers, au contraire,

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût. CORN.

Qu'il mourût doit être prononcé d'un ton plus haut que le reste, parce qu'il exprime l'objet principal de la pensée.

CHAPITRE XVIII.

712. — LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :	*Dites* :
La maison à mon père, le livre à ma sœur,	La maison de mon père, le livre de ma sœur.
Il en a bien agi, il en a mal agi avec moi,	Il a bien, il a mal agi avec moi.
Des angoises,	Des angoisses.
Ainsi donc vous avez tort,	Ainsi vous avez tort.
Airé (*lieu*),	Aéré (*lieu*).
Je me suis en allé,	Je m'en suis allé; *le pronom* EN *précédant toujours l'auxiliaire.*
Angola (chat),	Angora (chat).
A bonne heure: venir à bonne heure,	De bonne heure : venir de bonne heure.
Acheter, vendre bon marché.	Acheter, vendre à bon marché.
Ajamber un ruisseau,	Enjamber un ruisseau.
Il est après à lire, la clef est après la porte,	Il est à lire, la clef est à la porte.
Être assis contre quelqu'un, passer contre quelqu'un.	Être assis, passer près de quelqu'un, à côté de quelqu'un.
Apparution,	Apparition.
Apprentisse,	Apprentie.
Aussitôt son départ,	Aussitôt après son départ.
Bailler aux corneilles,	Bayer aux corneilles.
Boulvari,	Hourvari.
Il brouillasse,	Il bruine.
Casuel (*ce vase est*),	Fragile, cassant.
Centaure (*voix de*),	Stentor (*voix de*).
Changez-vous, vous êtes tout trempé,	Changez de vêtements, vous êtes tout trempé.
Chipoteur, chipoteuse,	Chipotier, chipotière.
Coasse (*le corbeau*),	Croasse (*le corbeau*).

Ne dites pas :	*Dites :*
Cocaphonie,	Cacophonie.
Çolaphane,	Colophane.
Comme de juste,	Comme de raison, *ou* comme il est juste.
Conséquente (*affaire*),	Importante (*affaire*).
Contrevention,	Contravention.
Corporence,	Corpulence.
Crainte qu'il ne vienne,	De crainte qu'il ne vienne.
Crasser ses habits,	Encrasser ses habits.
Cresane (*poire de*),	Crassane (*poire de*).
Croasse (*la grenouille*),	Coasse (*la grenouille*).
Croche-pied (*aller à*),	Cloche-pied (*aller à*).
Il ne décesse de parler,	Il ne cesse de parler.
Déhonté,	Éhonté.
Demander excuses,	Faire des excuses, demander pardon.
Dépêchez-vous vite,	Dépêchez-vous.
Dernier adieu (*donner le*),	Denier à Dieu (*donner le*).
Disparution,	Disparition.
Dépersuader,	Dissuader.
Désagrafer,	Dégrafer.
Dinde (*un*),	Dinde (*une*).
Éduqué (*enfant bien*),	Élevé (*enfant bien*).
Elexir,	Élixir.
Embauchoirs de bottes,	Embouchoirs de bottes.
Embrouillamini,	Brouillamini.
Ils s'en sont fuis,	Ils se sont enfuis.
En outre de cela,	Outre cela.
Enseigné (*cet enfant a été bien*),	Instruit (*cet enfant a été bien*).
Érésipèle,	Érysipèle.
Errhes (*recevoir des*),	Arrhes (*recevoir des*).
Esquilancie,	Esquinancie.
Farce (*cet homme est*),	Cet homme est farceur, est plaisant.
Filagrane,	Filigrane.
Fortuné (*cet homme est*),	Riche (*cet homme est*).
Franchipane,	Frangipane.
Gazouiller *quelque chose*,	Gâter *quelque chose*.
Géane,	Géante.
Généranium,	Géranium.
Gigier,	Gésier.
Gouailler *quelqu'un*,	Railler *quelqu'un*.
Guette (*de bonne*),	Guet (*de bon*).
Hémorragie de sang.	Hémorragie.

Ne dites pas :	*Dites :*
Honchets,	Jonchets.
Ici (*dans ce moment*),	Ci (*dans ce moment*).
Ici (*cet homme*),	Ci (*cet homme*).
Inestimable (*homme*),	Qui ne mérite pas d'être estimé (*homme*).
Jeu d'eau,	Jet d'eau.
Jouir d'une mauvaise réputation, d'une mauvaise santé,	Avoir une mauvaise réputation une mauvaise santé.
L'idée lui a pris d'écrire,	L'idée lui est venue d'écrire.
Lierre (*pierre de*)	Liais (*pierre de*).
Linceuil,	Linceul.
Linteaux (*serviette à*)	Liteaux (*serviette à*).
Lire sur un journal, sur un registre,	Lire dans un journal, dans un registre.
Malgré : il fut forcé malgré lui d'y consentir;	Il fut forcé d'y consentir.
Massacrante (*humeur*),	Insupportable (*humeur*),
Matéreaux,	Matériaux.
Mégard (*par*),	Mégarde (*par*).
Mésentendu,	Malentendu.
Midi précise,	Midi précis.
Midi (*vers les*),	Midi (*vers le*).
Minable (*air*),	Misérable (*air*).
Minuit (*sur les*),	Minuit (*sur le*),
Misser jean (*poire de*),	Messire jean (*poire de*).
Ouette,	Ouate.
Oragan,	Ouragan.
Palfermier,	Palefrenier.
Panégérique,	Panégyrique.
Pantomine,	Pantomime.
Passagère (*rue*),	Passante, fréquentée, (*rue*).
Faire une chose à la perfection, *ou* au parfait,	Faire une chose en perfection.
Peu (un petit),	Peu (un).
Perclue (*personne*),	Percluse (*personne*).
Pire (tant).	Pis (tant).
Il va pire,	Il va pis.
Plurésie,	Pleurésie.
Pointilleur (*homme*),	Pointilleux (*homme*).
Portante (*personne bien*),	Qui se porte bien (*personne*).
Raiguiser un couteau,	Aiguiser un couteau.
Rancuneur, rancuneuse,	Rancunier, rancunière.
Rébarbaratif,	Rébarbatif.
Rébiffade,	Rebuffade.

Ne dites pas :	*Dites :*
Rebours (à la),	Rebours (au) *ou* à rebours.
Recouvert(il a) la vue, la santé la fortune,	Recouvré (il a) la vue, la santé la fortune.
Reculer en arrière,	Reculer.
Rémouler un couteau,	Émouler un couteau.
Remplir un but,	Atteindre un but.
Renforci (*cet enfant est*),	Cet enfant s'est renforcé.
Réprimandable,	Répréhensible.
Restez-vous (*où*)?	Demeurez-vous (*où*)?
Rétablir le désordre (*c.-à.-d. le faire cesser*),	Rétablir l'ordre.
Revange,	Revanche.
Rimoulade,	Rémolade.
Sans dessus dessous,	Sens dessus dessous.
Secoupe,	Soucoupe,
Semouille,	Semoule.
Soubriquet,	Sobriquet.
Soupoudrer,	Saupoudrer.
Vous avez du café, sucrez-vous,	Vous avez du café, prenez du sucre.
Tâchez que je sois satisfait,	Faites en sorte que je sois satisfait, *tâchez* ne pouvant être suivi de la conj. *que*.
Tannant,	Vexant, contrariant.
Temps (*Une heure de*),	Une heure.
Tentatif,	Tentant..
Tête d'oreiller,	Taie d'oreiller.
Tout de même (*j'irai*),	Aussi *ou* également (*j'irai*).
Transvider,	Transvaser.
Trayage,	Triage.
Trayer,	Trier.
Trémontade (*perdre la*),	Tramontane (*perdre la*).
Trésauriser,	Thésauriser.
Très-faim, très-soif (*j'ai*),	J'ai extrêmement faim, extrêmement soif, *très* ne peut modifier les substantifs.
Trichard,	Tricheur.
Une fois pour tout,	Une fois pour toutes.
Vagislas,	Vasistas.
Vessicatoire,	Vésicatoire.
Volte (*faire la*),	Vole (*faire la*).

FIN DE LA GRAMMAIRE.

TABLE DES MATIÈRES.

A, préposition, doit toujours se répéter, 163. — Emploi de *à* et de *ou*, 172. Mots dans lesquels il ne se prononce pas, 190.
Accents, il y en a de trois sortes, 79.— Emploi de l'accent *aigu*, 79.— De l'accent *grave*, *ib.*— De l'accent *circonflexe*, 80.
A cause que n'est plus usité, 165.
Adjectif, sa définition, 8.— Adjectif qualificatif, 9.— Sa syntaxe, 106.—A trois degrés de qualification, 9. — Adjectif verbal, 10.—Formation du fém. dans les adj., 11. —Formation du pluriel dans les adj., 13.—Adj. pris substantivement, 10.—Accord de l'adj., 106.— Ne fait pas la loi au subst., 108. — Deux adj. dont le second modifie le premier, 108. — Place des adj., 109. — Adjectifs *déterminatifs*, ce que c'est, 14.—Leur syntaxe, 110.— Adj. numéraux, 14.— Démonstratifs, 15. — Possessifs, 15. —Indéfinis, 16. — Leur syntaxe, 110. — *verbaux*, 10.— Leur syntaxe, 147.— Pris adverbialement, 108.
Adverbe, sa définition, 68. —Pourquoi n'a pas de rég., *ib.*— Liste des principaux adverbes, 68 — Appelé locution adverbiale, 68. —Sa syntaxe, 159.
Aider quelqu'un, aider à quelqu'un, 172.
Aigle, genre de ce subs., 98.
Air (avoir l'), 172.
Alentour, rejette tout rég., 159.
Amnistie, *armistice*, 173.
Amour, genre de ce subs., 98.
Analyse logique; ce que c'est, 84 et suiv. — Modèle d'—, 91.
Anoblir, *Ennoblir*, 175.
Apostrophe, signe orthographique, son emploi, 81.
Armistice, *Amnistie*, 173.
Article, sa fonction, 7. — Quels mots ainsi appelés, 7.— Article élidé, 8.— Contracté, 8.— Quand employé ou non usité, 103, 104. — Son emploi avec *plus*, *mieux*, *moins*, 105.— La répétition, 105.
Assurer, quelqu'un, *assurer* à quelqu'un, 173.
Atteindre, ses régimes, 173.
Attribut de la proposition, 84. — Simple ou composé, complexe ou incomplexe, 87.
Aucun, adjectif indéfini, 16.— Sa syntaxe, 113.
Auparavant, ne veut aucun rég., 159.
Auprès de, *près de*, 162.

Aussi, autant, 160. *Aussi, non plus*, 174.
Automne, genre de ce subst., 98.
Autour, alentour, 159.
Au travers, à travers, 162.
Auxiliaires (verbes), 27. *Avoir*, 27. — *Être*, 29. — Leur emploi, 136.
Bénir a deux participes passés, 38.
Baigner, mauvais emploi de ce mot, 174.
C, mots dans lesquels il ne se prononce pas, 190.
Campagne, (en) à la campagne, 174.
Capable, susceptible, 174.
Ce, adj. démonst., 15. —Pron. démonst., 17. — Quand on le répète, 121. — Suivi du verbe *Être*, 132.
Cédille, 81.
Celui, celle, leur synt., 122.
Celui-ci, celui-là, 17. —Leur synt., 122.
Cent, adjectif numéral, sa syntaxe, 110.
Chacun, pronom indéfini, 18; quand il est suivi de *son, sa, ses*, ou de *leur, leurs*, 126.
Chaque, adjectif indéfini, 16. — Sa synt., 113.
Collectif (substantif), ce que c'est; il y en a deux sortes, 4. —Comment l'accord a lieu avec un collectif, 131.
Comparatif, ce que c'est, 9.—Trois sortes, *ib.*— Adjectifs qui renferment un comparatif, 9.
Complément logique, en quoi il consiste, 85.
Compter, 176.
Conditionnel, un des modes du verbe, 23— Employé abusivement, 139.
Conjonction, sa définition, 70.—Liste des conjonctions, 70. —Synt. des conjonct., 164.
Conjugaison, ce que c'est, 27. — Il y en a quatre, *ib.*—La première en *er*, 30. — La seconde en *ir*, 36. — La troisième en *oir*, 38.— La quatrième en *re*, 41.—Des verbes passifs, 58. — Des verbes neutres, 61. — Des verbes pronominaux, 63. — Du verbe impersonnnel, 65. — Observations sur les verbes de la première, 32. — Observat. sur les verbes de la seconde, 38. — Observations sur les verbes de la troisième, 40— Observat. sur les verbes de la quatrième, 43.
Conjuguer, ce que c'est, 27.
Consolable, ne se dit pas des choses, 109.
Consommer, consumer, 174.
Consonnes, pourquoi ainsi nommées, 1.
Contraction de l'article, en quoi elle consiste, 8.
Convenir, quel auxiliaire i prend, 137.

Coucher, mauvais emploi de ce mot, 174.
Couple, genre de ce substantif, 98.
Coûté, remarque sur ce participe, 58.
Demeurer, quel auxiliaire il prend, 137.
Devant que, Voy. *à cause que*.
Davantage, adverbe, sa syntaxe, 159.
De, préposition, doit toujours se répéter, 163.
Dedans, *dehors*, leur syntaxe, 159.
Déjeûner, *dîner*, etc., suivis d'*avec* ou de *de*, 175.
Délice, genre de ce subst., 98.
Demi, adj., sa synt., 107.
Dessus, *dessous*, *dedans*, *dehors*, leur emploi, 159.
Deux points, leur emploi, 188.
Deuxième, second, 182.
Digne, indigne, 175.
Diphtongue, 3.
Dont, son emploi, 124.
D'où, en quoi il diffère de *dont*, 124.
Durant, *pendant*, 175.
E, de trois sortes, 2.
Excepté, adj., 107.
Expirer, prend *être* et *avoir*, 138.
Échapper, quel auxiliaire il prend, 137.
Éclairer, observ. sur ce verbe, 175.
Élision, ce que c'est, 8.
Ellipse, 168. — Défaut qu'on doit éviter dans l'emploi des ellipses, *ib.*
Éminent, *imminent*, 175.
Emprunter à, *emprunter de*, 175.
En, pronom personnel, remplace *de lui*, *d'eux*, *d'elle*, *d'elles*, employés pour les choses, 120. Remplace aussi *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, 112. — Préposition toujours répétée, 163.
Enfant, genre de ce subst., 98.
Ennoblir, annoblir, 173.
Entre, parmi, 163.
Envie (porter), envier, 176.
Epargner, 177.
Espérer, 176.
Et, sa syntaxe, 164. — Observation sur ce mot, 176.
Être, *aller*, observations sur ces mots, 176.
Éviter, 177.
Exemple, genre de ce mot, 99. — Quand on dit *imiter* et *suivre l'exemple*, 178.
Faire, ses divers emplois, 177. — *Ne faire que*, *ne faire que de*, 177.

Figures de syntaxe, 168 et suiv.
Fixer, observation sur ce verbe, 177.
Flairer, *fleurer*, 178.
Fleurir, remarque sur ce verbe, 38.
Formation des temps, 46.
Foudre, genre de ce substantif, 99.
Futur, sa définition, 25. — D'où il se forme, 46.
Futur antérieur, sa définition, 25.
G, mots où il prend le son du *c*, 191.
Général (substantif collectif), 4.
Genre, en quoi il consiste, 4. — Il y en a deux en français, *ib.*
Gens, genre de ce substantif, 99.
Grammaire, définition, 1.
H, muette ou aspirée, 2, 191.
Haïr, remarque sur ce verbe, 38.
Hymne, genre de ce mot, 99.
I, mots où il n'est pas prononcé, 191.
Imiter l'exemple, suivre l'exemple, 178.
Imaginer, *s'imaginer*, 178.
Impardonnable ne se dit pas des personnes, 109.
Imparfait de l'indicatif, 25. — Quand employé abusivement, 138. — Imparfait du subjonctif, 143.
Imminent, *éminent*, 175.
Impératif, un des modes du verbe, 24.
Imposer, *en imposer*, 178.
Indicatif, un des modes du verbe, 23.
Indigne, *digne*, 175.
Inconsolable ne se dit pas des choses, 109.
Infecter, *infester*, 178.
Infinitif, un des modes du verbe, 24. — Employé comme sujet, 132, comme régime, 144. Précédé d'aucune préposition, *ibid.* — Précédé de la préposition *à* ou *de*, 144. — Suivi d'un ou de plusieurs autres infinitifs, 145. — Temps qu'il forme, 46.
Insulter, suivi ou non de *à*, 178.
Interjection, 71. — Observations sur quelques interject., 167.
Inversion, en quoi elle consiste, et quand elle est vicieuse, 171.
Joindre suivi de *à* ou d'*avec*, 178.
Laissé, remarque sur ce participe suivi d'un infinitif, 154.
L, mots à la fin desquels elle n'est pas prononcée, 191.
Le, *la*, *les*, articles, 7. — Pronoms, 17. — Leur syntaxe, 103, 104, 105, 106, et pages 120 et 121. — Observation sur le pronom *le*, 179.
Lecture, Remarques particulières à ce sujet, 190 et suiv.

Lettres ou *caractères*. Il y en a deux sortes, 1. — Leur emploi, 71.—Leur pononciation, 190 et suiv.
Leur, adjectif possessif, 15, 111.—Pron. personnel, 17 et 120. — *Le leur*, pronom possessif, 18.
Locutions vicieuses, 195 et suiv.
L'un et l'autre, l'un l'autre, 126, 130.
Majuscules (lettres.); leur emploi, 78.
Malgré que, Voy. *à cause que*, 165.
Matinal, matineux, matinier, 179.
Mêler, suivi de *à* ou d'*avec*, 179.
Même, adjectif ou adverbe. 113.
Mil, mille, 110.—*Milles, ibid.*
Modes, formes que prend le verbe; il y en a cinq, 23.
Monosyllabe, ce que c'est, 3.
Mots, de quoi se composent, 1. — De combien de sortes, 3. Mots variables, 3.— Mots invariables, 67.
Négation, son emploi, 160, 161.
Ni, conjonction, son emploi, 164.
Ni l'un ni l'autre, employé comme sujet, 130.
Nom (Voyez *Substantif*), 3.
Nombre, ce que c'est, 5. — Deux sortes, *ib.* — Du nombre dans les verbes, 23.
Nu, adjectif, sa synt. 107.
Notre, votre, leur, leurs, leur syntaxe, 111.
Observer, dans quel cas il doit être *précédé* du verbe *faire*, 179.
On, pronom indéfini, 18.—Sa syntaxe, 125.
Orque, genre de ce substantif, 98.
Orthographe, en quoi consiste, 71.—Des verbes, 56, et suiv.
Oublier à, oublier de, 180.
Pardonnable, ne se dit pas des personnes, 109.
Parce que, s'écrit en deux mots et en trois, 165.
Parenthèse, son emploi, 83.
Parmi, entre, 163.
Participe, sa nature. — *Présent*. — *Passé*, 67. *Présent*, en quoi diffère de l'adjectif verbal; est toujours invariable, 146 et suivantes. — *Passé*, temps qu'il forme, 46. — Employé sans auxiliaire, 148.— Accompagné de l'auxiliaire *être*, 148. — Accompagné de l'auxiliaire *avoir*, cas où il s'accorde, 149 et suiv. — D'un verbe pronominal, 150. — D'un verbe impersonnel, 152. — Entre deux *que*, ib. — Ayant pour régime direct *l'*, 153. — Suivi immédiatement d'un infinitif, *ibid.* — *Fait*, suivi d'un infinitif, 155. — *Dû, pu, voulu*, 155.—*Participe passé*, suivi d'une préposition et d'un infinitif, 155. — Précédé de *le peu*, 156. — Précédé du pronom *en*, 157. — *Coûté* et *valu*, 158.

Participer à, participer de, 180.
Partitif, (substantif collectif), 4.—*Sujet*, 131.
Pas, point, quand on doit les supprimer, 162.
Passé, sa définition, 25. — Trois sortes : *défini, indéfini, antérieur*, ib.—Différence entre le *passé défini*, et le *passé indéfini*, 139.— *Du subj.*, 142.
Pendant, durant, 175.
Personne, ce qu'on entend par ce mot en grammaire. — Il y en a trois, 16. — Pronom indéfini, 126. — Substantif, *ib.*
Peu (le), placé avant un participe, 156.
Plaindre (se) *que*, ou *de ce que*, 180.
Plaire, ce qui plaît, ce qu'il plaît, 180.
Pléonasme, en quoi il consiste, et quand il est vicieux, 168
Plier, ployer, 180.
Plus, davantage, 159.—*Plus, mieux*, 181.
Plus d'un, sa syntaxe, 181.
Plus-que-parfait de l'indicatif, 25. — Quand il est employé abusivement, 139.—*Du subj.* 143.
Plutôt, plus tôt, leur différence, 160.
Point, comment employé, 189.—Interrogatif, exclamatif, 189. —*Deux points*, leur usage, 188.— *Point-virgule*, son emploi, 187.
Ponctuation, 186 et suiv.
Positif, un des trois degrés de signification des adjectifs, 9.
Préposition, mot invariable. — A quoi sert, 69. — Les principales, *ibid.* — Ce qu'on entend par locution prépositive, 69. — Syntaxe des prépositions, 162.
Près de, auprès de, 162.
Près de, prêt à, 180.
Présent de l'indicatif, 25. — Temps qu'il forme, 47. — Son emploi, 138.—*Du subj.* 142.
Promener, mauvais emploi de ce mot, 174.
Promettre, 176.
Pronoms, leur fonction, 16. Il y en a de cinq sortes, 16. — Les pronoms ne doivent pas se rapporter à un subst. indéterminé, 115; ne doivent pas avoir plusieurs rapports, *ib.*; ne doivent pas être construits d'une manière équivoque, 116. — *Personnels*, en quoi ils consistent, 17; leur syntaxe, 117, etc. — *Démonstratifs*, en quoi ils consistent, 17; leur syntaxe, 121. — *Possessifs*, en quoi ils consistent, 17; leur syntaxe, 123. — *Relatifs*, en quoi ils consistent, 18; leur syntaxe, 123.— *Indéfinis*, en quoi ils consistent; 18; leur syntaxe, 125.
Prononciation, remarques particulières, 190 et suiv.
Proposition, sa définition, 84. — A trois parties essentielles,

ib. — Principale, 88. — Incidente, 89. — Pleine. Elliptique, 90. — Implicite, 91.
Qu, comment on prononce ces lettres, 192.
Quand, quant, 165.
Quatre-vingt, 110.
Que, pronom relatif, 18. — Conjonction, 166. — *Que, conj.* ne régit aucun mode, 166.
Quelque, adjectif ou adverbe, 114.
Quelque chose, son genre, 99.
Qui, pronom relatif, 18. Sa syntaxe, 123.
Quoique, conjonction. *Quoique*, pronom, 165.
R, mots où elle est nulle, 194.
Raillerie (entendre), entendre la raillerie, 176.
Rappeler (se), régime qu'il exige, 181.
Rapport à ou *avec*, 182.
Régime, ce que c'est, 20. — Deux sortes, 20. — Direct, 20. — Indirect, *ib.* — Syntaxe des régimes, 132. — Place des régimes, 135. — Régimes des verbes passifs, 136.
Réunir, unir, 182.
Rien, signifiant *quelque chose*, ou *nulle chose*, 182.
S, remarque sur sa prononciation, 192.
Saigner du nez, 182.
Sans se remplace par *ni*, 165.
Second, deuxième, 182.
Servir à rien ou *servir* de rien, 183.
Si, tant, leur syntaxe, 160.
Soi, pronom personnel, son emploi, 120.
Son, sa, ses, leur, leurs, leur syntaxe, 112, 113.
Subjonctif, un des modes du verbe, 24. — Emploi de ce mode, 139. — Emploi des temps du subjonctif, 142.
Substantif, sa nature, 3. — Plusieurs sortes, 4. — Substantifs qui ne s'emploient qu'au singulier, 5. — Qui ne s'emploient qu'au pluriel, 5. — Subst. composés, 100.
Succomber sous ou *à*, 183.
Suite (de), *tout de suite*, 160.
Sujet (du verbe), ce que c'est, 19. — Du verbe impersonnel, 22. — De la proposition, 84. — Simple ou composé, complexe ou incomplexe, 87. — Sa syntaxe, 127 et suiv.
Superlatif, ce que c'est, 9. — Deux sortes, *ibid.*
Suppléer quelque chose, *suppléer* à quelque chose, 183.
Supposé, adjectif, sa syntaxe, 107.
Susceptible, capable, 174.
Syllabe, ce que c'est, 2.
Syllepse, figure de syntaxe, 170.
Syntaxe, son objet, 84. — Figures de syntaxe, 167.

T, remarque sur sa prononciation, 193.
Tant, si, leur syntaxe, 160.
Tel, ne s'emploie pas pour *quel, quelque*, 183.
Témoin, employé comme adverbe et comme adjectif, 183.
Temps, ce qu'on entend par ce mot en grammaire, 24. — Des verbes, *ib.* — Simples, composés, 26. — Primitifs dérivés, 26, 46. — Dérivés (formation des), 46 et suiv.
Terre, par *terre*, à *terre*, 184.
Tous les deux, tous deux; leur différence, 185.
Tout, adjectif ou adverbe, 114. — Observ. sur ce mot, 184.
Tout-à-coup, tout d'un coup, 160.
Tout de suite, Voyez *suite*.
Trait-d'union ou *tiret*, 82.
Travers (au). *à travers*, 162.
Tréma, usage qu'on en fait, 81.
U, remarque sur sa prononciation, 193.
Un de, un des, leur syntaxe, 185.
Unir, son régime, 182.
Valu, remarque sur ce participe, 158.
Verbe, son objet, 19. — substantif, 19. — adjectif, 19.— Auxiliaires (deux), 27, 29. — Actif, 21. — Passif, 21. — Neutre, 22. — Pronominal. — Impersonnel, 22. — Ses modifications, 25. — Irrégulier. — Défectif, 48. — S'accorde avec son sujet, 128. — Son régime, 20. Ne peut avoir deux régimes directs, 132. — Ne peut avoir deux régimes indirects exprimant le même rapport, *ib.* — *Verbes* qui ne prennent aucune préposition avant l'infinitif qui suit, 144. — Qui prennent *à* avant un infinitif, 145. — Qui prennent *de* avant l'infinitif, 145. — Qui prennent indifféremment *à* ou *de*, *ib.*
Vingt, adjectif numéral, 110.
Virgule, comment employée, 186, 187.
Vis-à-vis, son emploi, 162.
Voici, voilà, 163.
Voyelles, pourquoi ainsi nommées, 1; combien il y en a, 1. Longues et brèves, 2.
X, sa prononciation, 193.
Y, quand employé pour un *i* et pour deux *i*, 2. — Pronom personnel, 17. Quand suivi d'un *i*, 34. — Adverbe, 68. — Observ. sur le pronom *y*, 185. — Sa prononciation, 193.
Z, sa prononciation, 193.
W, comment on le prononce, 193.

FIN DE LA TABLE.

LB Je '12

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Sept. 2006

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 003 117 624 4